

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 AVRIL 2019**

**Délibération**  
n° 2019.04.072

**Vote sur l'équilibre du  
budget primitif 2019**

**LE DIX AVRIL DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 avril 2019**

**Secrétaire de séance** : Françoise DELAGE

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Jacky BOUCHAUD, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

**Ont donné pouvoir** :

André BONICHON à François NEBOUT, Laïd BOUAZZA à Anne-Sophie BIDOIRE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Monique CHIRON à Jean-Luc MARTIAL, Véronique DE MAILLARD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Isabelle LAGRANGE à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Jean-Philippe POUSSET, Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Vincent YOU à François ELIE

**Excusé(s)** :

Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, Gilbert CAMPO, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Annette FEUILLADE-MASSON, Joël GUITTON, Dominique PEREZ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.04.072**

FINANCES

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**VOTE SUR L'EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Je soumetts à votre approbation le budget primitif 2019 qui comporte neuf parties :

- Budget Principal
- Budget Annexe Aménagement de zones – Gestion immobilière
- Budget Annexe Camping
- Budget Annexe Espace Carat
- Budget Annexe Transports et mobilités
- Budget Annexe Déchets Ménagers
- Budget Annexe Assainissement
- Budget Annexe Assainissement non collectif (SPANC)
- Budget Annexe Eau Potable

Pour chaque budget, les tableaux ci-dessous présentent :

- l'équilibre général (fonctionnement et investissement),
- les propositions nouvelles et la reprise du résultat antérieur par chapitre pour la section de fonctionnement
- les propositions nouvelles, les reports ainsi que le résultat d'investissement reporté par chapitre pour la section d'investissement.

## **I – BUDGET PRINCIPAL**

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **131 900 000 €** et se répartit comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
REPORTS	<b>3 296 725,70 €</b>	<b>7 359 908,00 €</b>
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	<b>9 879 085,35 €</b>	
PROPOSITIONS NOUVELLES	<b>31 478 188,95 €</b>	<b>37 294 092,00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>44 654 000,00 €</b>	<b>44 654 000,00 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		<b>9 538 538,72 €</b>
PROPOSITIONS NOUVELLES	<b>87 246 000,00 €</b>	<b>77 707 461,28 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>87 246 000,00 €</b>	<b>87 246 000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>131 900 000,00 €</b>	<b>131 900 000,00 €</b>

### **A) SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		9 538 538,72 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	10 090 133,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	21 250 000,00 €	
013	ATENUATION DE CHARGES		223 900,00 €
014	ATENUATION DE PRODUITS	21 510 000,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES	300 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 753 047,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 700 000,00 €	610 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 335 133,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	1 342 700,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	859 987,00 €	
10201910	AE 1-DEVELOPPEMENT DURABLE - PROGRAMME 2019-2023	105 000,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		6 870 347,00 €
73	IMPOTS ET TAXES		49 105 455,00 €
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		20 767 009,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		102 901,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS		21 103,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 746,28 €
	<b>TOTAL</b>	<b>87 246 000,00 €</b>	<b>87 246 000,00 €</b>

## B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

### 1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		9 879 085,35 €	9 879 085,35 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		610 000,00 €	610 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		800 000,00 €	800 000,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 925,00 €	4 180 000,00 €	4 191 925,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 743 375,00 €	1 743 375,00 €
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	443 651,69 €	773 579,00 €	1 217 230,69 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	85 218,95 €	1 423 903,14 €	1 509 122,09 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	381 809,59 €	2 834 252,00 €	3 216 061,59 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 882 961,69 €	76 500,00 €	1 959 461,69 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		100 000,00 €	100 000,00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	420 514,13 €		420 514,13 €
AP 2	10199804 AP 02-MEDIATHEQUE		480 000,00 €	480 000,00 €
AP 6	10200703 AP 06-ORU - HABITAT		306 236,81 €	306 236,81 €
AP 14	10201001 AP 11-PASSERELLE DU POLE D ECHANGE MULTIMODAL		3 685 862,23 €	3 685 862,23 €
AP 11	10201004 AP 14-SECTEUR GARE		1 594 519,40 €	1 594 519,40 €
AP 15	10201103 AP 15-LGV - SEA		0,00 €	0,00 €
AP 16	1016 AP 16-PEM		2 700 000,00 €	2 700 000,00 €
AP 18	10201402 AP 18-PUBLICS SPECIFIQUES		150 000,00 €	150 000,00 €
AP 19	10201403 AP 19-INTERVENTION SUR LE PARC PUBLIC EXISTANT		260 000,00 €	260 000,00 €
AP 20	10201404 AP 20-HABITAT INDIGNE 2014 - 2020		400 000,00 €	400 000,00 €
AP 21	10201405 AP 21-PLAN DE COHESION SOCIALE 2014 - 2020		1 496 008,00 €	1 496 008,00 €
AP 22	10201406 AP 22-ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020		316 000,00 €	316 000,00 €
AP 23	10201602 AP 23-PNRU 2		323 000,00 €	323 000,00 €
AP 24	10201603 AP 24-AMENAGEMENT RN 141		1 375 000,00 €	1 375 000,00 €
AP 25	10201605 AP 25-STADE CHANZY		535 007,00 €	535 007,00 €
AP 26	10201702 AP 26-AMENAGEMENT VOIRIE ZONE DES MONTAGNES		120 000,00 €	120 000,00 €
AP 28	10201704 AP 28-VAL DE CHARENTE - V92		323 000,00 €	323 000,00 €
AP 29	10201705 AP 29-PLUI		93 660,00 €	93 660,00 €
AP 30	10201706 AP 30-DOCUMENT D URBANISME		161 000,00 €	161 000,00 €
AP 31	10201707 AP 31-RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS		12 942,19 €	12 942,19 €
AP 33	10201662 AP 33-ALSH		416 436,77 €	416 436,77 €
AP 35	10201717 AP 35-COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)		90 000,00 €	90 000,00 €
AP 36	10201718 AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE		759 852,00 €	759 852,00 €
AP 37	10201719 AP 37-NAUTILIS - TOITURE		136 720,00 €	136 720,00 €
AP 38	10201720 AP 38-CANALISATION PLUVIALE BHNS		50 441,00 €	50 441,00 €
AP 39	10201721 AP 39-TROIS CHENES ET SNPE		178 000,00 €	178 000,00 €
AP 40	10201801 AP 40-BAROUILHET		50 000,00 €	50 000,00 €
AP 41	10201802 AP 41-LIAISONS DOUCES		159 000,00 €	159 000,00 €
AP 42	10201803 AP 42-PEM LA COURONNE		240 000,00 €	240 000,00 €
AP 43	10201804 AP 43-CONSERVATOIRE		55 360,00 €	55 360,00 €
AP 45	10201806 AP 45-DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS		200 000,00 €	200 000,00 €
AP 46	10201807 AP 46-EAUX PLUVIALES - GRAND FONT		108 346,07 €	108 346,07 €
AP 47	10201808 AP 47-REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNALE		80 000,00 €	80 000,00 €
AP 48	10201809 AP 48-AMENAGEMENT BARREAU NORD LES MONTAGNES		300 000,00 €	300 000,00 €
AP 49	10201901 AP 49-LIAISON HOTELS LES MONTAGNES		108 000,00 €	108 000,00 €
AP 50	10201902 AP 50-LIAISON ROND-POINT CROIX BLANCHE LES MONTAGNES		30 000,00 €	30 000,00 €
AP 51	10201903 AP 51-LOCAL STOCKAGE DE GRANDANGOULEME		500 000,00 €	500 000,00 €
AP 52	10201904 AP 52- PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT		350 000,00 €	350 000,00 €
AP 53	10201905 AP 53-REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT		116 400,00 €	116 400,00 €
AP 54	10201906 AP 54-REHABILITATION SIEGE		40 000,00 €	40 000,00 €
AP 55	10201907 AP 55-REHABILITATION VOIRIES		300 000,00 €	300 000,00 €
AP 56	10201908 AP 56-SCHEMA CYCLABLE		220 000,00 €	220 000,00 €
AP 57	10201909 AP 57-AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES 2019		100 000,00 €	100 000,00 €
	10201808 OP BIM	58 358,11 €	4 000,00 €	62 358,11 €
	10201664 OP EPIPHYTE	751,54 €	131,04 €	882,58 €
	10201663 OP GYMNASSE DIRAC		1 657,30 €	1 657,30 €
	10201604 OP PEPINIERE AGRICOLE	11 535,00 €	10 000,00 €	21 535,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 296 725,70 €</b>	<b>41 357 274,30 €</b>	<b>44 654 000,00 €</b>

### 2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		9 753 047,00 €	9 753 047,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		4 700 000,00 €	4 700 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		800 000,00 €	800 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		7 515 903,05 €	7 515 903,05 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		6 524 491,00 €	6 524 491,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 000 000,00 €	7 626 737,95 €	13 626 737,95 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		373 913,00 €	373 913,00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	1 359 908,00 €		1 359 908,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>7 359 908,00 €</b>	<b>37 294 092,00 €</b>	<b>44 654 000,00 €</b>

## **II – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES – GESTION IMMOBILIERE**

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **34 768 100 €** et se répartit comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
REPORTS	<b>51 280,68 €</b>	<b>0,00 €</b>
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	<b>3 758 248,84 €</b>	
PROPOSITIONS NOUVELLES	<b>17 110 470,48 €</b>	<b>20 920 000,00 €</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>20 920 000,00 €</b>	<b>20 920 000,00 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		
PROPOSITIONS NOUVELLES	<b>13 848 100,00 €</b>	<b>13 848 100,00 €</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 848 100,00 €</b>	<b>13 848 100,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 768 100,00 €</b>	<b>34 768 100,00 €</b>

### **A) SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 343 982,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	724 800,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	11 632 000,00 €	11 293 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 000,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	110 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 318,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		20 000,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2 535 100,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>13 848 100,00 €</b>	<b>13 848 100,00 €</b>

### **B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)**

#### **1- Les dépenses**

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Cumul</b>
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		3 758 248,84 €	3 758 248,84 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		11 293 000,00 €	11 293 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 480 000,00 €	1 480 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 984,42 €	1 984,42 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 321,22 €	93 000,00 €	94 321,22 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	49 959,46 €	510 131,52 €	560 090,98 €
AP 1	20201501 TECHNOPARC		1 833 491,48 €	1 833 491,48 €
AP 2	20201601 PILE A HYDROGENE		307 167,06 €	307 167,06 €
AP 3	20201602 DECONSTRUCTION LE CORSAIRE		1 696,00 €	1 696,00 €
AP 5	20201801 TRAVAUX RENOV RUE DU CHAT		190 000,00 €	190 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>51 280,68 €</b>	<b>20 868 719,32 €</b>	<b>20 920 000,00 €</b>

#### **2- Les recettes**

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Cumul</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		724 800,00 €	724 800,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		11 632 000,00 €	11 632 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		1 400 000,00 €	1 400 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		494 671,43 €	494 671,43 €
16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		500 000,00 €	500 000,00 €
13	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		6 137 728,57 €	6 137 728,57 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		30 800,00 €	30 800,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>20 920 000,00 €</b>	<b>20 920 000,00 €</b>

### **III – BUDGET ANNEXE CAMPING**

Le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **1 178 270 €** et se répartit comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
REPORTS	15 651,91 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		539 424,50 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	699 348,09 €	175 575,50 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>715 000,00 €</b>	<b>715 000,00 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		133,00 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	463 270,00 €	463 137,00 €
<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>463 270,00 €</b>	<b>463 270,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 178 270,00 €</b>	<b>1 178 270,00 €</b>

#### **A) SECTION D'EXPLOITATION**

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		133,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	172 570,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	127 000,00 €	
022	DEPENSES IMPREVUES		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	160 000,00 €	45 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 200,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		237 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		181 137,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>463 270,00 €</b>	<b>463 270,00 €</b>

#### **B) SECTION D'INVESTISSEMENT**

##### **1- Les dépenses**

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Cumul</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		45 000,00 €	45 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		15 000,00 €	15 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 000,00 €	1 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		15 500,00 €	15 500,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		82 400,00 €	82 400,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 651,91 €	540 448,09 €	556 100,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>15 651,91 €</b>	<b>699 348,09 €</b>	<b>715 000,00 €</b>

##### **2- Les recettes**

<b>CHAPITRE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Cumul</b>
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		539 424,50 €	539 424,50 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		160 000,00 €	160 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		15 000,00 €	15 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		575,50 €	575,50 €
	<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>715 000,00 €</b>	<b>715 000,00 €</b>

L'équilibre du budget inclut le versement d'une subvention du budget principal de 181 137 €.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'utilisateurs, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs.

A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés dans le camping ne peuvent pas être répercutés sur les utilisateurs sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Ce budget fait l'objet d'une recherche d'optimisation pour parvenir à un meilleur équilibre. Des actions ciblées et des réorientations stratégiques doivent être mises en place à cet effet au cours des 3 prochaines années.

Le versement de la subvention s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % au 1<sup>er</sup> trimestre
- 50 % au 2<sup>ème</sup> trimestre
- 20 % au 3<sup>ème</sup> trimestre
- le solde au 4<sup>ème</sup> trimestre

#### IV - BUDGET ANNEXE ESPACE CARAT

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **3 236 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	68 648,71 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		695 866,82 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	1 189 351,29 €	562 133,18 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 258 000,00 €</b>	<b>1 258 000,00 €</b>
PROPOSITIONS NOUVELLES	1 978 000,00 €	1 978 000,00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 978 000,00 €</b>	<b>1 978 000,00 €</b>
<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>3 236 000,00 €</b>	<b>3 236 000,00 €</b>

#### A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	879 478,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	530 237,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	560 000,00 €	367 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 285,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 131 278,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		7 500,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		472 222,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 978 000,00 €</b>	<b>1 978 000,00 €</b>

#### B) SECTION D'INVESTISSEMENT

##### 1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		367 000,00 €	367 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		2 000,00 €	2 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 505,64 €	6 650,00 €	27 155,64 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	48 143,07 €	57 500,00 €	105 643,07 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		756 068,11 €	756 068,11 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		133,18 €	133,18 €
	<b>TOTAL</b>	<b>68 648,71 €</b>	<b>1 189 351,29 €</b>	<b>1 258 000,00 €</b>

##### 2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		695 866,82 €	695 866,82 €
040	OPERATIONS PATRIMONIALES		560 000,00 €	560 000,00 €
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 000,00 €	2 000,00 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		133,18 €	133,18 €
	<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>1 258 000,00 €</b>	<b>1 258 000,00 €</b>

L'équilibre du budget inclut le versement d'une subvention du budget principal de 419 000 €.

L'article L. 2224-2 du CGCT prévoit en effet plusieurs dérogations au strict principe de l'équilibre des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) notamment :

- dans son alinéa 1, lorsque les exigences du service public fixées par la collectivité imposent des contraintes particulières de fonctionnement (gratuités accordées par GrandAngoulême pour certains évènements annuels), qui sont évaluées au stade du budget primitif à 123 000 €.



- dans son alinéa 2, lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs. A ce jour, les amortissements des travaux d'investissement réalisés à l'espace Carat ne peuvent pas être répercutés sur les usagers sans pratiquer des tarifs exorbitants.

Le versement de la subvention s'effectuera de la façon suivante :

- 25 % dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre soit 104 750 €
- 25% dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre soit 104 750 €
- 25% dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre soit 104 750 €
- Le solde au 4<sup>ème</sup> trimestre à la clôture de l'exercice

Le montant définitif de subvention au titre de l'année 2019 sera calculé en fin d'exercice, au vu de la réalité des contraintes effectivement imposées et la subvention versée sera ajustée en conséquence.

## V - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS / MOBILITES

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **110 198 000 €** et se répartit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	667 480,88 €	13 052 000,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	6 929 150,98 €	
PROPOSITIONS NOUVELLES	58 936 368,14 €	53 481 000,00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>66 533 000,00 €</b>	<b>66 533 000,00 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		15 796 015,95 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	43 665 000,00 €	27 868 984,05 €
<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>43 665 000,00 €</b>	<b>43 665 000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 198 000,00 €</b>	<b>110 198 000,00 €</b>

### A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		15 796 015,95 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	20 284 010,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	443 700,00 €	
014	ATENUATION DE PRODUITS	50 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 712 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 850 000,00 €	70 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 404 695,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	275 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	595 000,00 €	
68	PROVISION POUR RISQUES	300 595,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		3 430 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES		19 780 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		4 578 454,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		10 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		530,05 €
15201601	TUNNEL DE LA GATINE	2 750 000,00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>43 665 000,00 €</b>	<b>43 665 000,00 €</b>

### B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

#### 1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		6 929 150,98 €	6 929 150,98 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		70 000,00 €	70 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		157 000,00 €	157 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		675 000,00 €	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		164 000,00 €	164 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 498 100,00 €	1 498 100,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	106 842,88 €	27 250 906,14 €	27 357 749,02 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 638,00 €	1 362,00 €	10 000,00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	552 000,00 €		552 000,00 €
AP 1	Op*1501 BHNS		27 120 000,00 €	27 120 000,00 €
AP 2	15201701 OPERATIONS INDUITES DU BHNS		650 000,00 €	650 000,00 €
AP 4	15201801 SCHEMA D'ACCESSIBILITE		600 000,00 €	600 000,00 €
AP 5	15201801 MODERNISATION RESEAU		750 000,00 €	750 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>667 480,88 €</b>	<b>65 865 519,12 €</b>	<b>66 533 000,00 €</b>

## 2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 712 000,00 €	13 712 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 850 000,00 €	1 850 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		157 000,00 €	157 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			- €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		2 657 513,00 €	2 657 513,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	12 500 000,00 €	7 984 487,00 €	20 484 487,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		27 120 000,00 €	27 120 000,00 €
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	552 000,00 €		552 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>13 052 000,00 €</b>	<b>53 481 000,00 €</b>	<b>66 533 000,00 €</b>

## VI - BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **34 551 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	2 347 136,05 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	772 425,28 €	
PROPOSITIONS NOUVELLES	8 861 438,67 €	11 981 000,00 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>11 981 000,00 €</b>	<b>11 981 000,00 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		4 804 906,68 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	22 570 000,00 €	17 765 093,32 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 570 000,00 €</b>	<b>22 570 000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 551 000,00 €</b>	<b>34 551 000,00 €</b>

### A) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		4 804 906,68 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 069 421,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	7 579 000,00 €	
013	ATENUATION DE CHARGES		53 000,00 €
014	ATENUATION DE PRODUITS	95 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 734 500,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 522 615,00 €	121 500,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 323 450,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	21 103,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	224 911,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		1 202 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES		16 288 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		91 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		9 593,32 €
	<b>TOTAL</b>	<b>22 570 000,00 €</b>	<b>22 570 000,00 €</b>

### B) SECTION D'INVESTISSEMENT

#### 1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		772 425,28 €	772 425,28 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		121 500,00 €	121 500,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		310 000,00 €	310 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		374 900,75 €	374 900,75 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		70 000,00 €	70 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 195 142,35 €	2 421 090,00 €	4 616 232,35 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	151 993,70 €	2 552 863,95 €	2 704 857,65 €
AP 3	30201101 COLONNES ENTERREES		155 815,00 €	155 815,00 €
AP 4	30201102 AMNGT DECHETTERIE BREBONZAT		2 360 603,37 €	2 360 603,37 €
AP 7	30201602 CTRE TECHN. DECHETS MENAGERS		157 917,31 €	157 917,31 €
AP 9	30201702 BACS INDIV. COLLECTE COLLECTIVE		336 748,29 €	336 748,29 €
	<b>TOTAL</b>	<b>2 347 136,05 €</b>	<b>9 633 863,95 €</b>	<b>11 981 000,00 €</b>

## 2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 734 500,00 €	4 734 500,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 522 615,00 €	1 522 615,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		310 000,00 €	310 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		4 069 561,33 €	4 069 561,33 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 343 411,00 €	1 343 411,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		912,67 €	912,67 €
	<b>TOTAL</b>	- €	<b>11 981 000,00 €</b>	<b>11 981 000,00 €</b>

## VII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (Eaux Usées)

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **31 881 000 €**.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	527 874,16 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		929 169,24 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	15 472 125,84 €	15 070 830,76 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>16 000 000,00 €</b>	<b>16 000 000,00 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		2 916 568,44 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	15 881 000,00 €	12 964 431,56 €
<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>15 881 000,00 €</b>	<b>15 881 000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 881 000,00 €</b>	<b>31 881 000,00 €</b>

### A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		2 916 568,44 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 234 872,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	2 676 000,00 €	
013	ATENUATION DE CHARGES		
014	ATENUATION DE PRODUITS	50 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 917 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 152 000,00 €	3 296 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	28 200,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	630 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	192 928,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		9 421 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		247 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		431,56 €
	<b>TOTAL</b>	<b>15 881 000,00 €</b>	<b>15 881 000,00 €</b>

### B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

#### 1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		3 296 000,00 €	3 296 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		250 000,00 €	250 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 300,00 €	171 000,00 €	173 300,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 152,07 €	758 355,84 €	827 507,91 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	456 422,09 €	765 603,23 €	1 222 025,32 €
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 000 000,00 €	4 000 000,00 €
AP 4	Op°35201701 FLEAC PHOTOVOLTAIQUE		1 010 000,00 €	1 010 000,00 €
AP 2	Op°35201401 REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST		22 066,77 €	22 066,77 €
AP 3	Op°35201702 STEP MARSAC		500 000,00 €	500 000,00 €
AP 5	Op°35201801 TRVX STEP VINDELLE		299 100,00 €	299 100,00 €
AP 6	Op°35201802 SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT		1 900 000,00 €	1 900 000,00 €
AP 7	Op°35201803 TRVX CANALISATIONS & OUVRAGES		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>527 874,16 €</b>	<b>15 472 125,84 €</b>	<b>16 000 000,00 €</b>

## 2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		929 169,24 €	929 169,24 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 917 000,00 €	2 917 000,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		6 152 000,00 €	6 152 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		250 000,00 €	250 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		2 274,60 €	2 274,60 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		2 268 040,00 €	2 268 040,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		3 481 516,16 €	3 481 516,16 €
<b>TOTAL</b>		- €	<b>16 000 000,00 €</b>	<b>16 000 000,00 €</b>

### VIII - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Budget primitif comprend 948 954,45 € en recettes et 386 057,82 € en dépenses.

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	16 760,81 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		27 243,80 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	22 890,00 €	12 407,01 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>39 650,81 €</b>	<b>39 650,81 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		559 413,64 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	346 407,01 €	349 890,00 €
<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>346 407,01 €</b>	<b>909 303,64 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>386 057,82 €</b>	<b>948 954,45 €</b>

#### A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		559 413,64 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	138 173,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	180 000,00 €	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	8 107,01 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 300,00 €	890,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 827,00 €	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		300 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		49 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>346 407,01 €</b>	<b>909 303,64 €</b>

#### B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

##### 1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		890,00 €	890,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		15 000,00 €	15 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 760,81 €		16 760,81 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		7 000,00 €	7 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>16 760,81 €</b>	<b>22 890,00 €</b>	<b>39 650,81 €</b>

##### 2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		27 243,80 €	27 243,80 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 107,01 €	8 107,01 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		4 300,00 €	4 300,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>39 650,81 €</b>	<b>39 650,81 €</b>



## IX - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **18 003 000 €**

	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	209 254,06 €	0,00 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE		1 421 385,93 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	9 035 745,94 €	7 823 614,07 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>9 245 000,00 €</b>	<b>9 245 000,00 €</b>
AFFECTATION EXCEDENT 2018		3 788 324,53 €
PROPOSITIONS NOUVELLES	8 758 000,00 €	4 969 675,47 €
<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>8 758 000,00 €</b>	<b>8 758 000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 003 000,00 €</b>	<b>18 003 000,00 €</b>

### A) SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		3 788 324,53 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	726 500,00 €	
012	CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	275 000,00 €	
013	ATENUATION DE PRODUITS		
022	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 048 000,00 €	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 500 000,00 €	330 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 500,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	25 000,00 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	176 000,00 €	
68	PROVISION POUR RISQUES		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		2 639 600,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS		2 000 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		75,47 €
	<b>TOTAL</b>	<b>8 758 000,00 €</b>	<b>8 758 000,00 €</b>

### B) SECTION D'INVESTISSEMENT (reports et crédits nouveaux)

#### 1- Les dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		330 000,00 €	330 000,00 €
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		121 000,00 €	121 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		195 000,00 €	195 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		119 000,00 €	119 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 000,00 €	6 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	209 254,06 €	1 050 745,94 €	1 260 000,00 €
AP 1	Op°76200901 USINE D'EAU POTABLE DU PONTIL A TOUVRE		5 000 000,00 €	5 000 000,00 €
AP 2	Op°76200901 CANALISATIONS 2018		1 214 000,00 €	1 214 000,00 €
AP 3	Op°76200901 CANALISATIONS 2019		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>209 254,06 €</b>	<b>9 035 745,94 €</b>	<b>9 245 000,00 €</b>

## 2- Les recettes

CHAPITRE	LIBELLE	Reports	Propositions nouvelles	Cumul
001	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 421 385,93 €	1 421 385,93 €
021	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		6 048 000,00 €	6 048 000,00 €
040	OPERATIONS PATRIMONIALES		1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
041	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		121 000,00 €	121 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		154 595,00 €	154 595,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		19,07 €	19,07 €
<b>TOTAL</b>		- €	<b>9 245 000,00 €</b>	<b>9 245 000,00 €</b>

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 26 mars 2019,

**Je vous propose :**

**DE RECONDUIRE** en 2019 le vote par nature assorti d'une présentation fonctionnelle,

**DE VOTER** le budget primitif 2019 tel que décrit ci-dessus,

- Pour le **budget principal et les budgets annexes déchets ménagers et Aménagement de zones – Gestion immobilière**, au niveau du **chapitre**, pour la section de fonctionnement et au niveau du **chapitre et des opérations** pour la section d'investissement.
- Pour **les budgets annexes camping, assainissement, assainissement non collectif (SPANC), eau potable, transports et Espace CARAT** au niveau du **chapitre**, pour la section d'exploitation et au niveau du **chapitre et des opérations** pour la section d'investissement.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>15 avril 2019</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>16 avril 2019</b>

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION FINANCES ET RESPONSABILITES SOCIETALES DU 26 MARS 2019

### BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

Ainsi que rappelé lors des orientations budgétaires, la préparation budgétaire 2019 s'est effectuée dans un contexte national de réforme des finances locales et des relations entre l'Etat et les collectivités locales. Ainsi, le budget primitif traduit les différentes dispositions contenues dans la loi de finances initiale 2019 et la loi de programmation des finances publiques pour la période 2018-2022 : diminution de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, dégrèvement de la taxe d'habitation et maîtrise des dépenses de fonctionnement et de l'endettement.

La préparation du budget 2019 a donc fait l'objet d'une démarche basée sur la prospective financière établie pour les 5 prochaines années qui fixe des objectifs de restauration de l'épargne permettant de financer à terme une partie des dotations annuelles d'investissement.

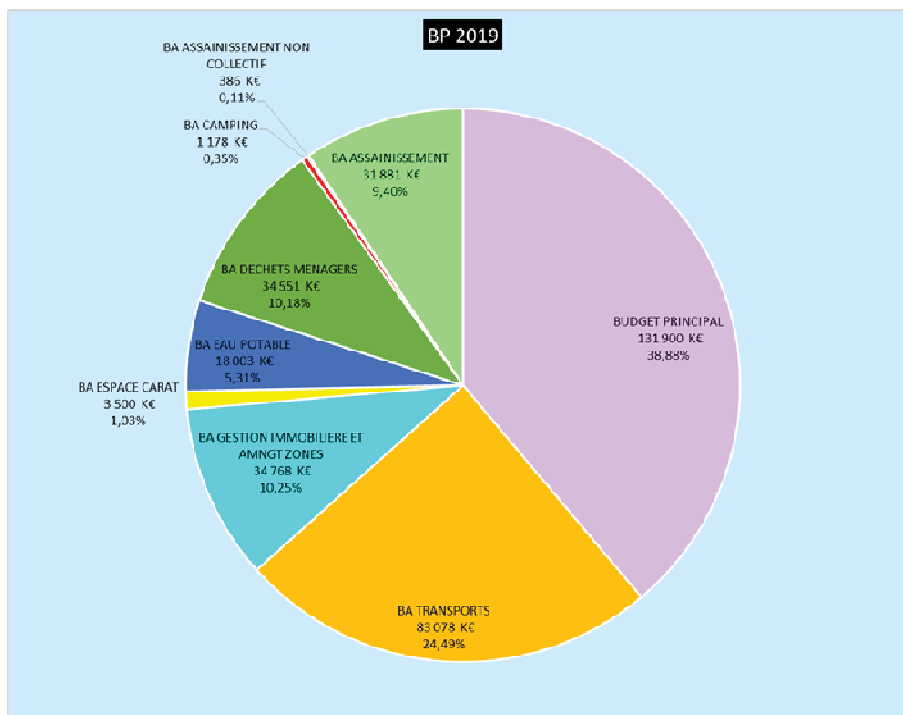
Pour ce faire, la stratégie financière de GrandAngoulême s'inscrit dans la durée et s'articule autour des axes prioritaires suivants :

- Maintien d'une épargne brute suffisante pour couvrir les dotations aux amortissements
- Préservation des ressources propres permettant de rembourser le capital emprunté,
- Maintien d'une capacité de désendettement en dessous du seuil de 12 ans maximum
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement : sur le budget principal, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre budgets primitifs 2018 et 2019 est limitée à 1 %
- Poursuite de la programmation pluriannuelle d'investissement volontariste qui vient soutenir l'économie locale et est génératrice d'emplois sur le territoire : 72,3 M€ tous budgets confondus.

### I - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Vous trouverez ci-dessous la présentation agrégée du budget de GrandAngoulême pour 2019 (crédits nouveaux et reports). Il s'établit à 194,9 M€ en fonctionnement et 144,4 M€ en investissement, soit au total **339 M€, tous budgets confondus**.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	Total général
BUDGET PRINCIPAL	87 246 000,00 €	44 654 000,00 €	131 900 000,00 €
BA TRANSPORTS	43 665 000,00 €	39 413 000,00 €	83 078 000,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	13 848 100,00 €	20 920 000,00 €	34 768 100,00 €
BA ESPACE CARAT	2 100 000,00 €	1 400 000,00 €	3 500 000,00 €
BA EAU POTABLE	8 758 000,00 €	9 245 000,00 €	18 003 000,00 €
BA DECHETS MENAGERS	22 570 000,00 €	11 981 000,00 €	34 551 000,00 €
BA CAMPING	463 270,00 €	715 000,00 €	1 178 270,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	346 407,01 €	39 650,81 €	386 057,82 €
BA ASSAINISSEMENT	15 881 000,00 €	16 000 000,00 €	31 881 000,00 €
<b>Total général</b>	<b>194 877 777,01 €</b>	<b>144 367 650,81 €</b>	<b>339 245 427,82 €</b>



Vous trouverez en annexe du présent rapport des présentations détaillées par thématiques reprenant le Budget Principal et les Budgets Annexes pour 2019. Aussi celui-ci s'attachera-t-il essentiellement à faire ressortir les principales évolutions du budget principal 2019 par rapport aux exercices antérieurs et à détailler les conditions de réalisation de son équilibre.

## II - LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal s'établit pour 2019 à 131,9 M€. Le tableau ci-après récapitule les dépenses et les recettes par chapitre de chaque section ainsi que les conditions de formation de son équilibre.

Proposition BP 2019 PRINCIPAL									
en €									
DEPENSES			RECETTES						
FONCTIONNEMENT									
	2017	2018	2019		2017	2018	2019		
011 Charges à caractère général	10 104 025,94	10 568 531,00	10 195 133,00	Résultat reporté (002)	13 430 620,72	10 788 649,05	9 538 538,72		
011 réinscriptions crédits 2016	686 230,00	0,00	0,00	70 Produits des services	6 157 258,00	6 680 857,00	6 870 347,00		
012 Charges de personnel	20 505 573,71	20 773 956,00	21 250 000,00	73 Fiscalité	46 297 227,00	48 240 167,00	49 105 455,00		
014 Atténuations produits	21 664 951,00	20 758 300,00	21 510 000,00	74 Dotations	21 231 701,00	20 944 752,00	20 767 009,00		
65 Autres charges de gestion courante	16 062 048,00	17 461 113,00	17 335 133,00	013 Atténuations de produits	193 028,00	223 900,00	223 900,00		
66 Charges financières	1 379 600,00	1 244 700,00	1 342 700,00	75 Produits de gestion courante	86 554,00	92 870,00	102 901,00		
67 Charges exceptionnelles	2 032 782,63	998 400,00	859 987,00	76 Produits financiers	113 000,00	44 425,00	21 103,00		
022 Dépenses imprévues	500 000,00	300 000,00	300 000,00	77 Produits exceptionnels	103 611,28	379,95	6 746,28		
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>72 935 211,28</b>	<b>72 105 000,00</b>	<b>72 792 953,00</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>87 613 000,00</b>	<b>87 016 000,00</b>	<b>86 636 000,00</b>		
<i>Virement</i>	<i>10 185 788,72</i>	<i>10 388 000,00</i>	<i>9 753 047,00</i>						
Dotation aux amortissements	4 902 000,00	4 900 000,00	4 700 000,00	Opérations ordre	410 000,00	390 000,00	610 000,00		
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>15 087 788,72</b>	<b>15 288 000,00</b>	<b>14 453 047,00</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>410 000,00</b>	<b>390 000,00</b>	<b>610 000,00</b>		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>88 023 000,00</b>	<b>87 393 000,00</b>	<b>87 246 000,00</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>88 023 000,00</b>	<b>87 406 000,00</b>	<b>87 246 000,00</b>		
INVESTISSEMENT									
	2017	2018	2019		2017	2018	2019		
Reports	1 897 348,90	2 063 482,65	3 296 726,00	Reports	10 996 754,97	5 000 000,00	7 359 908,00		
Résultat reporté (001)	9 050 852,72	9 054 082,65	9 879 085,35	Excédents capitalisés (1068)	0,00	6 330 320,35	5 815 903,05		
APCP	12 953 397,00	21 227 935,62	18 920 791,17	10 Dotations et réserves	2 200 000,00	2 200 000,00	1 700 000,00		
Opérations	326 497,00	20 100,00	15 788,34	13 Subventions d'investissement	759 740,00	2 388 078,00	6 524 491,00		
Emprunt	4 642 161,14	4 342 034,70	4 180 000,00	165 Cautions	30 000,00	13 034,70	1 000,00		
Refinancement dette	0,00	1 133 000,00	0,00	Refinancement dette	0,00	1 133 000,00	0,00		
20 Frais études	672 920,00	447 400,00	773 579,00	Autorisation emprunt	8 203 716,31	13 392 982,95	7 625 737,95		
204 Subv équipement	1 032 096,00	2 002 962,00	1 743 375,00	21 Immos corporelles	13 000,00	0,00	0,00		
21 Immos corporelles	1 733 875,00	1 203 014,38	1 423 903,14	26 Participations financières	0,00	500,00	0,00		
23 Travaux en cours	4 833 208,24	4 025 380,00	2 834 252,00	27 Autres immos financières	820 000,00	564 176,00	373 913,00		
26 Participations	342 000,00	392 000,00	76 500,00	45 Opérations pour comptes de tiers	7 000,00	1 359 908,00	0,00		
27 Autres immos financières	7 850,00	0,00	100 000,00						
45 Opérations pour comptes de tiers	215 794,00	1 359 908,00	0,00						
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>37 708 000,00</b>	<b>47 271 300,00</b>	<b>43 244 000,00</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>23 030 211,28</b>	<b>32 382 000,00</b>	<b>29 400 953,00</b>		
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2 100 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>800 000,00</i>	<i>Virement</i>	<i>10 185 788,72</i>	<i>10 388 000,00</i>	<i>9 753 047,00</i>		
<i>Autres opérations</i>	<i>410 000,00</i>	<i>398 700,00</i>	<i>610 000,00</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2 100 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>800 000,00</i>		
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>2 510 000,00</b>	<b>398 700,00</b>	<b>1 410 000,00</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>17 187 788,72</b>	<b>15 288 000,00</b>	<b>15 253 047,00</b>		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>40 218 000,00</b>	<b>47 670 000,00</b>	<b>44 654 000,00</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>40 218 000,00</b>	<b>47 670 000,00</b>	<b>44 654 000,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>128 241 000,00</b>	<b>135 063 000,00</b>	<b>131 900 000,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>128 241 000,00</b>	<b>135 076 000,00</b>	<b>131 900 000,00</b>		

## A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A.1 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proposées au budget primitif 2019 sont de 77,71 M€. Cette somme comprend 610 000 € de mouvements d'ordre (correspondants aux quotes-parts de subventions d'investissement transférées au compte de résultat) et 77,10 M€ de mouvement réels qui progressent de 826 000 € par rapport au BP 2018 soit + 1,1%.

Le tableau ci-dessous présente les recettes réelles de fonctionnement par chapitre :

Chapitres	Libellé	BP 2018	BP 2019	Ecart	Evol.	Rép.
73	Fiscalité	48 240	49 105	865	1,8%	64%
74	Dotations	20 945	20 767	-178	-0,8%	27%
70	Produits des services	6 681	6 870	189	2,8%	9%
013	Atténuations de charges	224	224	0	0,0%	0,29%
75	Autres produits de gestion courants	93	103	10	10,8%	0,13%
76	Produits financiers	44	21	-23	-52,3%	0,03%
77	Produits exceptionnels	44	7	-37	-84,1%	0,01%
78	Reprises de provisions	0	0	0	-	-
K€	<b>TOTAL</b>	<b>76 271</b>	<b>77 097</b>	<b>826</b>	<b>1,1%</b>	<b>100%</b>

91% des ressources de l'agglomération se concentrent sur les recettes fiscales (64%) et les dotations (27%). Le solde est essentiellement constitué des produits des services (9%).

#### A1.1 Fiscalité directe locale et dotations (chapitres 73 et 74)

Le tableau ci-après détaille les différents postes de recettes fiscales ainsi que les principales dotations de l'agglomération.

	2017	2018			2019	Evol. BP18 / BP19		Evol. pCA18 / BP19	
	CA	BP	pCA	Ecart	BP				
<b>Fiscalité Economique</b>	<b>30 327 680</b>	<b>30 606 918</b>	<b>30 508 296</b>	<b>-98 622</b>	<b>30 751 160</b>	<b>144 242</b>	<b>0,5%</b>	<b>242 864</b>	<b>0,8%</b>
CVAE	8 215 376	8 709 608	8 678 244	-31 364	8 958 817	249 209	2,9%	280 573	3,2%
CFE	12 403 441	12 577 000	12 722 074	145 074	12 718 196	141 196	1,1%	-3 878	0,0%
TASCOM	2 753 542	2 783 000	2 127 933	-655 067	2 159 830	-623 170	-22,4%	31 897	1,5%
IFER	746 428	746 000	763 164	17 164	765 000	19 000	2,5%	1 836	0,2%
All Comp	38 828	36 100	17 032	-19 068	15 000	-21 100	-58,4%	-2 032	-11,9%
DCRTP	2 533 473	2 105 316	2 533 473	428 157	2 490 000	384 684	18,3%	-43 473	-1,7%
FNGIR	3 485 459	3 485 459	3 481 717	-3 742	3 481 717	-3 742	-0,1%	0	0,0%
Taxe Séjour	146 697	160 000	182 060	22 060	160 000	0	0,0%	-22 060	-12,1%
Paris hipp.	4 435	4 435	2 599	-1 836	2 600	-1 835	-41,4%	1	0,0%
<b>Fiscalité Ménages</b>	<b>18 565 552</b>	<b>18 748 000</b>	<b>18 916 486</b>	<b>168 486</b>	<b>19 452 265</b>	<b>704 264</b>	<b>3,8%</b>	<b>535 778</b>	<b>2,8%</b>
TH	16 542 209	16 782 000	16 837 932	55 932	17 281 382	499 382	3,0%	443 450	2,6%
TFB	641 751	649 000	649 176	176	665 414	16 414	2,5%	16 238	2,5%
TFNB	106 927	103 000	107 714	4 714	112 715	9 715	9,4%	5 001	4,6%
TATFNB	224 640	214 000	224 746	10 746	232 583	18 583	8,7%	7 837	3,5%
All Comp	1 050 025	1 000 000	1 096 918	96 918	1 160 170	160 170	16,0%	63 252	5,8%
<b>FPIC</b>	<b>1 594 334</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 378 978</b>	<b>-21 022</b>	<b>1 452 000</b>	<b>52 000</b>	<b>3,7%</b>	<b>73 022</b>	<b>5,3%</b>
<b>DGF</b>	<b>15 765 249</b>	<b>15 600 000</b>	<b>15 506 255</b>	<b>-93 745</b>	<b>15 256 255</b>	<b>-343 745</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-250 000</b>	<b>-1,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66 252 815</b>	<b>66 354 918</b>	<b>66 310 015</b>	<b>-44 903</b>	<b>66 911 680</b>	<b>556 762</b>	<b>0,8%</b>	<b>601 665</b>	<b>0,9%</b>

Autres recettes fiscales	1 115 201
Autres dotations	1 845 584
	69 872 465

## Fiscalité économique

---

Les prévisions de recettes de la fiscalité économique ont été réalisées à taux constant et sont fondées sur les bases prévisionnelles « estimatives » communiquées par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Ces recettes représentent 30,75 M€ et sont en augmentation de 243 K€ par rapport au projet de Compte administratif 2018 soit + 0,8%. Il est à noter que bien que cette dynamique soit portée par la Cotisation à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), la croissance de la Contribution économique territoriale (CET) ralentit depuis deux ans : + 3,8% entre 2017 et 2018 puis + 1,3% entre 2018 et 2019.

**Contribution Economique Territoriale (CET) : 21,68 M€**

La Contribution économique territoriale (CET) regroupe deux éléments : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)<sup>1</sup> et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)<sup>2</sup>.

Le produit attendu au titre de la CFE a été calculé sur la base du taux voté en 2017, soit, conformément à la délibération adoptée au mois de mars 2017, le taux moyen pondéré calculé à partir des produits perçus l'année précédente sur le territoire des communautés fusionnées (communauté + communes de la CC Vallée de l'Echelle) : 25,72%. Le montant des bases retenu correspond à l'estimation communiquée à ce jour par la DGFIP et consiste à reconduire les bases 2018 alors même que la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives prévue en loi de finances initiale pour 2019 est de 2,2%.

S'agissant de la CVAE<sup>2</sup>, le montant inscrit de 8,96 M€ correspond au montant notifié par les services fiscaux et est progression par rapport à 2018 de 3,2%. A noter que la CVAE perçue en 2019 correspond au solde de 2017 et aux deux premiers acomptes de 2018 versés par les entreprises.

**Allocations compensatrices : 0,015 M€**

Il s'agit ici des allocations compensatrices de CFE, versées par l'Etat, et estimées à 15 K€ pour 2019. Ces allocations compensatrices diminuent année après année, car elles jouent le rôle de variable d'ajustement des concours financiers de l'Etat aux collectivités. Elles sont désormais déconnectées de la réalité des montants d'exonération de plein droit appliquées aux entreprises.

**Compensations : 5,97 M€**

Cette rubrique regroupe la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) pour 2 490 K€ (2 533 K€ en 2018) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) pour 3 482 K€ (reconduction 2018).

On peut noter que la DCRTP est anticipée en baisse de 44 K€ par rapport 2018 car elle se trouve désormais intégrée à l'enveloppe normée des variables d'ajustements des concours financiers de l'Etat. Rappelons que cette dotation avait vocation à compenser les pertes de ressources liées à la suppression de la taxe professionnelle et à son remplacement en 2011 par la cotisation économique territoriale. Pour les collectivités comme GrandAngoulême pour lesquelles le Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ne suffisait pas à compenser la perte subie, le complément de ressources pour garantir la neutralité financière de la réforme était versé sous forme de DCRTP. Le montant en avait été définitivement arrêté en 2012 et n'avait, jusqu'à présent, jamais évolué.

**IFER : 0,765 M€**

---

<sup>1</sup> CFE : La CFE correspond à la part de l'ancienne taxe professionnelle basée sur la valeur foncière des entreprises, avec une minoration de 30% pour les établissements industriels. L'abattement de 16 % qui existait sur cette part en régime de taxe professionnelle est supprimé. Les taux du Département et de la Région ont été transférés à l'agglomération et corrigés pour prendre en compte la réduction des frais de gestion perçus par l'Etat qui passent de 8% à 3%.

<sup>2</sup> CVAE : La CVAE correspond à la cotisation minimale assise sur la valeur ajoutée des entreprises de l'ancienne taxe professionnelle. Son taux est national et progressif en fonction du chiffre d'affaires : de 0% pour les entreprises réalisant moins de 500 K€ de CA à 1,5% pour les entreprises réalisant plus de 50 M€ de CA.

L'IFER (Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau) concerne certaines entreprises dont l'activité est exercée dans les secteurs des éoliennes, des installations de production d'électricité, des transformateurs électriques et des stations radioélectriques. Le produit de l'IFER perçu en 2018 a été de 763 K€. En l'absence d'autre élément d'information, le montant prévisionnel proposé pour le BP 2019 est de 765 K€.

**TASCOM : 2,16 M€**

La TASCOM s'applique aux surfaces commerciales ouvertes depuis le 1er janvier 1960, réalisant un chiffre d'affaires hors taxes supérieur ou égal à 460 K€ et d'une surface de vente au détail supérieur à 400 m<sup>2</sup>. Le produit de TASCOM perçu en 2018 a été de 2 128 K€. Le montant proposé pour 2019 de 2 160 M€ tient compte des coefficients décidés par délibération en 2017 : 1,15 avec une période de lissage de 3 ans. En 2019 coexisteront ainsi un coefficient de 1,15 sur le territoire des communes d'ex-GrandAngoulême et de 1,10 sur le territoire des autres communes.

## **Fiscalité ménages**

---

Les prévisions de recettes de la fiscalité ménages ont été réalisées à taux constant et sont fondées sur les bases prévisionnelles « estimatives » communiquées par la DGFIP. Ces recettes représentent 19,45 M€ et sont en augmentation de 536 K€ par rapport au projet de CA 2018 soit + 2,8 %. Il est à noter que cette dynamique est en augmentation de 0,9 point par rapport à 2018, et est portée par la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives prévue en loi de finances initiale pour 2019 établie à 2,2 % contre 1,2 % en 2018.

**Taxe d'habitation : 16,78 M€**

Le produit de TH estimé pour 2019 est de 17 281 K€ avec un taux de 9,26 %. Ce produit traduit une évolution des bases de 2,6 %, dont 2,2 % de revalorisation forfaitaire et 0,4 % d'évolution physique.

A noter que le dégrèvement progressif sur 3 ans pour 80 % des contribuables instauré par la loi de finances pour 2018 doit être neutre sur le produit perçu par la collectivité. Il apparaît toutefois de plus en plus clairement qu'à terme, cette taxe sera supprimée mais les modalités de la compensation de cette suppression sont en discussion et ne sont pas encore arrêtées.

**Taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,67 M€**

Le produit de TFB estimé pour 2019 est de 665 K€ avec un taux de 0,406 %. Ce produit traduit une évolution des bases de 2,5 %, dont 2,2 % de revalorisation forfaitaire et 0,3 % d'évolution physique. Il est par ailleurs à préciser que plus du quart des bases de foncier bâti relèvent de bases économiques (foncier d'entreprises).

**Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 0,11 M€**

Le produit de TFNB, estimé pour 2019 est de 113 K€ avec un taux de 5,71 %.

**Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 0,23 M€**

Cette recette correspond à la prise en compte de la réduction des frais de gestion de l'Etat de 4,4 % à 1 % sur les taux des communes et ne donne pas lieu à un vote de taux par le Conseil Communautaire. Le produit de TATFNB prévu pour 2019 est de 233 K€.

**Allocations compensatrices : 1,16 M€**

Il s'agit ici des allocations compensatrices de TH, versées par l'Etat, et estimées à 1 160 K€ pour 2019 soit en hausse de 63 K€ par rapport à 2018.

---



## Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Pour 2019, l'enveloppe nationale du FPIC est maintenue à 1 Md€, soit un montant identique depuis 2016. L'attribution FPIC (qui dépend de la richesse relative des territoires les uns par rapport aux autres) est estimée à 3,7 M€ pour l'ensemble intercommunal, en baisse de 100 K€ par rapport à 2018. La répartition de droit commun de cette attribution entre communes et agglomération est fonction du coefficient d'intégration fiscal (CIF). Pour 2019, le CIF retenu pour la répartition du FPIC est de 39,45 % soit une attribution prévisionnelle pour l'agglomération de 1,4 M€ en baisse de 73 K€ par rapport à 2018.

*FPIC : la Loi de Finances de 2012 a institué un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal et intercommunal. Ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources des intercommunalités et communes les plus « riches » pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Les collectivités peuvent être contributrices et/ou bénéficiaires du FPIC.*

*CIF : le CIF est égal au produit fiscal perçu par la Communauté minoré des attributions de compensation et de 50 % de la dotation de solidarité communautaire), rapporté au produit fiscal perçu par la Communauté augmenté du produit fiscal perçu par les communes membres. Plus le CIF est élevé, plus le territoire est considéré comme intégré, lui permettant ainsi de bénéficier de majoration au titre du FPIC et de la dotation de solidarité communautaire au sein de la DGF.*

## Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Pour 2019, la DGF est estimée à 15,26 M€, comprenant :

- la dotation d'intercommunalité pour 3 333 K€, montant identique à celui perçu en 2018 grâce au mécanisme de garantie dont l'agglomération devrait pouvoir bénéficier
- la dotation de compensation pour 11 923 K€, intégrant une érosion de 250 K€ liée à l'évolution du CIF (voir paragraphe supra).

DGF	CA 2017	pCA 2018	BP 2019
<b>Dotation d'Intercommunalité</b>	<b>3 333 010</b>	<b>3 333 622</b>	<b>3 333 622</b>
Evol.		0,0%	0,0%
Ecart		612	0
<b>Dotation de Compensation</b>	<b>12 432 239</b>	<b>12 172 633</b>	<b>11 922 633</b>
Evol.		-2,1%	-2,1%
Ecart		-259 606	-250 000
<b>DGF</b>	<b>15 765 249</b>	<b>15 506 255</b>	<b>15 256 255</b>
Evol.		-1,6%	-1,6%
Ecart		-258 994	-250 000

## Autres recettes fiscales

D'autres recettes fiscales sont proposées au chapitre 73 du budget primitif pour 1,12 M€. Il s'agit des attributions de compensation perçues par l'agglomération pour 89 K€, de la taxe GEMAPI pour 260 K€ et du reversement de versement transport par le budget annexe pour 766 K€. Ce dernier correspond aux dépenses de mobilité supportées par le budget principal et à financer par le VT.

## Autres dotations, subventions et participations

D'autres dotations, subventions et participations sont proposées au chapitre 74 du budget primitif pour 1,84 M€. Il s'agit notamment des participations de la CAF pour 849 K€ (crèche Les Poussins 589 K€, RAM 75 K€, ALSH 185 K€). Par ailleurs, il est prévu des participations de l'Etat pour 358 K€, de la Région pour 389 K€ et du Département pour 99 K€.

### A1.2 Produits des services

Les produits des services sont estimés à 6,87 M€ pour 2019, en hausse de 2,8 % par rapport à 2018. Ce chapitre regroupe plusieurs types de recettes.



L'agglomération encaisse différentes redevances en contrepartie de services rendus dont notamment :

- Conservatoire Gabriel FAURE	286 K€
- Ecole d'art	93 K€
- Nautilus	1 373 K€
- Centre sportif des Montagnes	55 K€
- Crèche et services périscolaires	417 K€

Des refacturations sont réalisées au profit du budget principal :

- Participations des budgets annexes aux charges administratives	1 705 K€
- Refacturation du carburant aux budgets annexes	1 212 K€
- Refacturation du carburant à la ville d'Angoulême	232 K€
- Participation du SMAPE	325 K€
- Remboursement des services communs	496 K€
- Refacturation du service ADS	517 K€

### A1.3 Autres recettes

D'autres recettes sont proposées au budget primitif 2019 pour 335 K€. Il s'agit principalement des remboursements de salaires des personnels pour 224 K€ ainsi que des revenus locatifs pour 94 K€.

## A.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au BP 2019 s'établissent à 87 246 K€, dont 14 453 K€ de dépenses d'ordre et 72 793 K€ de dépenses réelles.

### **A.2.1 Les dépenses d'ordre**

Les dépenses d'ordre, de 14 453 047 €, sont composées de 4 700 K€ de dépenses amortissements et de 9 753 047 € de virement à la section d'investissement, permettant d'autofinancer un montant équivalent de dépenses.

### **A.2.2 Les dépenses réelles**

Les dépenses réelles inscrites au BP 2019 sont de 72 792 953 €, en augmentation de 1 % seulement par rapport au BP 2018.

Au chapitre 011, **les charges à caractère général** s'élèvent à 10 195 133 €, soit en diminution de 373 398 € et de 3,5 % par rapport au BP 2018, grâce à un travail de maîtrise globale des charges de fonctionnement de la collectivité.

Au chapitre 012, **les charges de personnel** s'établissent à 21 250 000 €, en augmentation de 476 044 € et de 2,3 % par rapport au BP 2018. A noter que ces dépenses évoluent pour partie sous l'effet de facteurs exogènes et qu'une partie de ces dépenses font l'objet de refacturations soit directement (services communs) soit indirectement (flux croisés en provenance de budgets annexes) ou de cofinancements. Un rapport thématique spécifique aux charges de personnel figure en annexe.

Au chapitre 014, les **atténuations de produits** sont exclusivement composées des attributions de compensations (AC) versées aux communes membres de la communauté d'agglomération. On note à ce stade une augmentation de ces reversements de 751 700 € et de 3,6 %, en lien avec la redistribution d'un certain nombre de compétences à l'issue du travail de définition des intérêts commentaires et des compétences facultatives au 31/12/2018. L'augmentation de ce chapitre constitue en partie le pendant des diminutions d'inscriptions de dépenses sur d'autres lignes budgétaires, la redistribution des compétences devant faire l'objet d'un transfert de charges à hauteur des montants qu'y consacrait la collectivité. Le montant inscrit n'est que provisoire, le montant définitif des AC n'étant déterminé qu'à l'issue des travaux de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), qui doit statuer sur les charges transférées avant le 30 septembre 2019.

Enfin, une partie des attributions de compensation est versée en section d'investissement, à hauteur de 741 000 €, ce qui porte le montant total des AC inscrites au BP 2019 à 22 241 000 €.

Au chapitre 65, les **autres charges de gestion courante** s'établissent à 17 335 133 €, en diminution de 125 9820 € et de 0,7 % par rapport au BP 2018, et sont principalement composées de :

- la contribution obligatoire au Service départemental d'incendie et de secours, à hauteur de 7 964 501 €, en augmentation de 127 731 € par rapport à 2018.
- la participation au budget annexe Aménagement de zones et gestion immobilière (voir rapport thématique en annexe), à hauteur de 1 302 782 €, en diminution de 107 218 € par rapport au BP 2018.
- la subvention à la régie de la salle de musiques actuelles La Nef à hauteur de 695 000€, montant équivalent à celui de 2018
- la subvention au centre social Effervescentre, à hauteur de 585 735 € mais dont le montant doit faire l'objet d'une redéfinition à l'issue de l'année scolaire 2018/2019 en lien avec la restitution aux communes de la compétence en matière de temps d'accueil périscolaire
- la subvention à l'office du Tourisme (377 K€), à OMEGA (351 K€), à la Mission locale (228,8 K€), aux syndicats de bassin dans le cadre de la délégation de la compétence GEMAPI (258,36 K€)
- diverses contributions obligatoires (SMPI, CIBDI, SMAPE, SMAC,...) pour près de 1 080 K€
- les indemnités et cotisations des élus pour 740 K€
- de provisions pour créances éteintes ou admises en non valeur pour 27 000 €.
- un ensemble d'enveloppe de subventions relatives aux compétences exercées par GrandAngoulême, dont beaucoup font l'objet de propositions d'individualisations dès le stade du budget primitif et pour lesquelles des rapports sont présentés lors de ce conseil communautaire.

Au chapitre 66, les **charges financières** s'élèvent à 1 342 700 €, et sont en augmentation par rapport à 2018, à la fois en lien avec l'augmentation de l'encours de dette, qui s'établit au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à 46,14 M€, en augmentation de 3,81 M€ et de 9 % (voir le rapport sur la gestion de la dette) mais également avec une provision liée à une possible remontée des taux pour la part d'emprunt à taux variable.

A noter également une part des intérêts liés au contrat de Partenariat public privé (PPP) pour le stade d'athlétisme, à hauteur de 173 200 €, ainsi qu'une enveloppe de 50 000 € pour le remboursement d'intérêts sur une ligne de trésorerie (voir rapport gestion de la dette).

Au chapitre 67 des **charges exceptionnelles**, les inscriptions s'élèvent à 859 987 €, en diminution de 138 413 € et de près de 14 %. Ce chapitre enregistre les subventions exceptionnelles versées aux budgets annexes Camping et Carat, en baisse respectivement de 9 863 € (-5 %) et de 33 000 € (-7,3 %), ainsi que les aides versées aux entreprises dans le cadre des appels à projets Entrepreneuriat et Relatio (216 750 €) et diverses autres provisions pour dépenses exceptionnelles (intérêts moratoires, annulations de titres sur exercices antérieurs).

Enfin, une provision de 300 000 € est inscrite au chapitre des **dépenses imprévues**, montant équivalent de celui du BP 2018 et qui représente 0,4 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement. Ce montant pourra faire l'objet d'un ajustement en fonction des résultats de la notification attendue des produits de la fiscalité. Il pourra être utilisé en cours d'année à l'occasion de décisions modificatives pour abonder certains chapitres où les inscriptions se révéleraient être insuffisantes.

## **B – SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 44 654 K€, contre 47 670 K€ au BP 2018.

### **B.1 Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement se composent pour 1 410 K€ de dépenses d'ordre et pour 43 244 K€ de dépenses réelles

#### **B.1.1 Les dépenses d'ordre**

Les dépenses d'ordre, à hauteur de 1 410 K€ se composent de 800 K€ d'opérations patrimoniales (opérations d'ordre au sein de la section d'investissement, équilibrées en dépenses et en recettes), en prévision d'écritures d'intégration de frais d'étude en travaux ou de crédits nécessaires à l'enregistrement d'opérations telles que les cessions à titre gracieux ou à l'euro symbolique).

Un montant de 610 K€ est prévu pour la reprise des subventions transférables au compte de résultat.

#### **B.1.2 Les dépenses réelles**

Les dépenses réelles s'élèvent à 43 244 K€ et se composent du remboursement du capital de la dette, de dotations annuelles, des crédits de paiement liés à des opérations ou à des autorisations de programme.

**Le remboursement du capital de la dette** s'élève à 4 180 K€, dont 4 000 K€ pour le remboursement de la dette courante (voir le rapport sur la gestion de la dette), 180 K€ pour le remboursement en capital du partenariat public privé pour le stade d'athlétisme et 1 K€ pour faire face à d'éventuels remboursements de cautions.

Les **dotations annuelles** correspondent aux dépenses de gros entretien réparation du patrimoine courant de la collectivité, au renouvellement de son parc de matériel et véhicules, aux subventions d'équipement non gérées en AP/CP ainsi qu'aux participations financières et aux prêts accordés par la collectivité. Le montant inscrit au BP 2019 est de 6 951,6 K€ et se compose de la façon suivante.

Un montant de 773 579 € est inscrit au titre des **immobilisations incorporelles**, dont 304 300 € au titre d'acquisition ou renouvellement de logiciels. Ce montant important est lié à la volonté d'inscrire la collectivité dans le schéma numérique et de la doter d'outils permettant d'assurer la transition numérique : gestion électronique de documents, déploiement du parapheur électronique, gestion du patrimoine, renouvellement de l'orthophotoplan en lien avec le système d'information géographique, etc...

Un montant de 347 279 € est également inscrit au titre de frais d'étude : requalification friche Lafarge, étude réseau de chaleur Girac-Centre universitaire, redéfinition de l'offre de la crèche, étude sur la tuilerie de Niollet pour une mise en sécurité du site, diagnostic de l'éclairage public ainsi que des installations thermiques,...

Au titre des **immobilisations corporelles**, c'est un crédit de 1 423 903 € qui est proposé au BP 2019 dont les montants principaux sont :

- 292 K€ au titre d'acquisition et renouvellement de matériels pour l'entretien des espaces verts
- 180 K€ au titre de l'acquisition de l'immeuble situé 32 rempart de l'Est à Angoulême pour héberger le service Pays d'Art et d'Histoire (PAH)
- près de 354 K€ de matériel informatique, pour le renouvellement du parc matériel (infrastructures et postes individuels) et dont le financement est assuré par l'amortissement des matériels, qui s'élèvera en 2019 à près de 390 K€
- 73,3 K€ de renouvellement de matériel de bureau
- près de 233 K€ de matériel divers, dont 30 K€ pour les instruments de musique, 35K€ de matériel de cuisine pour renouveler l'équipement du snack restaurant de Nautilus, 20 K€ pour la cage de lancer de marteau du stade d'athlétisme mais également du matériel pour la crèche (13,8 K€), pour le conservatoire (34,5 K€), pour l'Alpha (36 K€) des matériels pour la gestion du magasin, près de 20 K€ de matériel pour le service PAH, des panneaux directionnels pour les zones d'activité, 16 K€ de matériel et outillage pour la régie travaux, etc...
- 70 K€ pour le renouvellement de véhicules (1 fourgonnette et 2 fourgons)

Au titre des **immobilisations en cours** est inscrit un crédit de 2,8 M€, dont :

- près de 657 K€ de travaux sur les bâtiments du siège (bld Besson Bey, Jean Mermoz, 139 rue de Paris, Ecopôle)
- 500 K€ au titre des eaux pluviales,
- 426,5 K€ de travaux à Nautilus, ce bâtiment nécessitant un certain nombre de travaux de mise aux normes ou d'améliorations
- 298,5 K€ de travaux au centre sportif des montagnes pour l'isolation et l'étanchéité ainsi que des travaux thermiques
- 233,7 K€ de travaux à la crèche,
- 118 K€ au titre de l'aménagement de l'aire de grand passage et de l'aire de Champniers
- 100 K€ de provision pour travaux d'extension de réseau dans le cadre de la compétence Haut débit et communications électroniques
- 84 K€ de travaux au Conservatoire
- 64,8 K€ pour les baignades (aires de jeux, reprise de dalles, mise aux normes,...)
- 38,7 K€ de travaux à l'école d'arts, dont 7 K€ à l'Epiphyte

Au titre des **subventions d'équipements**, un montant de 1 743 375 € est inscrit, comprenant :

- 741 K€ d'attributions de compensation
- 350 K€ de contribution au Syndicat mixte du pôle de l'image (SMPI)
- 229 K€ de subventions ADEL TEP, dont une bonification de 50 K€ pour le soutien au commerce local (voir rapport lors de cette même session)
- 126 K€ de fonds de concours aux communes pour le soutien à la construction et à la réhabilitation d'équipements sportifs
- 50 K€ de fonds de concours aux équipements culturels
- 50 K€ de fonds de concours aux communes pour le soutien au commerce de proximité et de centralité, en lien avec le schéma directeur
- 63 175 € de contribution au Syndicat mixte d'aménagement du plan d'eau (SMAPE)
- 51 K€ de contribution au syndicat mixte des aéroports (SMAC)
- 40 K€ de subvention d'équipement pour l'école de la 2<sup>ème</sup> chance

Au chapitre des **Participations financières**, un crédit de 76 500 € est inscrit, dont 26 K€ pour une éventuelle participation au capital de la société Méthangoumois et 50 K€ pour une participation à une société de soutien au développement des énergies renouvelables.

Au chapitre des **Prêts et autres immobilisations financières**, un crédit de 100 K€ est inscrit pour permettre une avance en compte courant d'associé à la SEM Territoires Charentes.

Quelques crédits sont gérés sous forme d'**Opérations**, à hauteur de 15 788,34 €, sans gestion en pluriannualité. La gestion en Opérations permet d'isoler ces crédits du reste des dotations et a l'avantage de permettre une fongibilité entre les différentes natures de dépenses.

Font ainsi l'objet d'une telle gestion :

- Les travaux au sein du Bureau d'information municipale (BIM) pour l'installation de l'accueil de l'Office du tourisme. Au titre de 2019, ce sont 4 000 € qui sont inscrits.
- Le site de l'Epiphyte faisait l'objet d'une gestion en Opération et nécessite l'inscription d'un solde de 131,04 €
- Le Gymnase de Dirac était également concerné et le crédit 2019 permettant le solde de l'opération est de 1 657,30 €
- Enfin la Pépinière agricole nécessite l'inscription d'un crédit de 10 000 €.

Enfin beaucoup d'opérations font désormais l'objet d'une gestion en Autorisation de programme / crédits de paiement (AP/CP), permettant à la fois une fongibilité des crédits ainsi que l'échéancement des crédits de paiement pour accompagner le déroulement du calendrier de réalisation, en inscrivant les crédits au plus près des besoins.

A ce titre, ce sont 18,9 M€ qui sont inscrits au Budget principal, et qui concernent les opérations suivantes :

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et s.
AP 02 - MEDIATHEQUE	10199804	32195000	31614222,02	580777,98	480000	100777,98		0
AP 06 - ORU - HABITAT/ORU	10200703	11124753	8969573,37	2155179,63	306236,81	1848942,82		0
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGES MULIMODAL	10201004	10 480 492,00	6 794 629,77	3 685 862,23	3 685 862,23			0,00
AP 14 - SECTEUR GARE	10201001	8 600 000,00	3 840 063,80	4 759 936,20	1 594 519,00	3 165 417,20		0,00
AP 15 - LIGNE GRANDE VITESSE	10201103	12 000 000,00	11 399 732,93	600 267,07	0,00	600 267,07		0,00
AP 16 - PARVIS POLE ECHANGES MULTIMODAL	1016	9 296 020,00	6 439 406,66	2 856 613,34	2 700 000,00	156 613,34		0,00
AP 18 - PUBLIC SPECIFIQUE	10201402	352 000,00	24 711,75	327 288,25	150 000,00	177 288,25		0,00
AP 19 - REHABILITATION DU PARC PUBLIC EXISTANT	10201403	1 250 000,00	675 368,00	574 632,00	260 000,00	314 632,00		0,00
AP 20 - HABITAT INDIGNE 2014 - 2020	10201404	2 018 797,00	1 199 399,15	819 397,85	400 000,00	419 397,85		0,00
AP 21 - PCS 2014 - 2020 P°Nvelles PARC PUBLIC	10201405	4 161 742,00	1 139 550,00	3 022 192,00	1 496 008,00	1 417 254,00	108 930,00	0,00
AP 22 - ACCESSION A LA PROPRIETE 2014 - 2020	10201406	1 684 000,00	1 280 000,00	404 000,00	316 000,00	88 000,00		0,00
AP 23 - PNRU2 Bel air Etang des moines CLA Couronne 2014 - 2020	10201602	9 000 000,00	235 888,56	8 764 111,44	323 000,00	750 000,00	750 000,00	6 941 111,44
AP 24 - RN 141	10201603	5 000 000,00	1 859 867,00	3 140 133,00	1 375 000,00	1 765 133,00		0,00
AP 25 - STADE CHANZY	10201605	1 570 000,00	1 034 993,00	535 007,00	535 007,00			0,00
AP 26 - AMENAGEMENT VOIRIE ZONES MONTAGNE	10201702	452 020,00	22 020,00	430 000,00	120 000,00	300 000,00	10 000,00	0,00
AP 28 - VAL DE CHARENTE -V092	10201704	893 000,00	4 353,96	888 646,04	323 000,00	100 000,00	100 000,00	365 646,04
AP 29 - PLUI	10201705	428 113,00	242 469,87	185 643,13	93 660,00	91 983,13		0,00
AP 30 - DOC D'URBANISME	10201706	400 000,00	210 498,42	189 501,58	161 000,00	28 501,58		0,00
AP 31 - RENOVATION ENERGETIQUE DE BATIMENTS	10201707	384 839,17	371 896,98	12 942,19	12 942,19			0,00
AP 33 - ALSH	10201662	1 837 543,23	1 421 106,46	416 436,77	416 436,77			0,00
AP 35 - COUP DE POUCE SORTIE DE VACANCE (PINEL+)	10201717	200 000,00	49 700,00	150 300,00	90 000,00	60 300,00		0,00
AP 36 - NAUTILUS - PHOTOVOLTAIQUE	10201718	1 070 000,00	43 008,00	1 026 992,00	759 852,00	267 140,00		0,00
AP 37 - NAUTILUS - TOITURE	10201719	2 510 400,00	39 702,50	2 470 697,50	136 720,00	2 333 977,50		0,00
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	10201720	660 000,00	609 559,00	50 441,00	50 441,00			0,00
AP 39 - TROIS CHENES ET SNPE	10201721	198 000,00	0,00	198 000,00	178 000,00	20 000,00		0,00
AP 40 - BAROUILHET	10201801	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	50 000,00	1 800 000,00	150 000,00	0,00
AP 41 - LIAISONS DOUCES	10201802	200 000,00	41 421,43	158 578,57	158 578,57			0,00
AP 42 - PEM LA COURONNE	10201803	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00			0,00
AP 43 - CONSERVATOIRE	10201804	70 000,00	14 640,00	55 360,00	55 360,00			0,00
AP 45 - DECONSTRUCTION CENTRE EQUESTRE LES FRAUDS	10201806	250 000,00	2 794,00	247 206,00	200 000,00	47 206,00		0,00
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	10201807	446 000,00	337 653,93	108 346,07	108 346,07			0,00
AP 47 - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	10201809	150 000,00	0,00	150 000,00	80 000,00	70 000,00		0,00
AP 48 - AMENAGEMENT BARREAU NORD LES MONTAGNES	10201810	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	300 000,00	300 000,00	400 000,00	0,00
<b>Sous/total APCR existantes</b>		<b>122 122 719,40</b>	<b>79 918 230,56</b>	<b>42 204 488,84</b>	<b>17 155 969,64</b>	<b>16 222 831,72</b>	<b>1 518 930,00</b>	<b>7 306 757,48</b>
AP 49 - LIAISON HOTELS LES MONTAGNES	10201901	559 080,00	0,00	559 080,00	108 000,00	429 000,00	22 080,00	0,00
AP 50 - LIAISON ROND-POINT CROIX BLANCHE LES MONTAGNES	10201902	1 430 000,00	0,00	1 430 000,00	30 000,00	250 000,00	800 000,00	350 000,00
AP 51 - LOCAL DE STOCKAGE DE GRANDANGOULEME	10201903	1 280 000,00	0,00	1 280 000,00	500 000,00	340 000,00	440 000,00	0,00
AP 52 - PRODUCTION NOUVELLE 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT	10201904	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	350 000,00	700 000,00	350 000,00	0,00
AP 53 - REHABILITATION 2019-2020 NOUVEAU REGLEMENT	10201905	388 000,00	0,00	388 000,00	116 400,00	194 000,00	77 600,00	0,00
AP 54 - REHABILITATION SIEGE	10201906	60 000,00	0,00	60 000,00	40 000,00	20 000,00		0,00
AP 55 - REHABILITATION VOIRIES	10201907	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	300 000,00	400 000,00	400 000,00	900 000,00
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	10201908	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	220 000,00	270 000,00	270 000,00	540 000,00
AP 57 - AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE 2019	10201909	250 000,00	0,00	250 000,00	100 000,00	150 000,00		0,00
<b>Sous/total AP nouvelle</b>		<b>8 667 080,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 667 080,00</b>	<b>1 764 400,00</b>	<b>2 753 000,00</b>	<b>2 359 680,00</b>	<b>1 790 000,00</b>
AP 27 - ADAPTABILITE ECOLES	10201703	3 458,93	3 458,93	0,00	0,00			0,00
<b>Sous/total AP à clôturer</b>		<b>3 458,93</b>	<b>3 458,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>130 793 258,33</b>	<b>79 921 689,49</b>	<b>50 871 568,84</b>	<b>18 920 369,64</b>	<b>18 975 831,72</b>	<b>3 878 610,00</b>	<b>9 096 757,48</b>

La majorité est des AP de projet, dont l'échéancier est amené à évoluer avec les réalisations techniques. Parmi les AP déjà existantes, les crédits de paiement les plus importants seront consacrés en 2019, à l'achèvement de la passerelle de la gare, au parvis du pôle d'échange multimodal (parvis ouest), aux travaux du secteur gare, ainsi qu'aux AP en matière de logement.

A noter la demande d'ouverture d'AP en matière d'aménagement de la voirie de la zone des montagnes (2 M€) et de l'ensemble des zones d'activités (2 M€ sur 5 ans), à l'acquisition et aménagement d'un local destiné au stockage du magasin des services techniques bâtimentaires (1 280 K€), à des AP complémentaires en matière de logement, liées à l'extension du périmètre du PLH (1 788 K€), au schéma cyclable (1 300 K€).

A noter la proposition de passage en AP des aides en matière d'immobilier d'entreprises, sous forme d'AP annuelles d'un montant de 250 K€ et dont le montant sera revu en début d'exercice suivant pour être ramené au montant des engagements effectifs, en même temps que l'ouverture d'une nouvelle AP annuelle. Les versements pourront être échelonnés sur plusieurs exercices, en fonction de l'avancement des projets financés et du règlement d'intervention.

Enfin, il est proposé l'ouverture d'une AP d'amorce à hauteur de 60 K€ pour lancer une étude de programmation sur les bâtiments du siège, afin d'envisager les travaux à réaliser pour finir de réhabiliter les bâtiments récemment acquis et optimiser l'agencement et la distribution des locaux.



## **B.2 Recettes d'investissement**

Les recettes d'investissement se composent pour 15 253 K€ de recettes d'ordre et pour 29 400,95 K€ de recettes réelles.

### **B.2.1 Recettes d'ordre**

Les recettes d'ordre, ne faisant pas l'objet de mouvement de fonds, s'élèvent au projet de BP 2019 à **15 253 047 €** et sont composées :

- pour 9 753 047 € du virement de la section de fonctionnement
- pour 4 700 000 € des amortissements
- pour 800 000 € d'opérations patrimoniales, au sein de la section d'investissement

### **B.2.2 Recettes réelles**

Les recettes réelles s'élèvent à **29 400 953 €**. Elles sont composées de :

- **reports de l'exercice 2018, pour 7 359 908 €**, dont un report de 6 M€ d'autorisation d'emprunt. En effet, sur le contrat de prêt de 10 M€ souscrit en fin d'année 2018 avec la Société Générale (voir également le rapport relatif à la Gestion de la dette), seuls 4 M€ ont été effectivement mobilisés et il reste donc un solde de 6 M€ à mobiliser, avec une date limite maximum de mobilisation au 31/12/2019.

Le solde du report, soit 1 359 908 €, est relatif à l'opération pour compte de tiers avec SNCF réseaux pour la partie de la passerelle de la gare réalisée pour leur compte (escaliers et ascenseurs de desserte des quais essentiellement).

- de la prévision **d'affectation du résultat au compte 1068** d'excédent capitalisés, pour **5 815 903,05 €** et destiné à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à la clôture des comptes de 2018 (voir également le rapport sur la reprise anticipée des résultats de 2018). Le montant définitif sera validé après l'adoption du compte administratif 2018, lors d'une prochaine session.

- d'un montant de **1 700 K€ au titre du FCTVA**, montant prévisionnel en lien avec les inscriptions de dépenses d'investissement. A noter que le FCTVA est perçu d'un trimestre sur l'autre pour les EPCI comme GrandAngoulême et que le FCTVA perçu en 2019 sera relatif au dernier trimestre 2018 et aux trois premiers trimestres de 2019.

- de recettes de **subventions pour 6 524 491 €**. En effet, l'avancement en 2018 et 2019 d'opérations d'investissement faisant l'objet de cofinancements va permettre de réaliser des appels de fonds importants. Ce montant se compose de :

- 634 163 € au titre de l'ALSH, avec des financements DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et du Département
- 50 000 € au titre de la V92 Flowvélo©
- 10 000 € au titre du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)
- 1 720 220 € de Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) au titre de l'opération Cœur d'agglomération pour le parvis ouest
- 3 537 830 € pour la passerelle de la gare, dont 2 755 K€ au titre du contrat de plan Etat-Région et 783 K€ au titre du Département.
- près de 57 K€ de Fonds régional d'intervention local (FRIL) et de Fonds européen de développement régional (FEDER) au titre des travaux réalisés dans les écoles
- 66 819 € de cofinancement du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC) pour les aides ADEL TPE (aides au développement d'entreprises – Très petites entreprises)

A noter également 104 K€ de recettes d'attributions de compensation en provenance des communes dans le cadre de transferts de charges.

- du remboursement de la part de capital de la dette relative aux Déchets ménagers et portée par le budget principal, pour 373 913 €
- de cautions à hauteur de 1 000 €.

Le solde du financement de la section d'investissement fait l'objet de l'inscription, pour 7 625 737,95 €, d'une autorisation d'emprunt. Cumulée avec l'autorisation d'emprunt reportée de 6 M€, c'est un montant total d'emprunt de 13,6 M€ qui est ainsi inscrit au projet de BP 2019.

## **C. Les conditions de réalisation de l'équilibre**

### **C1 – La reprise des résultats antérieurs**

Conformément à la délibération proposant une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018, il est inscrit au projet de budget 2019 :

- en dépenses d'investissement, la reprise du résultat de 2018 du budget principal, pour 9 879 085,35 €,
- en excédents de fonctionnement capitalisés au compte 1068, la somme de 5 815 903,05 € qui sert à la couverture du besoin de financement en fin d'exercice 2018
- en recettes de fonctionnement, la part non capitalisée du résultat de fonctionnement 2018 soit 9 538 538,72 €.

A noter également l'inscription de reports de crédits d'investissement, de l'exercice 2018, soit :

- 3 296 726 € en dépenses d'investissement
- 7 359 908 € en recettes d'investissement dont une part de 6 M€ correspondant au report d'un emprunt souscrit en fin d'année 2018.

### **C2 – La réalisation de l'équilibre et le recours à l'emprunt**

L'équilibre du budget principal 2019 de GrandAngoulême se schématise de la façon suivante :  
L'épargne brute (hors reprise des résultats) dégagée ressort à 4 305 K€. Compte tenu d'un remboursement en capital net du remboursement du budget annexe des déchets ménagers de 3 806 K€, l'épargne nette ressort à + 499 K€.

Avec la reprise du résultat antérieur reporté, l'autofinancement brut s'élève à 13 843 K€ et couvre la dotation nette aux amortissements, de 4 090 K€ ainsi que le remboursement en capital des emprunts, de 4 180 K€.

La section d'investissement du budget principal fait ressortir un besoin de financement de 7 626 K€ qu'il convient de financer.

Il est ainsi proposé :

- de ne pas recourir au levier fiscal en laissant les taux fixés au niveau de 2018
- par conséquent, de recourir à l'emprunt pour un montant de 7 626 K€. Compte tenu des 6 M€ d'autorisation d'emprunt reportés au titre de 2018, le montant total de l'inscription d'emprunts en recettes s'élève à 13 626 K€.



Dépenses de gestion 71 450	Recettes réelles 77 097
Intérêt des emprunts 1 343	Résultat reporté 9 539
Opérations d'ordre 14 453	Opérations d'ordre 610
<b>TOTAL FONCT.</b> <b>87 246</b>	<b>TOTAL FONCT.</b> <b>87 246</b>
Opérations d'ordre 610	Opérations d'ordre 14 453
Résultat reporté 9 879	Reports 7 360
Reports 3 297	Excédents capitalisés 5 816
Remboursement dette 4 180	Opérations compte de tiers 0
Opérations compte de tiers 0	Recettes investissmeent 8 599
Dépenses investissement 25 888	TOTAL : 37 028
<b>TOTAL INVEST.</b> <b>43 854</b>	<b>Besoin financement</b> <b>7 626</b>
	<b>TOTAL INVEST.</b> <b>43 854</b>
* hors opérations patrimoniales	

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION FINANCES ET RESPONSABILITES SOCIETALES DU 26 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ADMINISTRATION GENERALE**

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

Sont présentées ci-après les dépenses de l'ensemble des services dits « support » de l'agglomération qui apportent leur expertise juridique, financière ou technique aux services opérationnels dans leurs missions de service public. Il s'agit de l'ensemble des services de la Direction Ressources (administration générale, conseil juridique, commande publique, système d'information, finances), de la Direction de la communication, de l'atelier mécanique, des espaces verts et du service construction et patrimoine.

#### **I – Le service de l'administration générale**

Les dépenses du service de l'administration générale comprennent les frais de documentation et d'archivage qui sont prévus à hauteur de 39 248 € (contre 30 770 € en 2018) en augmentation par rapport à 2018 afin de prendre en compte une nouvelle prestation pour la rédaction des différents procès-verbaux et comptes rendus de séance.

#### **II – Le service Juridique**

Le budget total s'établit à 1 021 819,42 € et se répartit comme suit par budget :

BDGT	F	I	Total général
BUDGET PRINCIPAL	289 675,00 €	8 000,00 €	297 675,00 €
BA TRANSPORTS	17 300,00 €		17 300,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	431 500,00 €	1 984,42 €	433 484,42 €
BA ESPACE CARAT	98 300,00 €		98 300,00 €
BA EAU POTABLE	12 650,00 €		12 650,00 €
BA DECHETS MENAGERS	99 015,00 €		99 015,00 €
BA CAMPING	17 280,00 €		17 280,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	2 100,00 €		2 100,00 €
BA ASSAINISSEMENT	44 015,00 €		44 015,00 €
<b>Total général</b>	<b>1 011 835,00 €</b>	<b>9 984,42 €</b>	<b>1 021 819,42 €</b>

Les principaux postes de dépenses sont :

- les cotisations d'assurance pour un total de 288 860 € (responsabilité civile, dommage aux biens, flotte automobile et auto collaborateur). La relance des marchés d'assurance arrivés à échéance au 31/12/2018 a permis de réaliser une économie substantielle de 117 K€.
- des frais d'honoraires et de contentieux pour 103 415 €
- les taxes foncières pour 574 560 € dont 400 K€ pour le budget annexe de gestion immobilière et d'aménagement de zones.

### III – Le service de la commande publique

Le budget total s'élève à 47 800 € dont 25 000 € de frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales et 2 800 € d'adhésion à l'Association des Marchés Publics d'Aquitaine qui met à disposition de GrandAngoulême sa plateforme de dématérialisation des marchés publics. 20 000 € sont par ailleurs prévus pour un accompagnement à la création d'une centrale d'achat entre l'agglomération et ses communes membres.

### IV – La Direction des Systèmes d'Information

Le budget total de la direction des systèmes d'information s'élève à 2 061 491,04 € dont 772 010 € en fonctionnement (contre 842 950 K€ en 2018) et 1 289 481,04 € en investissement (contre 1 090 950 € en 2018).

La répartition par budget s'établit de la façon suivante :

BDGT	F	I	Total général
BUDGET PRINCIPAL	485 210,00 €	753 981,04 €	1 239 191,04 €
BA TRANSPORTS	22 050,00 €	15 100,00 €	37 150,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	19 000,00 €	40 000,00 €	59 000,00 €
BA ESPACE CARAT	26 400,00 €	24 150,00 €	50 550,00 €
BA EAU POTABLE	6 050,00 €	12 000,00 €	18 050,00 €
BA DECHETS MENAGERS	113 100,00 €	246 250,00 €	359 350,00 €
BA CAMPING	4 700,00 €	3 000,00 €	7 700,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	8 300,00 €	15 000,00 €	23 300,00 €
BA ASSAINISSEMENT	87 200,00 €	180 000,00 €	267 200,00 €
<b>Total général</b>	<b>772 010,00 €</b>	<b>1 289 481,04 €</b>	<b>2 061 491,04 €</b>

Les principaux postes de dépenses concernent :

En section de fonctionnement :

- la maintenance applicative pour un total de 243 860 € tous budgets confondus
- les frais de télécommunication (lignes fixes et mobiles) pour 241 400 €
- diverses prestations de services et d'assistance pour 132 300 €
- des redevances pour concessions de logiciels pour 41 350 €

En investissement :

- les acquisitions de logiciel sont prévues à hauteur de 508 K€ pour l'ensemble des budgets.

L'enjeu de la transition numérique dans l'administration porte principalement sur l'intégration des outils numériques dans la gestion et les services de la collectivité. Aussi, de nombreux projets permettant de développer la gamme des services aux usagers-citoyens et aux partenaires de la collectivité mais également de rendre les services existants plus efficaces sont inscrits au budget 2019.

On citera par exemple pour les projets les plus importants :

- la mise en œuvre d'un parapheur électronique,
- le déploiement d'un logiciel transversal de gestion du temps et de transfert des éléments variables de paye,
- l'acquisition d'un référentiel précis orthophotoplan (115 K€ répartis sur plusieurs budgets), document métrique qui se superpose parfaitement à un plan ou à une carte et qui permettra d'opérer une amélioration significative de la cartographie de nos réseaux.
- le remplacement du logiciel métier de gestion des déchets,
- l'acquisition d'un logiciel de gestion des transports scolaires suite au transfert de compétence de la Région.
- ou encore la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme qui sera obligatoire à compter de 2022.

La définition du schéma directeur des usages et services numériques permettra de prioriser les actions à mener et d'adapter le plan de charge de la Direction des Systèmes d'Information.

- L'acquisition de matériel informatique : 631,4 K€ pour l'ensemble des budgets qui comprend les renouvellements de copieurs, traceurs et de matériels informatiques, l'équipement de systèmes de vidéosurveillance dans les déchèteries et les bâtiments

communautaires, les équipements de système de téléphonie, l'équipement des camions bennes en chronos tachygraphes et de renouvellement de matériels serveurs...

- De travaux d'aménagements et de câblage pour 145 K€ dont une opération majeure de câblage du siège en raison d'une installation obsolète et impossible à faire évoluer pour accompagner les organisations des services.

## **V – L'atelier mécanique**

Le budget total de l'atelier mécanique s'élève à 4 501 316 € dont 2 616 316 € en fonctionnement et 1 885 000 € en investissement.

Les principaux postes de dépenses concernent :

### En fonctionnement :

- l'approvisionnement en carburant : 1.57 M€ prévu au BP 2019 dont 1,112 M€ au titre du budget annexe des déchets ménagers contre 1,27 M€ en 2018 soit une hausse de +23,6%. Cette hausse tient compte des hausses des prix et de l'impact de la réorganisation des tournées de collecte de déchets. Sur ce montant, 232 K€ sont refacturés à la ville d'Angoulême.
- L'entretien des véhicules pour 737 K€ (somme en stabilité par rapport à 2018).
- L'acquisition de pièces détachées pour 255 K€

### En investissement :

1,8 M€ sont prévus au titre du renouvellement et l'acquisition de véhicules et matériels roulants qui font l'objet d'une programmation pluriannuelle :

- 70 K€ au titre du budget principal
- 1 360 K€ au titre du budget annexe des déchets ménagers
- 450 K€ au titre du budget annexe de l'assainissement

## **IV – Le service de construction et du patrimoine**

Le service de construction et patrimoine est chargé de l'entretien des bâtiments et équipements communautaires.

Le budget total de fonctionnement s'élève à 2 961 163 € tous budgets confondus dont 1 700 000 € pour le budget principal, 561 982 € pour le budget annexe Gestion immobilière et aménagement de zones, 209 400 € pour l'espace CARAT, 275 874 € pour le budget annexe des déchets ménagers et 72 000 € pour l'assainissement.

Le budget est augmentation de 1,6% par rapport au BP 2018 et prend en compte un certain nombre de variations à la hausse ou à la baisse :

- Augmentation des coûts de l'énergie et de la consommation : il s'agit du poste le plus important avec 431 K€ inscrits au budget principal pour un montant réalisé en 2018 de 547 K€.
- Baisse de 67 K€ crédits destinés aux tenues de travail suite à la mise en place d'une procédure de remplacement à l'usure (150 K€ inscrits)
- Les crédits liés à l'entretien et aux réparations des divers équipements et bâtiments communautaires s'élèvent à 214 K€ et ceux liés aux voiries des zones d'activités et aux terrains à 216 K€
- Les divers contrats de maintenance (ascenseurs, extincteurs, matériels techniques, ...) s'élèvent à 187 K€
- 178 K€ sont inscrits pour diverses fournitures d'entretien, de petits équipements

En investissement, sur le budget principal, outre les crédits nécessaires aux grosses opérations qui font l'objet d'un suivi à la programmation pluriannuelle des investissements et qui sont détaillés dans le rapport sur les autorisations de programme, **au titre des dotations annuelles, 2.4 M€ sont inscrits :**

- Sur le chapitre 20, pour la réalisation d'études de programmation ou de faisabilité, 152 K€ sont inscrits dont une étude de programmation suite à la redéfinition de l'offre Crèche, pour la tuilerie de Niollet, étude pour un réseau de chaleur ou encore un diagnostic des installations solaires thermiques.
- Sur le chapitre 21, au titre des acquisitions, 354 500 € sont inscrits dont 180 K€ pour l'acquisition de l'immeuble situé au 32 rue Rempart de l'Est pour installer le service de Pays d'Art et d'Histoire, 60 K€ pour du mobilier, 98,7 K€ pour divers matériels (dont 35 K€ de matériels de cuisine au restaurant de Nautilus et 20 K€ pour une cage de lancer de marteau au stade)
- Sur le chapitre 23, 1,9 million de travaux sont inscrits dont, pour les plus grosses opérations de réaménagements :
  - o 150 K€ à l'écopôle de Fregeneuil pour la création d'une aire de dépotage et de réfection de plateforme et travaux de réaménagement de l'aire de lavage de Fregeneuil (3ème tranche)
  - o 90 K€ pour la fourniture et la pose de menuiseries au 139 rue de Paris (les travaux bénéficient d'une subvention de l'ADEME)
  - o 65 K€ sur les zones d'activité pour une étude de circulation directionnelle ZAE Les Montagnes et une étude de requalification des zones d'activités
  - o 210 K€ pour les travaux à la crèche (travaux de verrière + balcon + plafond + charpente)
  - o 84 K€ au conservatoire (traitement confort d'été des salles de cours, remplacement automate GTC (CTA Auditorium)).
  - o 29 K€ à l'école d'art
  - o 50 K€ pour l'aménagement de l'immeuble 32 rue des remparts de l'Est
  - o 202.5 K€ pour le centre sportif des montagnes (travaux thermiques et d'étanchéité)
  - o 422.5 K€ à Nautilus (remplacement CTA restaurant + zones cardio, mise aux normes groupe eau glacée, travaux d'étanchéité de toitures terrasses, généralisation GTC sur les équipements, travaux sur surfaceuse, réaménagement de l'accueil, déchloraminateur)

## **VII – Le service des espaces paysagers**

Le budget total du service des espaces paysagers s'élève à 1 732 374 € dont 932 899 € en fonctionnement et 799 475 € en investissement.

La répartition par budget s'établit de la façon suivante :

<b>BDGT</b>	<b>F</b>	<b>I</b>	<b>Total général</b>
BUDGET PRINCIPAL	731 399,00 €	769 475,00 €	1 500 874,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	100 000,00 €		100 000,00 €
BA ESPACE CARAT	17 000,00 €		17 000,00 €
BA EAU POTABLE	3 800,00 €		3 800,00 €
BA DECHETS MENAGERS	5 700,00 €		5 700,00 €
BA CAMPING		30 000,00 €	30 000,00 €
BA ASSAINISSEMENT	75 000,00 €		75 000,00 €
<b>Total général</b>	<b>932 899,00 €</b>	<b>799 475,00 €</b>	<b>1 732 374,00 €</b>

Les principaux postes de dépenses concernent :

- La contribution au SMAPE qui s'élève en fonctionnement pour 2019 à 498 089 € contre 474 370 €, soit + 5% d'augmentation et à 63 175 € en investissement (en stabilité par rapport à 2018).
- Les dépenses d'entretien des espaces verts pour une somme totale de 274 560 € (dont 169 K€ sur le budget principal, 100 K€ sur le BA de gestion immobilière et d'aménagement de zones).
- 323 K€ sont inscrits au titre de l'AP 28 Voie douce en Val de Charente pour l'acquisition de terrains et des travaux d'aménagements.
- 292 K€ sont inscrits pour l'acquisition de matériel dont cette année, un porte multi-outil qui permettra de réaliser en interne certaines prestations d'entretien des voies et espaces verts des zones d'activités et/ou autres équipements communautaires.

## VIII – La communication

Le budget de la communication s'établit sur le budget principal à 595 K€, en stabilité par rapport au budget total voté en 2018, et se décline dans les différentes fonctions et compétences de l'agglomération comme suit :

F°	Total
ACTION CULTURELLE	54 500,00 €
ADMINISTRATION GENERALE DE L'AGGLOMERATION	3 500,00 €
AIDE AU TOURISME	20 000,00 €
AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	12 000,00 €
CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES (BC)	500,00 €
CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	6 500,00 €
ECOLE D'ART DU GRAND ANGOULEME	6 000,00 €
EPIPHYTE(VE)	2 000,00 €
INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	100 000,00 €
L'ALPHA	21 500,00 €
MAGAZINE AGGLOMERATION	184 800,00 €
MARKETING	63 000,00 €
NAUTILIS	16 500,00 €
PDU & MOBILITES	15 000,00 €
SECTEUR GARE	4 000,00 €
SERVICES COMMUNS (ENVIRONNEMENT)	37 600,00 €
SERVICES COMMUNS (LOGEMENT)	40 000,00 €
URBANISME	8 252,00 €
<b>Total général</b>	<b>595 652,00 €</b>

Les crédits recouvrent le champ classique des dépenses de communication d'une collectivité : annonces et insertions, publications (L'Actu, L'Actu des services, ...), réalisation de divers supports papier ou numériques, organisations d'événements, objets publicitaires, etc...

Le total des crédits relatifs à la communication, tous budgets confondus, est le suivant :

BDGT	F	I
BUDGET PRINCIPAL	592 152,00 €	3 500,00 €
BA TRANSPORTS	100 000,00 €	
BA ESPACE CARAT	17 200,00 €	
BA DECHETS MENAGERS	104 000,00 €	
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	1 000,00 €	
BA ASSAINISSEMENT	2 500,00 €	
<b>Total général</b>	<b>816 852,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>

## IX – Les finances

Hormis les dépenses d'ordre, les attributions de compensation, le remboursement de la dette (voir rapport spécifique) ou la contribution au SDIS, la direction des finances dispose, sur le budget principal d'une inscription de fonctionnement de 782 490 € au titre du BP 2019.

Ces crédits peuvent être classés comme suit :

- Les crédits découlant des activités liées au service des finances: 55 700 €
  - 15 700 € de services bancaires dont 11 000 € de provision pour frais d'engagement sur de nouveaux emprunts et 4 700 € au titre des régies
  - 40 000 € d'études (dont pacte financier et fiscal)
- Les crédits non affectés : 392 490 € dont :
  - 300 000 € de dépenses imprévues
  - 27 000 € de créances éteintes
  - 15 000 € de titres annulés
  - 20 000 € d'intérêts moratoires
- Les crédits de facturation d'un service : 235 000 €
  - 235 000 € de flux financiers croisés (remboursement de l'eau pluviale au budget annexe de l'assainissement)
- Les crédits généraux de la collectivité gérés par le service Finances : 99 300 €
  - 61 000 € de frais d'affranchissement
  - 6 000 € de contrats de prestation de services (remise courrier pour l'Alpha et pour le siège)
  - 3 300 € de location-entretien des machines à mise sous pli et à affranchir
  - 20 000 € de fournitures administratives
  - 9 000 € de catalogues et imprimés (réalisation de documents officiels, achat d'enveloppes avec logo pour les services)

Pour les autres budgets, on retrouve les mêmes typologies de dépenses :

- Créances admises en non-valeur et créances éteintes : 111 600 €

BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	18 000,00 €
BA ESPACE CARAT	1 000,00 €
BA EAU POTABLE	5 400,00 €
BA DECHETS MENAGERS	60 000,00 €
BA CAMPING	2 200,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	4 000,00 €
BA ASSAINISSEMENT	21 000,00 €

- Titres annulés : 73 500 €

BA TRANSPORTS	10 000,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	12 000,00 €
BA EAU POTABLE	10 000,00 €
BA DECHETS MENAGERS	40 000,00 €
BA CAMPING	1 500,00 €



- Intérêts moratoires et charges exceptionnelles : 236 477 €

BA TRANSPORTS	75 000,00 €
BA GESTION IMMOBILIERE ET AMNGT ZONES	7 318,00 €
BA EAU POTABLE	127 760,00 €
BA DECHETS MENAGERS	4 911,00 €
BA ASSAINISSEMENT	21 488,00 €

- Flux financiers croisés : 1 727 000 €

BA TRANSPORTS	625 000,00 €
BA EAU POTABLE	220 000,00 €
BA DECHETS MENAGERS	530 000,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	52 000,00 €
BA ASSAINISSEMENT	300 000,00 €

- Affranchissement : 23 400 €

BA TRANSPORTS	2 000,00 €
BA ESPACE CARAT	2 500,00 €
BA EAU POTABLE	900,00 €
BA DECHETS MENAGERS	11 000,00 €
BA CAMPING	1 000,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	900,00 €
BA ASSAINISSEMENT	5 100,00 €

- Fournitures administratives : 8 000 €

BA ESPACE CARAT	500,00 €
BA DECHETS MENAGERS	4 000,00 €
BA ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	500,00 €
BA ASSAINISSEMENT	3 000,00 €

- Impôts (Cotisation Foncière des Entreprises) et autres droits : 71 700 €

BA ESPACE CARAT	66 000,00 €
BA CAMPING	5 000,00 €
BA ASSAINISSEMENT	700,00 €

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION FINANCES ET RESPONSABILITES SOCIETALES DU 26 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA GESTION DE L'EAU**

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

Les crédits au budget primitif 2019 au titre de la **thématique Eau** relève de plusieurs compétences : la gestion des eaux pluviales urbaines, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et le service public de distribution d'eau potable.

#### ➤ **Eaux pluviales (Budget principal)**

Par délibération n°2018.12.406, le conseil communautaire a réaffirmé l'exercice de sa compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines, au titre d'une compétence facultative.

Au titre de cette compétence, GrandAngoulême assure les études hydrauliques, gère les travaux liés au transport et au traitement des eaux pluviales et urbaines, œuvre à la création d'ouvrages ainsi qu'à la réhabilitation des ouvrages existants.

**En section de fonctionnement**, les crédits pour 2019 sont de 703 169 €, contre 756 251 € au BP 2018.

Ce montant comprend pour 297 K€ de charges de personnel ainsi que 235 K€ de remboursement de frais au budget annexe Assainissement, correspondant à une quote-part de frais de personnel et autres assurés par les agents de l'assainissement au titre de la compétence eaux pluviales urbaines.

Le solde des crédits, soit 171 169 € € (contre 192 221 € au BP 2018), comprend pour l'essentiel les frais d'entretien de voirie et de terrain, les frais de traitement des sables et sous-produits des eaux pluviales, l'entretien, la réparation et l'achat des pièces détachées de l'hydrocureuse et de la balayeuse, l'achat de fonte mais également une quote-part de la cotisation à l'Etablissement territorial public de bassin (EPTB).

**En section d'investissement**, les crédits de paiement inscrits s'élèvent à 767 787 € :

↳ Travaux réhabilitation et extension eaux pluviales : 500 k€ dont 100 k€ relatifs au marché d'entretien du patrimoine et 100 k€ (montant à affiner) relatif à des travaux liés à un dossier « contentieux »

↳ PPRI de l'Anguienne : fin des travaux et soldes des missions SPS et de la maîtrise d'œuvre pour un montant de 24 k€.

Des crédits sont également inscrits à hauteur de 158 787 € au titre du solde d'opérations inscrites dans la programmation pluriannuelle des investissements :

Intitulé	Opération N°	TOTAL AP	REALISATIONS AU 31/12/2018	RESTE A REALISER	CP 2019	CP 2020	CP 2021
AP 38 - CANALISATION PLUVIALE BHNS	10201720	660 000,00	609 559,00	50 441,00	50 441,00		
AP 46 - EAUX PLUVIALES - GRAND FONT	10201807	446 000,00	337 653,93	108 346,07	108 346,07		

Ce programme travaux est hors travaux liés au BHNS.

### ➤ GEMAPI (Budget principal)

La compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation.

La réforme concentre à l'échelle intercommunale des compétences précédemment morcelées. La communauté d'agglomération peut ainsi concilier urbanisme et prévention des inondations par une meilleure intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire, notamment à travers les documents d'urbanisme et par la gestion des ouvrages de protection mais aussi concilier urbanisme et gestion des milieux aquatiques en facilitant l'écoulement des eaux et en gérant des zones d'expansion des crues.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides

Le volet « prévention des inondations » de la GEMAPI est plus particulièrement constitué par les actions de type « aménagement de bassins versants ».

Grand Angoulême a confié l'exercice de cette compétence aux trois syndicats de bassin œuvrant au niveau des différents bassins versants des cours d'eau traversant le territoire : le syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB), le Syndicat du bassin versant du Né, le Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA). La portion de territoire de la commune de Dignac dépendant du bassin versant de la Dronne médiane est gérée en direct par GrandAngoulême.

Les dépenses au titre de cette compétence sont donc quasi exclusivement constituées par les contributions aux différents syndicats, qui ont fait l'objet d'une délibération lors de la session du mois de février 2019 (délibération n°2019.02.005). Elles s'établissent à 260 156 € et se répartissent entre les syndicats de la façon suivante :

Bassins versants	Syndicats	Prévisionnel
Bandiat Tardoire Bonnieure	SyBTB Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure	36 000 €
Né	Syndicat du bassin versant du Né	1 600 €
Angoumois	SyBRA Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois	221 356 €
Dronne médiane	GrandAngoulême (pour partie de la commune de Dignac)	1 200 €
<b>TOTAL</b>		<b>260 156 €</b>

Le financement de cette compétence est assuré par la taxe GEMAPI, dont le montant est strictement équivalent à celui des dépenses, taxe arrêtée par délibération et qui se compose d'un produit faisant l'objet d'une répartition par les services fiscaux sur la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises par application de la variation de taux nécessaire à l'obtention du produit supplémentaire recherché aux taux moyens pondérés de chacun de ces taxes.

### ➤ Eau potable (Budget annexe)

La compétence Eau potable, financée via une redevance, fait l'objet d'un budget annexe géré selon la nomenclature M49 applicable aux services publics locaux de distribution d'eau potable. Le budget annexe Eau potable proposé pour 2019 s'équilibre à hauteur de 8 758 K€ en section de fonctionnement et de 9 245 K€ en section d'investissement.

Proposition BP 2019 EAU POTABLE							
en K€							
DEPENSES			RECETTES				
FONCTIONNEMENT							
	BP 2017	BP 2018	OB 2019		BP 2017	BP 2018	OB 2019
Réinscriptions crédits 2016	20			Résultat reporté (002)	2 225	2 367	3 788
Crédits nouveaux	1 208	1 051	1 210	Crédits nouveaux	2 598	2 888	4 640
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>1 227</b>	<b>1 051</b>	<b>1 210</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>4 823</b>	<b>5 255</b>	<b>8 428</b>
<i>Virement</i>	<i>2 429</i>	<i>2 974</i>	<i>6 048</i>				
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 235</i>	<i>1 300</i>	<i>1 500</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>68</i>	<i>70</i>	<i>330</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>3 664</b>	<b>4 274</b>	<b>7 548</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>68</b>	<b>70</b>	<b>330</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 891</b>	<b>5 325</b>	<b>8 758</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 891</b>	<b>5 325</b>	<b>8 758</b>
INVESTISSEMENT							
	BP 2017	BP 2018	OB 2019		BP 2017	BP 2018	OB 2019
Reports	715	641	209	Reports	30		
APCP	1 500	700	7 214	Résultat reporté (001)	1 139	1 019	1 421
Autres dépenses	2 602	4 038	524	Excédents capitalisés (1068)			
Provision travaux			751	Autres	147	251	155
Remboursement emprunt	95	95	95	Emprunt			
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>4 912</b>	<b>5 474</b>	<b>8 794</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>1 316</b>	<b>1 270</b>	<b>1 576</b>
				<i>Virement</i>	<i>2 429</i>	<i>2 974</i>	<i>6 048</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>210</i>	<i>509</i>	<i>121</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>210</i>	<i>509</i>	<i>121</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>68</i>	<i>70</i>	<i>330</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 235</i>	<i>1 300</i>	<i>1 500</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>278</b>	<b>579</b>	<b>451</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>3 874</b>	<b>4 783</b>	<b>7 669</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>5 190</b>	<b>6 053</b>	<b>9 245</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>5 190</b>	<b>6 053</b>	<b>9 245</b>

▪ **Section de fonctionnement**

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 8 758 K€, en nette hausse par rapport aux exercices précédents.

ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 428 591,00 €	2 974 000,00 €	6 048 000,00 €
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 235 340,00 €	1 300 000,00 €	1 500 000,00 €
<b>Total O</b>		<b>3 663 931,00 €</b>	<b>4 274 000,00 €</b>	<b>7 548 000,00 €</b>
R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	481 901,00 €	552 261,00 €	726 500,00 €
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	310 050,00 €	290 000,00 €	275 000,00 €
	022-DEPENSES IMPREVUES	80 000,00 €		
	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	118 900,00 €	50 241,00 €	7 500,00 €
	66-CHARGES FINANCIERES	31 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	205 218,00 €	128 498,00 €	176 000,00 €
	68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		5 000,00 €	
<b>Total R</b>		<b>1 227 069,00 €</b>	<b>1 051 000,00 €</b>	<b>1 210 000,00 €</b>
<b>Total D</b>		<b>4 891 000,00 €</b>	<b>5 325 000,00 €</b>	<b>8 758 000,00 €</b>

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement s'élèvent à 7 548 K€, dont 1 500 k€ de dotations aux amortissements et 6 048 K€ de virement vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles sont de 1 210 K€, en hausse par rapport au BP 2018 mis à un niveau équivalent à celui du BP 2017.

L'augmentation des charges à caractère général est principalement liée aux postes suivants :

- Compensation au syndicat SUD CHARENTE relative à la commune de Voulgézac pour l'harmonisation tarifaire de l'eau : + 5 k€
- Protocole fin de contrat avec SAUR : + 7,5 k€ (estimation approximative car non chiffré à ce jour)
- Prévision d'une étude relative au recensement des biens mis à disposition sur 21 communes : + 50 k€
- Convention avec le syndicat SUD CHARENTE : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux (66 056,84 €) et reversement de la redevance de prélèvement (60 k€)
- Convention avec la communauté de communes du Rouillacais : remboursement d'annuités d'emprunts pour participation sur des travaux soit 11 579,56 €

Les autres chapitres sont stables ou en diminution. Le chapitre des charges exceptionnelles, outre un crédit de 32 000 € dans le cadre du programme pédagogique (Fédération de la Pêche, Charente nature) comprend une provision pour d'éventuelles charges exceptionnelles supplémentaires.

**Les recettes de fonctionnement s'établissent à 8 758 K€, dont 330 K€ d'opérations d'ordre et 8 428 K€ d'opérations réelles.**

ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	68 080,00 €	70 000,00 €	330 000,00 €
<b>Total O</b>		<b>68 080,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>330 000,00 €</b>
R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 224 953,76 €	2 367 482,16 €	3 788 324,53 €
	013-ATTENUATIONS DE CHARGES	48 000,00 €	48 000,00 €	
	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	2 493 161,24 €	2 839 000,00 €	2 639 600,00 €
	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	51 905,00 €		
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 900,00 €		
	76-PRODUITS FINANCIERS		0,00 €	2 000 000,00 €
	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	517,84 €	75,47 €
	78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00 €	
<b>Total R</b>		<b>4 822 920,00 €</b>	<b>5 255 000,00 €</b>	<b>8 428 000,00 €</b>
<b>Total R</b>		<b>4 891 000,00 €</b>	<b>5 325 000,00 €</b>	<b>8 758 000,00 €</b>

Les opérations d'ordre concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat, avec une quote-part supplémentaire liée à une régularisation suite aux opérations d'ajustement d'inventaire et d'actif post fusion.

Les recettes réelles, à hauteur de 8 428 K€ comprennent :

- Des produits du service, pour 2 639,6 K€, dont :
  - la surtaxe reversée par la SEMEA et les délégataires, pour un montant prévisionnel de 2 500 K€, en légère baisse par rapport à 2018 ;
  - des redevances utilisation accessoires des ouvrages ainsi que des antennes relais pour un total de 128 K€
  - une compensation de 11 600 € liée aux travaux de la RN141 à la Vigerie
    - Des produits financiers pour 2 000 K€, constitués par le reversement exceptionnel de dividendes de la part de la SEMEA et correspondant à la contribution de la SPL au financement du projet de construction de l'usine d'eau potable du Pontil à Touvre. Cette recette alimente le virement vers la section d'investissement.
    - La reprise par anticipation du résultat antérieur de fonctionnement reporté, de 3 788 324,53 €.

L'excédent de recettes sur les dépenses permet d'alimenter le virement vers la section d'investissement pour plus de 6 M€.

### ❖ Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement s'établissent à 9 035 K€, dont 451 K€ d'opérations d'ordre et 8 584,7 K€ de dépenses réelles.**

ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	210 000,00 €	509 000,00 €	121 000,00 €
<b>Total I</b>		<b>210 000,00 €</b>	<b>509 000,00 €</b>	<b>121 000,00 €</b>
O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	68 080,00 €	70 000,00 €	330 000,00 €
<b>Total O</b>		<b>68 080,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>	<b>330 000,00 €</b>
R	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	95 000,00 €	95 000,00 €	195 000,00 €
	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 000,00 €	9 000,00 €	119 000,00 €
	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 500,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	2 589 873,51 €	4 022 704,53 €	1 050 745,94 €
	27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €		
	AP 1-USINE DE PRODUCTION D EAU POTABLE DE TOUVRE	1 500 000,00 €	700 000,00 €	5 000 000,00 €
	AP 2-CANALISATIONS		0,00 €	1 214 000,00 €
	AP 3-CANALISATIONS EAU POTABLE 2019			1 000 000,00 €
<b>Total R</b>		<b>4 197 373,51 €</b>	<b>4 832 704,53 €</b>	<b>8 584 745,94 €</b>
<b>Total D</b>		<b>4 475 453,51 €</b>	<b>5 411 704,53 €</b>	<b>9 035 745,94 €</b>

Les dépenses d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir § recettes de fonctionnement) pour 330 K€ et des opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement pour 121 K€ (basculement des frais d'études en travaux, remboursement d'avances, ...).

Les dépenses réelles comprennent :

- le remboursement du capital de la dette, pour près de 107 K€ ainsi qu'une provision pour remboursement de cautions
- des dotations annuelles à hauteur de près de 1 176 K€. A noter :
- la réalisation d'un schéma directeur d'eau potable, pour 100 K€, document qui permettra l'orientation et la planification des travaux d'eau potable avec une perspective sur les 15 prochaines années.
- le remplacement des sanitaires sur le site des sources de la Touvre, la clôture de la ressource du Ponty à Mouthiers sur Boême ainsi que la réalisation de 3 ouvrages sur le secteur de la Vallée de l'Echelle.

Les travaux annuels d'extension et remplacement de canalisations sont désormais proposés en gestion en AP/CP et intègrent ainsi la programmation pluriannuelle des investissements.

Les crédits de paiement en AP/CP s'élèvent à 7 214 K€ et comprennent cette année 5 000 K€ au titre de l'opération de construction de la nouvelle usine d'eau potable de Touvre et 2,2 M€ pour les remplacements et extensions de canalisations d'eau potable (dont 1 214 K€ pour les opérations engagées en 2018 et 1 000 K€ pour celles relevant de l'année 2019). Il conviendra toutefois de veiller à réajuster chaque année le montant des AP antérieures aux montants des engagements effectivement entrepris.

Intitulé	Opération	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Reste à réaliser	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et s.
AP 1 - USINE DE TOUVRE	37200901	25 500 000,00 €	843 495,36 €	24 656 504,64 €	5 000 000,00 €	15 100 000,00 €	3 124 000,00 €	1 432 504,64 €
AP 2 - CANALISATIONS 2018	37201801	1 300 000,00 €	34 620,96 €	1 265 379,04 €	1 214 000,00 €	51 379,04 €		0,00 €
<b>Total APCP antérieures</b>		<b>26 800 000,00 €</b>	<b>878 116,32 €</b>	<b>25 921 883,68 €</b>	<b>6 214 000,00 €</b>	<b>15 151 379,04 €</b>	<b>3 124 000,00 €</b>	<b>1 432 504,64 €</b>
AP 2 - CANALISATIONS 2019	37201901	1 300 000,00 €	0,00 €	1 300 000,00 €	1 000 000,00 €	300 000,00 €		0,00 €
<b>Total APCP nouvelles</b>		<b>1 300 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 300 000,00 €</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Total BA EAU POTABLE</b>		<b>28 100 000,00 €</b>	<b>878 116,32 €</b>	<b>27 221 883,68 €</b>	<b>7 214 000,00 €</b>	<b>15 451 379,04 €</b>	<b>3 124 000,00 €</b>	<b>1 432 504,64 €</b>

A ces dépenses, il convient de rajouter 209 254,06 € de crédits de reports, correspondant à des restes à réaliser de l'exercice 2018).

**Les recettes d'investissement s'établissent à 9 245 K€**, dont 7 669 K€ d'opérations d'ordre (amortissement des dépenses et virement de la section de fonctionnement) et 1 576 K€ de recettes réelles.

Ces dernières sont constituées pour près de 155 K€ de subventions d'investissement, correspondant à la reprise par anticipation du résultat antérieur reporté d'investissement.

A noter que les travaux de l'usine du Pontil peuvent être financés cette année sans recours à une autorisation d'emprunt, grâce à la reprise des excédents antérieurs reportés et au versement exceptionnel de la SEMEA. Le plan de financement de l'usine prévoyant toutefois une part substantielle d'emprunt, la souscription des financements (Aquaprêt de la Banque des territoires notamment) interviendra vraisemblablement dès cette année afin de sécuriser le financement de cette opération d'envergure.



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION FINANCES ET RESPONSABILITES SOCIETALES DU 26 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES**

Rapporteur : Madame BERNAZEAU

Vous trouverez ci-après les inscriptions au budget primitif 2019 au titre des dépenses de personnel. Celles-ci se composent des dépenses liées aux rémunérations et charges imputées au chapitre 012 ainsi des dépenses liées à la formation, au recrutement, aux déplacements et prestations d'action sociale.

#### **I – Au titre des rémunérations et charges (chapitre 012)**

Celles-ci s'élèvent à 33 060 200 € tous budgets confondus.

Hors évolution des budgets annexes transports et déchets qui présentent une variation exceptionnelle compte tenu de la création d'un service transport scolaire (suite au transfert de compétences de la région et compensé par l'attribution d'une dotation équivalente) et de l'impact des postes temporaires créés pour la distribution des bacs jaunes, les inscriptions au BP 2019 au titre des rémunérations et charges progressent de 2,25% par rapport au BP 2018.

Budget Principal : 21,25 M€

Le montant des charges de personnel proposé au BP 2019 est de 21,25 M€ en hausse de 2,3% par rapport au BP 2018 soit + 476 K€.

Le budget primitif prévoit pour cette année 2019 un certain nombre de mesures gouvernementales incompressibles dont l'impact est évalué à + 140 K€.

- La fin des dispositifs emplois aidés et la pérennisation de 7 emplois avenir en 2018 et 2 en 2019
- La poursuite de la revalorisation des grilles indiciaires (PPCR) pour 108 K€ et reclassement des éducatrices de jeunes enfants en cat A au 01/02/2019
- L'augmentation annuelle du SMIC (+1,5%), les compensations de perte de CSG ou les contributions rétroactives de cotisation CNRACL (23K€).

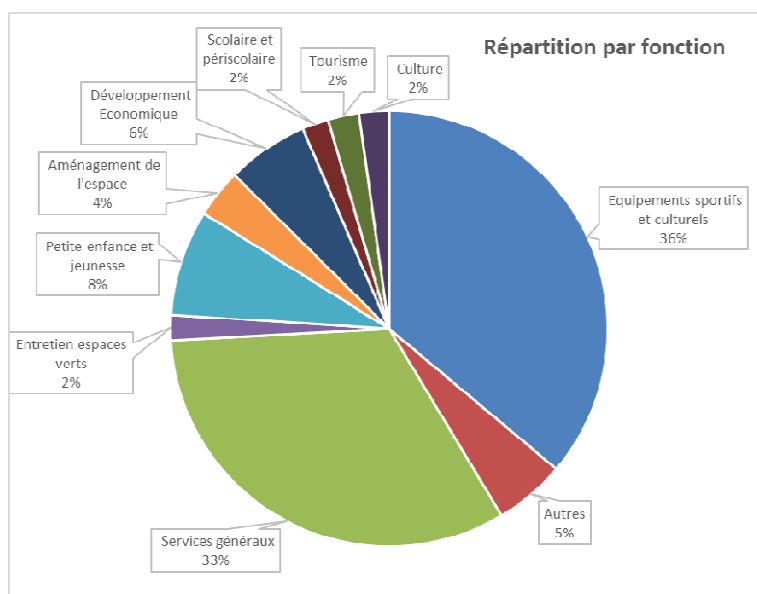
De plus, une provision de 50 K€ sur l'impact de l'harmonisation RH liée à la fusion (notamment Rifseep) est prévue.

Le glissement vieillesse technicité correspondant aux avancements des agents est également pris en compte pour une somme de 250 K€.

Les autres augmentations proviennent de la prise en compte sur une année pleine des recrutements effectués pendant l'année 2018 en partie compensés par des recettes supplémentaires et sont évaluées à 225 K€ par rapport à la réalisation de 2018 (chefs de projets européens (AYCH et WOMARTS) et programme agricole et alimentaire financés à 100%, chef de projet Fabrique à entreprendre financé à 50%, poste habitat/logement, poste de chef de projet NOTT (2 ans) avec un financement de 50% de la Région, poste de coordinateur Enfance Jeunesse financé à 80% par la CAF, assistante administrative et financière à l'Epiphyte et au Multi accueil, intégration des 4 salariés de Via patrimoine sur une année pleine (un des agents ayant été positionné sur le poste d'un agent parti à la retraite en début d'année 2019), CDD temporaire (1 an) à la DSI pour compenser un arrêt de longue durée).

Par ailleurs, plusieurs **créations de postes** sont proposées pour l'année 2019 (cf. rapport spécifique sur le tableau des effectifs) et nécessitent une inscription supplémentaire de 250 K€.

La répartition des dépenses RH entre les différentes fonctions du budget principal est la suivante :



Il est précisé qu'une part des dépenses RH du budget principal bénéficie **de refacturation ou de subventions, totales ou partielles** (à hauteur de 1 760 K€ pour l'exercice 2019).

- Nautilus enregistre une recette en provenance du SMAPE pour la surveillance de la baignade du plan d'eau (30 K€) et de la ville de La Couronne pour la mise à disposition partielle du pôle maintenance de Nautilus pour la piscine de La Couronne
- La fonction administration générale qui enregistre le remboursement de la Ville d'Angoulême pour les services communs de la commande publique et des systèmes et réseaux (496 K€)
- La fonction petite enfance et jeunesse qui comprend les rémunérations des agents de la crèche, des RAM et de la coordination Enfance jeunesse enregistre le financement de la CAF des postes de coordinateurs à hauteur de 80% (90 K€)
- La fonction aménagement de l'espace qui concerne le service des ADS et de l'urbanisme/planification enregistre le remboursement des communes adhérentes au service commun (517,5 K€)
- Le SMAPE rembourse également le budget principal pour la mise à disposition des agents des espaces verts pour l'entretien du site (233,7 K€)
- La fonction environnement enregistre les subventions de l'ADEME et de la Région dans le cadre du dispositif TEPOS (127,5 K€)
- Le Tourisme prend en compte la subvention accordée par la Région pour le financement à 50% du poste dans le cadre de l'appel à projet NOTT
- Le développement économique enregistre les financements des postes de chef de projets européens AYCH et WOMARTS (43,8 K€).

De même, les rémunérations et charges des agents des fonctions supports comptabilisent une recette de 1 545 K€ au titre des participations croisées des budgets annexes qui contribuent ainsi aux charges d'administration générale.

Budget annexe Transports : 443,7 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 219 sont de 443 700 €, en hausse de 240 700 € par rapport au BP 2018. Cette prévision intègre la création d'un service de transport scolaire pour 321 K€. La recette associée de la Région, pour un montant quasi équivalent, est également inscrite au budget.



Budget annexe Déchets Ménagers : 7 579 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2019 sont de 7 579 000 €, en hausse de 723 000 € par rapport au BP 2018. Outre les augmentations liées au GVT et aux mesures gouvernementales (fin des dispositifs emplois aidés et pérennisation de 4 emplois avenir), le budget RH est impacté par les postes temporaires créés pour la distribution des bacs jaunes.

Par ailleurs, le budget prévoit les crédits nécessaires à la couverture :

- du poste créé l'an dernier pour accompagner les entreprises (métiers de bouche, restaurants, EHPAD, fleuristes,...) à respecter leurs obligations en matière de tri à la source des biodéchets
- de 2 médiateurs en charge d'une communication permanente sur le secteur « cœur d'agglomération » dans le cadre de la prestation de service complémentaire pour maintenir l'attractivité touristique du plateau d'Angoulême
- d'un poste à mi-temps de chef de projet informatique
- d'un nouveau poste de maître composteur pour le déploiement des sites de compostage publics.

Budget annexe Assainissement non collectif : 180 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2019 sont de 180 000 €, en hausse de 15 000 € par rapport au BP 2018. Cette augmentation est essentiellement due à la transformation d'un poste d'agent de maîtrise en poste de technicien ainsi qu'à la répercussion des diverses mesures incompressibles.

Budget annexe Assainissement : 2 676 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2019 sont de 2 676 000 €, en hausse de 76 000 € par rapport au BP 2018. Cette augmentation est essentiellement due au GVT et à l'impact des mesures gouvernementales et du recrutement sur un ½ temps d'un chef de projet informatique (partagé avec le budget annexe des déchets ménagers).

Budget annexe Eau Potable : 275 K€

Les dépenses de personnel proposées au BP 2019 sont de 275 000 €, en baisse de 15 000 € par rapport au BP 2018 en raison d'un effet « noria » attendu suite à un départ en retraite.

## **II – Les dépenses de personnel autres que les rémunérations et charges**

Les autres dépenses de personnel telles que celles liées à la formation professionnelle, les prestations d'action sociale ainsi que les coûts de fonctionnement liés à la gestion du personnel (frais d'annonces, cabinets de recrutement, frais médicaux...) s'élèvent à 808 172 € pour l'ensemble des budgets. Elles comprennent :

- 138 000 € au titre de la formation professionnelle
- 306 530 € au titre de la subvention versée au Comité d'Action sociale
- 21 160 K€ au titre des indemnités aux comptables et aux régisseurs
- 15 600 K€ au titre des frais d'annonces et d'insertion
- 78 150 K€ au titre des remboursements de frais de missions, voyages et déplacements
- 86 950 K€ au titre d'autres services extérieurs (billets SNCF ou diverses prestations de médiation dans le cadre de la démarche prévention des risques psychosociaux)

- 185 754 € (tous budgets et toutes sections confondus) sont par ailleurs inscrits au titre des actions prévues dans le cadre de la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique afin de recruter et maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Une recette correspondant au solde des financements de la convention 2015-2018 sera précisée au cours de l'année. Une nouvelle convention devrait intervenir pour la période 2019-2021 dont le montant sera prochainement communiqué, après l'avis favorable des comités local et national d'attribution. Ces sommes feront l'objet d'ajustements lors d'une prochaine décision modificative.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION FINANCES ET RESPONSABILITES SOCIETALES DU 26 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LA COHESION SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

Au titre de la **politique de la ville et de la cohésion sociale**, les crédits proposés au budget primitif 2019 s'élève à **508 K€**, soit une augmentation de 25 % par rapport au BP 2018 afin de renforcer à l'échelle des 38 communes le soutien à la médiation sociale.

En effet, le conseil communautaire a délibéré le 11 décembre dernier sur la prise d'une nouvelle compétence facultative intitulée « développement de la médiation sociale dans l'espace public ». Celle-ci se traduit par l'inscription d'une somme de 351 000 € (contre 250 000 € au BP 2018) qui fera l'objet d'un conventionnement avec l'association OMEGA.

Au titre du contrat de ville, une somme de 25 000 € est prévue pour l'animation et le co-pilotage du contrat et une enveloppe de 122,5 K€ est réservée pour soutenir les associations et les actions s'inscrivant dans le contrat (CIDF, CSCS les Alliers, Maison des peuples et de la paix, ...). Les subventions seront individualisées tout au long de l'année dans le cadre de rapports particuliers.

5 K€ sont également prévus pour la création et l'impression d'un support de restitution de l'étude « femmes et déplacements » et 4,5 K€ pour la prise en charge de l'hébergement de la Maison de Justice et du Droit en application de l'article R7-12.1.3 du Code de l'organisation judiciaire.

Au titre du renouvellement urbain :

En fonctionnement, une somme de 125 K€ est prévue dont

- 80 K€ en frais d'études pour le lancement de l'étude des plans stratégiques des locaux de Basseau Grande Garenne ainsi que l'étude de peuplement.
- 37 K€ qui permettront la réalisation de diverses opérations de communication (dont un livret rétrospective)

En investissement, une somme totale de 623 000 € est inscrite. Elle se décompose comme suit :

- Au titre de l'AP 06 pour les opérations de renouvellement urbain et habitat ORU 1, un crédit de paiement de 306 236,81 € est sollicité.
- Au titre de l'AP 23 pour le programme de renouvellement urbain 2 pour les quartiers de Bel Air Grand Font à Angoulême et de l'Etang des Moines à La Couronne, une augmentation de l'AP de 3 à 9 millions € vous est proposée (cf. rapport particulier). Un crédit de paiement de 323 000 € est inscrit à ce titre.

N° AP	Montant AP votée	Total réalisation au 31/12/2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et suivantes
AP 06	11 124 753	8 969 573,37	306 236,81	1 848 942,82		
AP 23	9 000 000	235 888,56	323 000,00	750 000,00	750 000	6 941 111,44
<b>TOTAL</b>	<b>20 124 753</b>	<b>9 205 461,93</b>	<b>629 236,81</b>	<b>2 598 942,82</b>	<b>750 000</b>	<b>6 941 111,14</b>

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION FINANCES ET RESPONSABILITES SOCIETALES DU 26 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE**

Rapporteur : Monsieur REVEREAULT

Les crédits inscrits au BP 2019 au titre de la **transition écologique et énergétique** s'articulent autour de plusieurs axes :

#### 1/ Transition énergétique et climatique : 198 k€

L'agglomération, EPCI de plus de 20 000 habitants a pour obligation de réaliser un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et un bilan des émissions de gaz à effet de serre de ses activités. Ce PCAET doit définir les stratégies locales de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques sur son territoire, avec un plan d'action opérationnel associé, pour une durée de 6 ans. Il s'agit de la dépense principale prévue en 2019 pour laquelle une autorisation d'engagement de 105 K€ est inscrite au BP avec un crédit de paiement pour 2019 de 70 K€.

Un groupement de commandes sera réalisé avec les communautés de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord, Lavalette Tude Dronne. Cette consultation permettra à GrandAngoulême d'élaborer son PCAET, son schéma directeur énergétique et son bilan gaz à effet de serre réglementaire (42 k€ pour les années 2018 – 2019).

Pour le volet interne et la prise en compte de la transition énergétique dans ses compétences, l'agglomération s'appuie sur la démarche d'évaluation Cit'ergie, qui lui a permis d'atteindre le niveau de labellisation CAP Cit'ergie début 2016. Le principe de renouvellement du processus de labellisation doit être validé en 2019 et 10 K€ sont inscrits à ce titre en 2019. Une subvention de l'ADEME sur ce dispositif peut être envisagée.

Séquestration carbone :

Au travers de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, et de la Stratégie Nationale Bas Carbone, la France et ses territoires sont engagés dans une réduction du CO2 par la séquestration. L'objectif est d'augmenter les puits de carbone pour absorber les émissions résiduelles incompressibles à l'horizon 2050 tout en développant la production de biomasse, par ailleurs utile au développement de chaufferies bois.

GrandAngoulême pourrait s'inscrire dans cet objectif en développant la végétalisation volontaire dans ses communes et sur certains espaces fonciers de l'agglomération par la plantation d'arbres.

Un dispositif d'acquisition de végétaux par le biais d'un marché public de fourniture d'espèces locales fruitières ou décoratives et de plantation par les services techniques communaux, les associations et/ou les propriétaires volontaires contractants et animé par prestataire reconnu type Prom'haies, CETEF, pourrait être mis en œuvre en 2019. Les services en charge du développement durable et des espaces paysagers vont étudier les conditions et les modalités de faisabilités techniques et financières de ce dispositif qui pourraient faire l'objet d'une présentation lors d'une prochaine séance du conseil communautaire et d'une inscription en décision modificative. Ce dispositif de plantation devra se réaliser dans le cadre d'une vision plus large de la gestion de l'arbre sur le territoire de GrandAngoulême (mobilisation de la ressource, plans de gestion bocagers, définition critérisée d'espaces boisés classés, concrétisation d'une filière économique autour du bois) dans une logique d'une application pratique de la trame verte et bleue.

Dans le cadre de la démarche Territoire à énergie positive, des actions ont été lancées et nécessitent d'être poursuivies :

- Accompagnement des entreprises pour les réductions des consommations d'énergie (Ateliers et subvention Pôle Eco-Industrie) : 19 k €
- Accompagnement à la création d'une société citoyenne locale de développement des énergies renouvelables dans le cadre d'un appel à projet régional : 15 k€ (attentes relatives aux recettes potentielles)
- Poursuite des animations énergie et climat (événementiel, défi famille à énergie positive, ...) : 8 K€
- Extension du schéma de mobilisation de la ressource en bois réalisé sur le Pays Horte et Tardoire et sur le GrandAngoulême : 30 k€

Depuis 2013, GrandAngoulême subventionne à hauteur de 4 k€ l'opération Ambassadeur de l'Efficacité Energétique portée par le GIP Charente solidarités. Ces ambassadeurs vont à la rencontre des foyers précaires. Il est proposé de maintenir cette participation.

## 2/ Préservation de la qualité de l'air : 26 k€

GrandAngoulême adhère depuis 1995 à ATMO Nouvelle Aquitaine dans le cadre de sa compétence lutte contre la pollution de l'air. Elle bénéficie à ce titre d'un suivi de la qualité de l'air sur son territoire pour les polluants réglementés (NO<sub>2</sub>, PM<sub>x</sub>, ...) et non réglementés (pesticides, pollens) ainsi que de programmes de recherche (programme REPP'AIR sur Saint-Saturnin depuis début 2017).

En 2019, l'adhésion à ATMO permettra notamment de refaire un diagnostic dans le cadre du PCAET et de participer à son évaluation environnementale.

## 3/ Éducation à l'environnement et au développement durable : 30,8 k€

Depuis 1997, GrandAngoulême propose aux écoles de l'agglomération des programmes pédagogiques sur l'environnement (déchets, eau, milieux naturels, changement climatique) développés en partenariat avec l'Inspection Académique, Charente Nature et selon les thématiques avec le CAUE, le Musée d'Angoulême, Maisons Paysannes 16, les Petits Débrouillards, la Fédération de Pêche et la Fédération de Chasse. Ces programmes concernaient jusqu'à la période 2016-2017 une trentaine de classes chaque année, qui se rencontrent en fin d'année pour présenter leurs projets lors des « Journées d'échanges scolaires » à Nautilus.

Pour l'année 2018-2019, l'extension de l'agglomération depuis 2017 implique une augmentation du nombre de demandes par classe. Il a été politiquement validé le principe d'accompagner en 2018-2019 65 classes contre 33 en 2017.

Pour la mise en place des programmes pédagogiques, des sommes complémentaires sont affectées aux services déchets ménagers et eau/assainissement

## 4/ Biodiversité et préservation des milieux naturels : 25 k€

Dans le cadre de sa politique de préservation des milieux naturels, GrandAngoulême a aménagé 3 sentiers d'interprétation sur les communes de Puymoyen (vallée des Eaux Claires), Touvre (résurgence karstique) et Soyaux (Brandes) de 2006 à 2013. Une convention annuelle avec le CREN permet d'entretenir ces sentiers et de participer à la gestion des sites (4 K€).

Par ailleurs, en 2018 l'agglomération a acquis auprès de l'Etat des parcelles boisées entre la RN 10 et la Charente. Il convient de déterminer les modes de gestion de ce nouveau patrimoine écologique en 2019 (5 K€).

Depuis 2017, l'agglomération assure l'entretien des Tuileries de Niollet. Les lignes budgétaires sont transférées en 2019 depuis la direction proximité vers le service développement durable (5 K€)

En 2018 a été demandé, en complément des programmes pédagogiques, une meilleure prise en compte de la biodiversité et l'accompagnement d'associations œuvrant pour sa valorisation et l'éducation à sa préservation. Pour 2019, cela se traduira par un accompagnement de projets associatifs et communaux (10 K€).

#### 5/ Démarche développement durable 6 k€

En 2015, une démarche de préfiguration d'un agenda 21 a été confiée à un prestataire dans le cadre d'un appel à projet DREAL. A la suite de cette prestation, l'orientation donnée pour 2017 est la mise en place d'un dispositif transversal dans les commissions de l'agglomération pour intégrer les composantes et finalités du développement durable dans ses délibérations. Une prestation pourrait être envisagée en 2019 (6 K€).

#### 6/ Gestion des nuisances sonores

Par un arrêté ministériel d'avril 2017, GrandAngoulême n'a plus l'obligation de mettre en place des cartes stratégiques du bruit et un plan de prévention du bruit dans l'environnement sur l'ensemble de son linéaire. Cependant, certains linéaires de voirie de gestion communale ou intercommunale sont toujours à titre individuel, concernés par cette réglementation. L'agglomération a donc, au vu de sa compétence, légitimité de réaliser les plans de prévention du bruit dans l'environnement de ces linéaires. La gestion de ce dossier est assurée en interne en partenariat avec la DDT. Aucun crédit n'est inscrit au BP 2019.

#### 7/ Adhésions (hors ATMO Nouvelle Aquitaine) : 3,84 k€

Les adhésions du service relèvent de l'adhésion aux associations d'éducation à l'environnement (GRAINE, Petits débrouillards) et aux associations régionales ou nationales actrices de la transition énergétique et citoyenne (CLER, CIRENA, AREC).

#### 8/ Divers: 4,5 k€

Ressources extérieures : stagiaire : 3,5 k€

Frais de publicité des marchés publics : 1 k€

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Il vous est proposé d'inscrire une somme de 26 K€ conformément à la décision du conseil communautaire du 29 juin dernier afin de participer au capital de la société de projet Méth'Angoumois. La participation au capital de ce projet dépend toutefois de la constitution de la SAS Méth'Angoumois. Or, au 31 décembre 2018, la société n'avait pas été constituée et les statuts n'avaient pas été validés. Une phase de concertation préalable est en cours.

## **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA MOBILITE ET AU TRANSPORT**

Rapporteur : Madame DE MAILLARD

La politique **Mobilités et Transports** de GrandAngoulême comporte plusieurs volets. Outre le service de transports en commun géré par la SPL STGA et faisant l'objet d'un budget annexe dédié, la politique de Mobilité se décline selon plusieurs axes : pôle d'échanges multi modal, passerelle de la gare d'Angoulême, schéma cyclable de l'agglomération et exercice de la compétence transports scolaires.

### **I – Les Mobilités (Budget principal)**

Les crédits consacrés en 2019 à la mobilité au sein du budget principal sont de :

- En fonctionnement : 266 045 € en dépenses et 1 409 K€ en recettes
- En investissement : 7 104,9 K€ en dépenses et 5 492 K€ en recettes

#### **Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 266 045 €.**

Celles-ci se déclinent de la façon suivante :

- des frais de personnel à hauteur de 30 K€, correspondant à 9/12<sup>ème</sup> d'un technicien vélo pour renforcer la politique cyclable de l'agglomération, avec un cofinancement de l'ADEME sur ce poste (18 K€).
- des crédits à hauteur de 70,2 K€ pour le dépannage, la maintenance et l'entretien de l'éclairage public et du mobilier urbain pour le parvis d'échanges multimodal et la passerelle de la gare, ainsi que l'entretien des ascenseurs de la passerelle et le remboursement de matériels et mobiliers à la ville d'Angoulême.
- des frais de communication à hauteur de 15 K€.
- des frais d'étude à hauteur de 128,8 K€ pour le covoiturage (33,5 K€), les plans de déplacement et de mobilité d'entreprise (50 K€), l'adaptation du schéma cyclable au nouveau périmètre de l'agglomération ou encore les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).
- des frais d'adhésion et diverses dépenses d'entretien, de réparation, de reprographie ou de publication pour 21,3 K€.
- des crédits à hauteur de 7,2 K€ pour des subventions à Cyclofficine ou à Vélocité pour leurs actions en faveur des modes de déplacements doux.

#### **Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 409 045 € et se composent de :**

- la contribution du budget annexe Transports au budget principal pour 625 K€, représentant la part de charges indirectes supportées par le budget principal (frais de siège, quote-part de charges des services supports,...)
- du reversement de versement transport depuis le budget annexe pour 766 045 €, dont 500 K€ au titre du solde du financement du Pôle d'échanges multimodal couvert par le versement transport et 266 045 K€ au titre de la couverture des dépenses de mobilité prises en charge par le budget principal.
- 18 K€ de recette de l'ADEME pour le financement du poste de technicien vélo.

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 104,9 K€** et sont quasi exclusivement gérées en AP/CP, à l'exception d'un crédit de 50 K€ destiné au financement d'études d'aménagements d'itinéraires cyclables sur les secteurs dépendant de GrandAngoulême, c'est à dire les zones d'activités et les giratoires du BHNS.

Les autres dépenses figurent dans le plan pluriannuel d'investissement et relèvent des programmes suivants :

- Passerelle du Pôle d'échanges multimodal (PEM) pour le solde des travaux, soit 3 685,9 K€
- Parvis du PEM pour 2 700 K€. A noter l'augmentation de 600 K€ de cette AP, par basculement depuis l'AP 14 relative au secteur Gare, pour faire face au programme de travaux du parvis ouest et aux révisions de prix.



- Site Barouilhét, avec une provision de 50 K€ pour le fonds de concours à la ville d'Angoulême pour l'aménagement de cet espace prochainement libéré en bas de plateau avec une mixité des usages en terme de mobilité.
  - Liaisons douces, enveloppe de fonds de concours aux communes pour l'aménagement de liaisons vélo à destination des stations du réseau de bus, enveloppe dotée en 2019 de 158,6 K€ de crédits de paiement
  - PEM La Couronne pour 240 K€ destinés à ce stade au cofinancement de l'étude d'adaptation des quais de la halte de La Couronne sous maîtrise d'ouvrage SNCF.
- A noter la demande d'ouverture d'une nouvelle AP Schéma cyclable à destination de l'ensemble des 38 communes pour l'aménagement de pistes et liaisons cyclables, d'un montant de 1 300 K€ dotée de 220 K€ de crédits de paiement en 2019.

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et s.
AP 11 - PASSERELLE POLE ECHANGES MULIMODAL	10201004	10 480 492,00	6 794 629,77	3 685 862,23	3 685 862,23			0,00
AP 16 - PARVIS POLE ECHANGS MULTIMODAL	1016	9 296 020,00	6 439 406,66	2 856 613,34	2 700 000,00	156 613,34		0,00
AP 40 - BAROUILHET	10201801	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	50 000,00	1 800 000,00	150 000,00	0,00
AP 41 - LIAISONS DOUCES	10201802	200 000,00	41 421,43	158 578,57	158 578,57			0,00
AP 42 - PEM LA COURONNE	10201803	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00			0,00
<b>Sous/total AP existantes</b>		<b>22 216 512,00</b>	<b>13 275 457,86</b>	<b>8 941 054,14</b>	<b>6 834 440,80</b>	<b>1 956 613,34</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>
AP 56 - SCHEMA CYCLABLE	10201908	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	220 000,00	270 000,00		540 000,00
<b>Sous/total AP nouvelle</b>		<b>1 300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>220 000,00</b>	<b>270 000,00</b>		<b>540 000,00</b>
<b>Total AP Mobilités</b>		<b>23 516 512,00</b>	<b>13 275 457,86</b>	<b>10 241 054,14</b>	<b>7 054 440,80</b>	<b>2 226 613,34</b>	<b>420 000,00</b>	<b>540 000,00</b>

**Les recettes d'investissement s'élèvent à 5 492 K€** et sont composées de cofinancement pour :

- la passerelle à hauteur de 3 537,8 K€ en provenance du contrat de plan Etat-région (1 511,7 K€ de l'Etat et 1 243,3 K€ de la Région), et de 782,9 K€ du Département dans le cadre du contrat de développement départemental.
- le PEM, à hauteur de 1 954,2 K€ dont 1 720,2 K€ de FNADT, 65 K€ de TEPCV pour le financement du parking vélos sécurisé et un solde de 169 K€.

## II – Le budget annexe des Transports en commun

Le budget Transports, retraçant l'activité de transport de personnes et en tant que service public industriel et commercial (SPIC), est géré sous forme d'un budget annexe en nomenclature M43. Pour 2019, l'équilibre de ce budget annexe se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2019 TRANSPORTS							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
AE/CP	1 500	3 000	2 750	Résultat reporté (002)	8 072	13 550	15 796
Crédits nouveaux	23 718	29 030	25 653	Crédits nouveaux	22 565	26 287	27 799
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>25 218</b>	<b>32 030</b>	<b>28 403</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>30 637</b>	<b>39 838</b>	<b>43 595</b>
<i>Virement</i>	<i>3 720</i>	<i>6 355</i>	<i>13 412</i>				
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 700</i>	<i>1 500</i>	<i>1 850</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>1</i>	<i>48</i>	<i>70</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>5 420</b>	<b>7 855</b>	<b>15 262</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1</b>	<b>48</b>	<b>70</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>30 638</b>	<b>39 885</b>	<b>43 665</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>30 638</b>	<b>39 885</b>	<b>43 665</b>
INVESTISSEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
Reports	1 199	4 519	659	Reports	0		12 500
Résultat reporté (001)			6 929	Résultat reporté (001)	13 219	4 204	
				Excédents capitalisés (1068)		308	
				Réserves réglementées (1064)	309	7	
APCP	12 207	31 874	29 120	APCP - subventions			1 700
Opération	133	72	552	Opération			552
				Autres	2 000	1 034	958
Autres dépenses	7 408	3 079	1 926	Emprunt		26 184	8 284
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>20 947</b>	<b>39 544</b>	<b>39 186</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>15 528</b>	<b>31 737</b>	<b>23 994</b>
				<i>Virement</i>	<i>3 720</i>	<i>6 355</i>	<i>13 412</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2 002</i>	<i>139</i>	<i>157</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>2 002</i>	<i>139</i>	<i>157</i>
<i>Opérations ordre</i>	<i>1</i>	<i>48</i>	<i>70</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 700</i>	<i>1 500</i>	<i>1 850</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>2 003</b>	<b>187</b>	<b>227</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>7 422</b>	<b>7 994</b>	<b>15 419</b>
Opérations liées à MO déléguée	10 508	23 868	27 120	Opérations liées à MO déléguée	10 508	23 868	27 120
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>33 458</b>	<b>63 599</b>	<b>66 533</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>33 458</b>	<b>63 599</b>	<b>66 533</b>



La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 43 665 K€ et la section d'investissement à 39 413 K€ (hors opérations liées à maîtrise d'ouvrage déléguée).

➤ **Section de fonctionnement**

**Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 43 665 K€**, dont 28 403 K€ d'écritures d'ordre et 15 262 K€ d'écritures réelles.

ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 719 682,65 €	6 355 000,00 €	13 412 000,00 €
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 700 000,00 €	1 500 000,00 €	1 850 000,00 €
<b>Total O</b>		<b>5 419 682,65 €</b>	<b>7 855 000,00 €</b>	<b>15 262 000,00 €</b>
R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 000 789,00 €	18 926 150,00 €	20 282 010,00 €
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	200 000,00 €	203 000,00 €	445 700,00 €
	014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	400 000,00 €	200 000,00 €	50 000,00 €
	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14 237 200,00 €	2 321 545,00 €	3 404 695,00 €
	66-CHARGES FINANCIERES			275 000,00 €
	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 700 328,35 €	7 379 305,00 €	895 000,00 €
	68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00 €	300 595,00 €
	AE 1-TUNNEL DE LA GATINE	1 500 000,00 €	3 000 000,00 €	2 750 000,00 €
	AE 2-OP _AE OPERATION BAROUILHET	50 000,00 €		0,00 €
	AE 3-OP _AE LIAISONS DOUCES	130 000,00 €		0,00 €
<b>Total R</b>		<b>25 218 317,35 €</b>	<b>32 030 000,00 €</b>	<b>28 403 000,00 €</b>
<b>Total D</b>		<b>30 638 000,00 €</b>	<b>39 885 000,00 €</b>	<b>43 665 000,00 €</b>

Les dépenses d'ordre se composent de 1 850 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables), et d'un virement de 13 412 K€ vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles s'élèvent à 28 403 K€.

*Les charges à caractère général*, de 20 282 K€, sont en augmentation de 1 356 K€ et de 7,2 %, sous l'effet de :

- la revalorisation du forfait de charges versé à la STGA, liée à l'indexation du contrat et à l'augmentation du prix des carburants, limitée à une évolution globale de 2% (+ 354 K€)
- l'avenant prévisionnel au forfait de charges versé à la STGA pour la restructuration du réseau (extension géographique et horaire) : 800 K€
- la création d'un service de transport scolaire : 321 K€. L'exercice effectif de cette compétence revient à GrandAngoulême en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM). Pour mémoire, cette compétence était jusqu'en 2017 exercée par le Département (auquel s'est substituée la Région depuis) mais la loi Notre a dévolu l'exercice de cette compétence aux AOM. Le transfert d'une recette d'un montant quasi équivalent est prévu. La convention de transfert est toujours en cours de négociation, ainsi que la date effective du transfert, qui pourrait n'intervenir qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Grâce à une maîtrise des charges de gestion, les autres postes de dépenses sont en diminution.

*Les charges de personnel* sont en augmentation, avec le renforcement de la direction Transports pour le suivi des nombreux chantiers en cours ainsi que le recrutement prévisionnel de 2 agents pour le service Transport scolaire (recette en parallèle).

*Les atténuations de produits* sont revues à la baisse, les reversements de VT étant désormais quasi intégralement gérés par les URSSAF et directement déduits du montant de VT versé.

*Le chapitre 65 des autres charges de gestion courante* est en progression avec le transfert de la Région de l'ensemble des reversements aux autorités organisatrices de rang 2 (AO2) pour les services de transport scolaire assurés par les communes (1 950 K€). Une recette équivalente est inscrite en compensation en provenance de la Région.

Le chapitre enregistre également les reversements de VT vers le budget principal (766 045 €), pour le solde du financement du PEM (500 K€) ainsi que pour la couverture des dépenses de mobilité portées par le budget principal mais finançables par le versement transport.

*Au chapitre des charges exceptionnelles*, l'essentiel des inscriptions (800 K€) se compose du montant prévu au titre de la commission d'indemnisation amiable (CIA) qui compense les pertes subies par les commerçants avec les travaux du BHNS.

Enfin, la section de fonctionnement enregistre également pour 2 750 K€ le solde de l'autorisation d'engagement concernant le fonds de concours à la ville d'Angoulême pour le financement des travaux de mise en sécurité du tunnel de la Gâtine. A noter qu'il est proposé un ajustement du montant de cette AE avec une inscription prévisionnelle en augmentation de 250 K€ liée à des surcoûts sur le chantier.

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020
AE 1 - TUNNEL DE LA GÂTINE	15201601	5 750 000,00	3 000 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00	

**Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 43 665 K€**, dont 70 K€ de recettes d'ordre et 43 595 K€ de recettes réelles.

ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000,00 €	47 500,00 €	70 000,00 €
<b>Total O</b>		<b>1 000,00 €</b>	<b>47 500,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>
R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	8 071 865,93 €	13 550 119,02 €	15 796 015,95 €
	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		3 400 000,00 €	3 430 000,00 €
	73-IMPOTS ET TAXES	18 998 871,00 €	19 505 000,00 €	19 780 000,00 €
	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 565 795,00 €	3 371 954,00 €	4 578 454,00 €
	75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	468,07 €	426,98 €	530,05 €
	78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00 €	0,00 €
<b>Total R</b>		<b>30 637 000,00 €</b>	<b>39 837 500,00 €</b>	<b>43 595 000,00 €</b>
<b>Total R</b>		<b>30 638 000,00 €</b>	<b>39 885 000,00 €</b>	<b>43 665 000,00 €</b>

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles se composent :

- *du produit des services* pour 3 430 K€, composé pour l'essentiel par le reversement des recettes de la STGA (3 400 K€) et par des recettes prévisionnelles de transport scolaire (1<sup>er</sup> trimestre année scolaire 2019/2020 si transfert de la compétence de la Région au 1<sup>er</sup> septembre 2019).
- *des impôts et taxes*, à hauteur de 19 780 K€, composé exclusivement par le Versement transport (VT). Celui-ci est estimé avec un taux inchangé à 1,7 % sur le secteur de l'ex-GrandAngoulême et le taux lié à la deuxième année de lissage, soit 1,2 %, sur les autres secteurs. Le montant est par ailleurs estimé avec une hypothèse de croissance des bases de 1 %. Pour mémoire, les bases sont constituées de la masse salariale des entreprises et collectivités employant plus de 11 salariés.
- *de la dotation générale de décentralisation*, dont le montant est figé maintenant depuis de nombreuses années à 2 238 454 €
- *de la dotation de compensation prévisionnelle de la Région pour 2 340 000 €*, destinée à compenser les charges transférées à GrandAngoulême. A noter qu'un ajustement sera sans doute proposé lors d'une décision modificative en fonction de la date de transfert retenue et de l'aboutissement des négociations en cours sur les conventions à venir.
- *d'une redevance annuelle d'usage* de 10 K€ versée par la STGA pour mise à disposition de biens
- *d'une provision* pour des régularisations
- *de la reprise par anticipation du résultat antérieur reporté*, à hauteur de 15 796 015,95 €.

#### ➤ Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 39 413 K€**, dont 227 K€ de dépenses d'ordre et 39 186 K€ de dépenses réelles.

ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	12 510 000,00 €	24 007 000,00 €	157 000,00 €
<b>Total I</b>		<b>12 510 000,00 €</b>	<b>24 007 000,00 €</b>	<b>157 000,00 €</b>
O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000,00 €	47 500,00 €	70 000,00 €
<b>Total O</b>		<b>1 000,00 €</b>	<b>47 500,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>
R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT			6 929 150,98 €
	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			675 000,00 €
	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000,00 €	1 158 000,00 €	164 000,00 €
	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 875 000,00 €	1 040 800,00 €	1 498 100,00 €
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	2 524 870,62 €	880 220,68 €	236 842,88 €
	26-PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	0,00 €		906,14 €
	27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00 €	10 000,00 €
	45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		0,00 €	552 000,00 €
	AP 1-RESTRUCTURATION DU RESEAU	11 500 000,00 €	30 350 000,00 €	27 120 000,00 €
	AP 2-MAISON DES MOBILITES	706 979,00 €	34 000,00 €	0,00 €
	AP 3-OPERATIONS INDUITES BHNS		1 050 000,00 €	650 000,00 €
	AP 4-SCHEMA D'ACCESSIBILITE		440 000,00 €	600 000,00 €
	OP SERVICE NOUVELLES MOBILITES	133 000,00 €	72 107,62 €	0,00 €
	AP 5-MODERNISATION RESEAU TRANSPORTS			750 000,00 €
<b>Total R</b>		<b>19 747 849,62 €</b>	<b>35 025 128,30 €</b>	<b>39 186 000,00 €</b>
<b>Total D</b>		<b>32 258 849,62 €</b>	<b>59 079 628,30 €</b>	<b>39 413 000,00 €</b>

Les dépenses d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables (70 K€) et par les opérations patrimoniales au sein de la section d'investissement (157 K€).

Les principales dépenses réelles sont les suivantes :

- 675 K€ de remboursement capital, relatif aux emprunts souscrits en 2018 (12 M€ empruntés, dont 4 M€ sur 15 ans à 1,33 % et 8 M€ sur 30 ans à 1,76 %)
- 164 K€ pour des immobilisations incorporelles, dont 150 K€ de frais d'études et l'acquisition d'un logiciel de gestion pour les transports scolaires
- 1 498,1 K€ d'immobilisations corporelles, dont 300 K€ pour le remplacement de moteurs et boîtes de vitesses sur les bus (maintenance préventive et curative), 220 K€ pour l'acquisition de vélos et l'augmentation de la flotte louée par le service Mobilicycle, 580 K€ pour le renouvellement du parc de minibus et 345 K€ pour le renouvellement ordinaire du parc d'autobus. Rappelons que le nouveau contrat entre GrandAngoulême et la STGA prévoit que GrandAngoulême réalise désormais les acquisitions de matériel.
- 236,8 K€ de travaux hors PPI, avec 130 K€ de crédits nouveaux 2019 et 106,8 K€ de crédits de reports (restes à réaliser de 2018) pour des travaux d'accessibilité au sein des bâtiments de la STGA, des aménagements de sécurité ou de quais (hors ADAP), l'installation de poteaux, etc...
- 10 K€ pour l'acquisition de titres participatifs dans le projet de panneaux photovoltaïques sur ombrières sur le parking des bus de la STGA (voir délibérations n°2018.09.296 et 2019.02.006).

Le reste des opérations d'investissement est inclus dans la programmation pluriannuelle d'investissements et se présente ainsi :

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et s.
AP 1 - BHNS	1501	88 000 000,00	40 287 424,31	47 712 575,69	27 120 000,00	15 000 000,00	5 592 575,69	0,00
AP 3 - OPERATIONS INDUITES BHNS	15201701	2 550 000,00	132 973,89	2 417 026,11	650 000,00	1 767 026,11		0,00
AP 4 - SCHEMA D'ACCESSIBILITE	15201801	2 665 000,00	0,00	2 665 000,00	600 000,00	600 000,00	700 000,00	765 000,00
<b>Total AP/CP existantes</b>		<b>93 215 000,00</b>	<b>40 420 398,20</b>	<b>52 794 601,80</b>	<b>28 370 000,00</b>	<b>17 367 026,11</b>	<b>6 292 575,69</b>	<b>765 000,00</b>
AP 5 - MODERNISATION RESEAU	15201901	1 750 000,00	0,00	1 750 000,00	750 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00
<b>Total AP/CP nouvelles</b>		<b>1 750 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 750 000,00</b>	<b>750 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>
AP 2 - MAISON DES MOBILITES	15201602	57 928,63	57 928,63	0,00	0,00			0,00
<b>Total AP/CP à clôturer</b>		<b>57 928,63</b>	<b>57 928,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL BA TRANSPORTS</b>		<b>95 022 928,63</b>	<b>40 478 326,83</b>	<b>54 544 601,80</b>	<b>29 120 000,00</b>	<b>17 867 026,11</b>	<b>6 792 575,69</b>	<b>765 000,00</b>

*Pour les AP existantes :*

Les travaux de l'opération du Bus à haut niveau de service (BHNS) se poursuivent et sont en pleine opération. Un crédit de 27,12 M€ est inscrit au BP 2019 à cet effet.

Les opérations induites (réalisations de parkings, étude de stationnement, etc...) nécessitent l'inscription d'un crédit de paiement de 650 K€ en 2019.

Le schéma d'accessibilité avec la mise en œuvre des opérations inscrites à l'agenda d'accessibilité programmée (AdAP) rentre en phase opérationnelle avec l'inscription d'un crédit de 600 K€ en 2019.

Une demande d'AP nouvelle de 1 750 K€ est sollicitée pour la modernisation du réseau (hors BHNS), incluant notamment la mise en œuvre d'une navette électrique pour le centre-ville, le renouvellement d'abris et de poteaux ainsi qu'un certain nombre de travaux. Pour l'année 2019, les crédits de paiement sollicités au titre de cette nouvelle AP sont de 750 K€.

Enfin il est proposé de *clôturer l'AP* Maison des mobilités à hauteur des crédits de paiement effectivement consommés, soit 57 928,63 €.

Enfin, à l'ensemble de ces crédits nouveaux, il convient d'ajouter les crédits de reports à hauteur de 667 480,88 € correspondant à des restes à réaliser de l'exercice 2018

**Les recettes d'investissement s'établissent à 39 413 K€,** dont 15 419 K€ d'écritures d'ordre et 23 994 K€ d'écritures réelles.

ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	12 510 000,00 €	24 007 000,00 €	157 000,00 €
<b>Total I</b>		<b>12 510 000,00 €</b>	<b>24 007 000,00 €</b>	<b>157 000,00 €</b>
O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 719 682,65 €	6 355 000,00 €	13 412 000,00 €
	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 700 000,00 €	1 500 000,00 €	1 850 000,00 €
<b>Total O</b>		<b>5 419 682,65 €</b>	<b>7 855 000,00 €</b>	<b>15 262 000,00 €</b>
R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	13 219 291,32 €	4 204 368,98 €	0,00 €
	10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	309 155,41 €	315 002,72 €	0,00 €
	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €	1 033 634,00 €	957 513,00 €
	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		26 183 994,30 €	20 784 487,00 €
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS		0,00 €	0,00 €
	27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 999 870,62 €		0,00 €
	45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		0,00 €	552 000,00 €
	AP 1-RESTRUCTURATION DU RESEAU			1 700 000,00 €
<b>Total R</b>		<b>15 528 317,35 €</b>	<b>31 737 000,00 €</b>	<b>23 994 000,00 €</b>
<b>Total R</b>		<b>33 458 000,00 €</b>	<b>63 599 000,00 €</b>	<b>39 413 000,00 €</b>

Les recettes d'ordre correspondent pour 1 850 K€ aux amortissements, pour 157 K€ aux opérations patrimoniales (intégration des frais d'étude aux travaux) et pour 13 412 K€ au virement de la section de fonctionnement.

Les recettes réelles sont constituées de :

- 1 700 K€ de recettes de cofinancement pour l'opération BHNS (Région programme ITI avec 1 000 K€ pour le SAEIV et 700 K€ pour la billettique)
- 900 K€ de cofinancement Etat programme TEP CV pour les bus hybrides (hors BHNS), dont une partie seulement serait susceptible d'être versée dès cette année
- 57,5 K€ de l'ADEME pour le cofinancement de la chaudière biomasse de la STGA
- 8 284 487 € d'autorisation d'emprunt sont nécessaires à l'équilibre du budget, qui viennent s'ajouter aux 12,5 M€ d'autorisation d'emprunt reportés de 2018. Ces dernières correspondent à des contrats souscrits pour le financement du BHNS, mais non encore mobilisés. Les emprunts nouveaux ne seront naturellement appelés que dans la stricte limite du nécessaire et en fonction des dépenses effectivement réalisées.

A l'ensemble de ces crédits en recettes il convient d'ajouter 552 000 € de reports de recettes sur un chapitre d'opérations pour compte de tiers pour la réalisation du parking de compensation au centre hospitalier de Girac.

Enfin, les travaux du BHNS étant suivis par la SPL GAMA sous forme de maîtrise d'ouvrage déléguée, un montant de 27 120 K€, équivalent aux crédits de paiement de l'AP correspondante, est prévu en dépenses et en recettes d'investissement pour permettre le versement des avances et la retranscription des factures acquittées par GAMA dans la comptabilité de GrandAngoulême.

Le budget annexe Transports est ainsi particulièrement important cette année au regard de l'avancement des nombreux chantiers en cours. Il conviendra de rester particulièrement vigilant sur les conséquences d'opérations engendrant de potentielles hausses structurelles des dépenses sur ce budget afin d'en assurer la pérennité et la viabilité financière.

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOMIS A L'AVIS : COMMISSION FINANCES ET RESPONSABILITES SOCIETALES DU 26 MARS 2019

## BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Monsieur COURARI

La compétence **Assainissement** fait l'objet de deux budgets annexes gérés en M49 et qui s'équilibrent par les redevances auprès des usagers : l'Assainissement collectif et le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

### I - Assainissement collectif (Budget annexe)

Le budget annexe Assainissement collectif proposé pour 2019 s'équilibre à hauteur de 15 881 K€ en section de fonctionnement et de 16 000 K€ en section d'investissement.

Proposition BP 2019 ASSAINISSEMENT							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
Réinscriptions crédits 2016	384			Résultat reporté (002)	2 074	1 161	2 917
Crédits nouveaux	6 588	6 739	6 812	Crédits nouveaux	9 584	9 921	9 668
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>6 972</b>	<b>6 739</b>	<b>6 812</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>11 658</b>	<b>11 082</b>	<b>12 585</b>
<i>Virement</i>	<i>2 364</i>	<i>1 719</i>	<i>2 917</i>				
Dotation aux amortissements	2 768	3 070	6 152	Opérations ordre	446	446	3 296
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>5 132</b>	<b>4 789</b>	<b>9 069</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>446</b>	<b>446</b>	<b>3 296</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 104</b>	<b>11 528</b>	<b>15 881</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 104</b>	<b>11 528</b>	<b>15 881</b>
INVESTISSEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
Reports	1 750	2 397	528	Reports	257	0	0
Résultat reporté (001)		920		Résultat reporté (001)	826		929
				Réserves réglementées (1064)		1	2
APCP	2 475	9 444	8 731	Excédents capitalisés (1068)	667	3 316	0
Autres dépenses	6 146	1 762	1 695	Autres	757	822	2 268
Remboursement emprunt	1 709	2 541	1 500	Autorisation emprunt	4 887	8 582	3 482
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>12 080</b>	<b>17 064</b>	<b>12 454</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>7 394</b>	<b>12 721</b>	<b>6 681</b>
				<i>Virement</i>	<i>2 364</i>	<i>1 719</i>	<i>2 917</i>
Opérations patrimoniales	300	600	250	Opérations patrimoniales	300	600	250
Autres opérations	446	446	3 296	Amortissements	2 768	3 070	6 152
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>746</b>	<b>1 046</b>	<b>3 546</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>5 432</b>	<b>5 389</b>	<b>9 319</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>12 826</b>	<b>18 110</b>	<b>16 000</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>12 826</b>	<b>18 110</b>	<b>16 000</b>

### A - Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissement à 15 881 K€, dont 9 069 K€ d'écritures d'ordre et 6 812 K€ d'écritures réelles.

Sens	Ordre / Réel	Chapitre	BP 2017	BP 2018	BP 2019
D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 363 661,00 €	1 719 000,00 €	2 917 000,00 €
		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 768 000,00 €	3 070 000,00 €	6 152 000,00 €
	<b>Total O</b>		<b>5 131 661,00 €</b>	<b>4 789 000,00 €</b>	<b>9 069 000,00 €</b>
	R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 546 302,00 €	3 304 465,00 €	3 234 872,00 €
		012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 432 880,00 €	2 600 000,00 €	2 676 000,00 €
		014-ATTENUATIONS DE PRODUITS	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
		65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 010,00 €	21 437,00 €	28 200,00 €
		66-CHARGES FINANCIERES	738 250,00 €	662 000,00 €	630 000,00 €
		67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	149 897,00 €	101 098,00 €	192 928,00 €
		68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00 €	
	<b>Total R</b>		<b>6 972 339,00 €</b>	<b>6 739 000,00 €</b>	<b>6 812 000,00 €</b>
<b>Total D</b>			<b>12 104 000,00 €</b>	<b>11 528 000,00 €</b>	<b>15 881 000,00 €</b>



**Les dépenses d'ordre, d'un montant de 9 069 K€**, apparaissent en hausse importante avec les opérations liées à la reconstitution de l'inventaire suite à la fusion et l'ajustement avec l'actif du comptable. Ainsi, sur les 6 152 K€ de d'écritures d'amortissement en dépenses, 3 302 K€ sont les crédits liés aux amortissements 2019 tandis que 2 850 K€ sont liés à la régularisation d'écritures suite à la fusion et à l'ajustement de l'état d'inventaire, avec un caractère exceptionnel.

A noter que des régularisations interviennent également en recettes d'ordre, avec 546 K€ de reprise de subventions transférables au compte de résultat et 2 750 K€ de régularisation suite à la fusion et à l'ajustement des états d'actif et d'inventaire.

Par ailleurs, l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 2 917 K€ qui permet d'autofinancer à même hauteur une part des dépenses d'investissement.

**Les dépenses réelles s'établissent à 6 812 K€**, en hausse de 1,1 % par rapport au BP 2018, portées essentiellement par les charges de personnel. Les charges à caractère général sont en baisse de 2,1 % grâce à une maîtrise rigoureuse des charges et à diverses optimisations réalisées. Les dépenses de fluides peuvent par exemple être contenues grâce à la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration de Fléac.

Les charges financières sont en baisse de 4,8 % et ce malgré une augmentation de l'encours de dette (16,89 M€ au 01/01/2019 contre 15,74 M€ au 01/01/2018), grâce à une gestion active et au remboursement par anticipation des emprunts les plus onéreux et malgré la reprise d'un emprunt dans le cadre de la dissolution du syndicat mixte d'assainissement et d'eau potable de Châteauneuf (voir également le rapport sur la gestion de la dette).

## Recettes de fonctionnement

**Les recettes de fonctionnement s'établissent à 15 881 K€**, dont 3 296 K€ d'écritures d'ordre et 12 585 K€ d'écritures réelles.

Sens	Ordre / Réel	Chapitre	BP 2017	BP 2018	BP 2019
R	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	445 715,00 €	446 000,00 €	3 296 000,00 €
	<b>Total O</b>		<b>445 715,00 €</b>	<b>446 000,00 €</b>	<b>3 296 000,00 €</b>
R		002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 073 958,61 €	1 161 377,14 €	2 916 568,44 €
		013-ATTENUATIONS DE CHARGES	20 000,00 €	15 000,00 €	
		70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	9 104 400,00 €	9 491 000,00 €	9 421 000,00 €
		74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	459 400,00 €	414 000,00 €	247 000,00 €
		75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €		
		76-PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	0,00 €	
		77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	526,39 €	622,86 €	431,56 €
		78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00 €	
	<b>Total R</b>		<b>11 658 285,00 €</b>	<b>11 082 000,00 €</b>	<b>12 585 000,00 €</b>
<b>Total R</b>			<b>12 104 000,00 €</b>	<b>11 528 000,00 €</b>	<b>15 881 000,00 €</b>

Ainsi qu'indiqué précédemment, les recettes d'ordre sont impactées cette année par les écritures de régularisation à opérer suite à la reconstitution d'inventaire et à l'ajustement avec l'actif du comptable.

Les recettes réelles sont pour l'essentiel constituées du produit des diverses redevances ainsi que de participations croisées entre les différents budgets.

Dans le cadre de l'harmonisation des redevances émises auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif, il est proposé d'appliquer sur les communes du Grand Angoulême gérées en régie un tarif unique de la redevance assainissement depuis 2018 et de poursuivre une harmonisation de la redevance assainissement pour les autres communes. Le tarif appliqué, adopté par délibération en décembre dernier, permet l'inscription des montants prévisionnels suivants :

- redevance assainissement collectif : 8 200 K€
- taxe de raccordement : 600 K€
- contrôle de branchement : 100 K€
- redevance pour modernisation réseau : 50 K€
- autres prestations de services : 80 K€

Par ailleurs, le budget annexe assainissement bénéficie de flux croisés en provenance du budget principal pour 235 K€, lié à la prise en charge par ce budget annexe de charges diverses afférentes à la compétence eaux pluviales. Le budget annexe Eau potable pour 130 K€ ainsi que le budget annexe assainissement non collectif pour 26 K€ versent également une participation au budget annexe assainissement pour tenir compte des salaires supportés par ce dernier à leur profit.

Les recettes de subvention, au chapitre 74, sont en diminution, le montant des aides de l'Agence de l'eau pour les primes d'épuration n'étant reconduites qu'à hauteur de 40 % du montant initial, soit 240 K€.

Enfin, le résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2018 peut être repris par anticipation et s'établit à hauteur de 2 916 568,44 €.

## Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement s'établissent à 15 472 125,84 €**, dont 3 296 K€ d'écritures d'ordre de section à section, 250 K€ d'écritures patrimoniales au sein de la section d'investissement et 11 926 125,84 € d'écritures réelles.

Sens	Ordre / Réel	Chapitre	BP 2017	BP 2018	BP 2019
D	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00 €	600 000,00 €	250 000,00 €
		<b>Total I</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>600 000,00 €</b>	<b>250 000,00 €</b>
	O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	445 715,00 €	446 000,00 €	3 296 000,00 €
		<b>Total O</b>	<b>445 715,00 €</b>	<b>446 000,00 €</b>	<b>3 296 000,00 €</b>
	R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		919 514,00 €	
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €		
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 708 650,00 €	2 541 000,00 €	1 500 000,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 700,00 €	121 000,00 €	171 000,00 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	748 450,00 €	470 700,00 €	758 355,84 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	5 185 622,10 €	1 170 273,66 €	765 603,23 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	139 434,00 €		
		45-OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		0,00 €	
		AP 2-REHABILITATION STEP GOND ET COLLECTEURS EST	1 350 000,00 €	4 800 000,00 €	4 000 000,00 €
		AP 3-STEP MARSAC	1 100 000,00 €	1 050 000,00 €	1 010 000,00 €
		AP 4-FLEAC PHOTOVOLTAÏQUE	25 000,00 €	269 280,00 €	22 066,77 €
		AP 6-SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT		75 000,00 €	299 100,00 €
		AP 5-TRAVAUX STEP VINDELLE		250 000,00 €	500 000,00 €
		AP 7-TVX 2018 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES		3 000 000,00 €	1 900 000,00 €
		AP 8-TVX 2019 ASSAINISSEMENT : CANALISATIONS & OUVRAGES			1 000 000,00 €
		<b>Total R</b>	<b>10 329 856,10 €</b>	<b>14 666 767,66 €</b>	<b>11 926 125,84 €</b>
		<b>Total D</b>	<b>11 075 571,10 €</b>	<b>15 712 767,66 €</b>	<b>15 472 125,84 €</b>

Les écritures d'ordre de section à section sont constituées des reprises de subventions transférables pour 3 296 K€ (voir également le paragraphe recettes de fonctionnement).

Les crédits pour les écritures d'ordre patrimoniales, à l'intérieur de la section d'investissement sont équilibrés en dépenses et en recettes et permettent l'intégration des frais d'étude ou le remboursement d'avances précédemment consenties.

Les dépenses réelles sont constituées de :

- remboursement du capital de la dette, pour 1 500 K€
- crédits de dotations annuelles, pour près de 1 695 K€
- crédits en lien avec les opérations pluriannuelles, pour un peu plus de 8,7 M€ :
  - 7,7 M€ concernent des crédits de paiement d'AP antérieures, dont 4 M€ pour le raccordement de la STEP du Gond et de la STEP de Frégeneuil, un peu plus d'1 M€ pour la STEP de Marsac et 500 K€ pour la STEP de Vindelle.
  - 1 M€ concerne une nouvelle AP relative aux canalisations et ouvrages 2019. En effet, compte tenu des délais de réalisation des opérations de renouvellement de canalisations, la gestion sous forme d'autorisations de programme et crédits de paiement apparaît comme la forme de gestion la plus adéquate pour ces opérations. Il conviendra toutefois de veiller à réajuster chaque année le montant des AP antérieures aux montants des engagements effectivement entrepris afin de préserver les capacités d'investissement de ce budget annexe.

Le détail de ces opérations est repris ci-dessous :

Intitulé	Opération N°	Montant AP	REALISATIONS AU 31/12/2018	RESTE A REALISER	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et s.
AP 2 - DELESTAGE STATION GD PONTOUVRE	35201401	6 100 000,00 €	1 828 878,74 €	4 271 121,26 €	4 000 000,00 €	271 121,26 €		0,00 €
AP 3 - TRAVAUX STEP MARSAC	35201702	2 200 000,00 €	1 139 902,53 €	1 060 097,47 €	1 010 000,00 €	50 097,47 €		0,00 €
AP 4 - FLEAC - PHOTOVOLTAÏQUES	35201701	270 000,00 €	247 933,23 €	22 066,77 €	22 066,77 €			0,00 €
AP 5 - TRAVAUX STEP VIINDELLE	35201801	2 600 000,00 €	21 870,00 €	2 578 130,00 €	500 000,00 €	1 500 000,00 €	578 130,00 €	0,00 €
AP 6 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT	35201802	420 000,00 €	900,00 €	419 100,00 €	299 100,00 €	120 000,00 €		0,00 €
AP 7 - TRVX 2018 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	35201803	4 200 000,00 €	1 697 663,63 €	2 502 336,37 €	1 900 000,00 €	602 336,37 €		0,00 €
<b>Total APCP antérieures</b>		<b>15 790 000,00 €</b>	<b>4 937 148,13 €</b>	<b>10 852 851,87 €</b>	<b>7 731 166,77 €</b>	<b>2 543 555,10 €</b>	<b>578 130,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
AP 8 - TRVX 2019 ASSAINISSEMENT - CANALISATIONS & OUVRAGES	35201901	4 500 000,00 €	0,00 €	4 500 000,00 €	1 000 000,00 €	2 200 000,00 €	1 300 000,00 €	0,00 €
<b>Total APCP nouvelles</b>		<b>4 500 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 500 000,00 €</b>	<b>1 000 000,00 €</b>	<b>2 200 000,00 €</b>	<b>1 300 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>total BA ASSAINISSEMENT</b>		<b>20 290 000,00 €</b>	<b>4 937 148,13 €</b>	<b>15 352 851,87 €</b>	<b>8 731 166,77 €</b>	<b>4 743 555,10 €</b>	<b>1 878 130,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Les recettes d'investissement, nécessaires à l'équilibre de ces dépenses, s'établissent à 16 M€, et se décomposent de la façon suivante :

Sens	Ordre / Réel	Chapitre	BP 2017	BP 2018	BP 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	300 000,00 €	600 000,00 €	250 000,00 €
		<b>Total I</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>600 000,00 €</b>	<b>250 000,00 €</b>
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 363 661,00 €	1 719 000,00 €	2 917 000,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 768 000,00 €	3 070 000,00 €	6 152 000,00 €
		<b>Total O</b>	<b>5 131 661,00 €</b>	<b>4 789 000,00 €</b>	<b>9 069 000,00 €</b>
	R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	826 168,49 €		929 169,24 €
		10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	667 106,41 €	3 316 746,34 €	2 274,60 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	757 154,00 €	822 325,00 €	2 268 040,00 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 886 756,10 €	8 581 928,66 €	3 481 516,16 €
		<b>Total R</b>	<b>7 137 185,00 €</b>	<b>12 721 000,00 €</b>	<b>6 681 000,00 €</b>
		<b>Total R</b>	<b>12 568 846,00 €</b>	<b>18 110 000,00 €</b>	<b>16 000 000,00 €</b>

Le virement de 2 917 K€ de la section de fonctionnement permet d'autofinancer une part équivalente des dépenses d'investissement, soit un peu plus de 24 % des dépenses.

Des subventions d'investissement sont attendues à hauteur d'un peu plus de 2 268 K€ en provenance de l'Agence de l'Eau, dont :

- Etude diagnostic assainissement Dignac : 43 904 €
- réhabilitation des canaux de sortie à la STEP de Frégeneuil : 15 041 €
- Extension du réseau de collecte à Roulet : 231 095 €

De plus, en 2018, dans le cadre du transfert des effluents de Gond-Pontouvre vers la STEP de Frégeneuil, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a octroyé une aide d'un montant de 3 957 133 €. Un acompte à hauteur de 50 % a été versé. Il reste donc un solde à pourvoir en 2019, soit 1 978 566,50 €.

Le résultat reporté de la section d'investissement, repris par anticipation, s'établit à 929 169,24 €.

Le solde des dépenses est financé par une autorisation d'emprunt, qui s'établit au stade du budget primitif à 3 481 516,16 €, et dont le montant appelé sera ajusté en fonction des dépenses effectivement réalisées.

## II - Assainissement non collectif (Budget annexe SPANC)

Le budget annexe Assainissement non collectif proposé pour 2019 s'équilibre à hauteur de 40 K€ en section d'investissement et est en suréquilibre en section de fonctionnement, avec 909 K€ de recettes pour 346 K€ de dépenses.



Proposition BP 2019 SPANC							
en K€							
DEPENSES			RECETTES				
FONCTIONNEMENT							
	BP 2017	BP 2018	OB 2019		BP 2017	BP 2018	OB 2019
				Résultat reporté (002)	436	497	559
Crédits nouveaux	259	351	334	Crédits nouveaux	290	356	349
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>259</b>	<b>351</b>	<b>334</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>726</b>	<b>853</b>	<b>908</b>
<i>Virement</i>	<i>7</i>	<i>2</i>	<i>8</i>				
Dotation aux amortissements	3	4	4	Opérations ordre	1	1	1
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>269</b>	<b>357</b>	<b>346</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>727</b>	<b>854</b>	<b>909</b>
INVESTISSEMENT							
	BP 2017	BP 2018	OB 2019		BP 2017	BP 2018	OB 2019
Reports			17	Reports			
				Résultat reporté (001)	24	24	27
				Excédents capitalisés (1068)			
Autres dépenses	33	29	22	Autres	0	0	
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>33</b>	<b>29</b>	<b>39</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>27</b>
				<i>Virement</i>	<i>7</i>	<i>2</i>	<i>8</i>
Opérations patrimoniales				Opérations patrimoniales	0	0	0
Autres opérations	1	1	1	Amortissements	3	4	4
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>34</b>	<b>29</b>	<b>40</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>34</b>	<b>29</b>	<b>40</b>

- **Section de fonctionnement**

Les dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 346 407,01 €, en légère diminution par rapport au BP 2018.

Ordre / réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 741,29 €	1 590,00 €	8 107,01 €
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 300,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €
<b>Total O</b>		<b>10 041,29 €</b>	<b>5 890,00 €</b>	<b>12 407,01 €</b>
R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	126 783,00 €	175 481,00 €	138 173,00 €
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	91 055,00 €	165 000,00 €	180 000,00 €
	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 550,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 680,00 €	5 229,00 €	10 827,00 €
	68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		0,00 €	
<b>Total R</b>		<b>259 068,00 €</b>	<b>350 710,00 €</b>	<b>334 000,00 €</b>
		<b>269 109,29 €</b>	<b>356 600,00 €</b>	<b>346 407,01 €</b>

Le chapitre des charges à caractère général est en diminution globale de 21 % par rapport au BP 2018, avec une inscription ajustée aux réalisations et aux besoins de ce budget. Les principales dépenses sont liées à la reprise des données dans le logiciel ANEMONE, la formation, la maintenance du logiciel pour un montant de 42 K€ et les prestations dues aux fermiers d'eau pour la facturation de la redevance assainissement non collectif sur les factures d'eau, soit 8 K€.

Le chapitre des charges de personnel est en hausse à 180 K€, contre 165 K€ au BP 2018, avec la transformation d'un poste d'agent de maîtrise en poste de technicien et la répercussion des diverses mesures incompressibles.

Enfin le chapitre des charges exceptionnelles comprend une inscription pour 9 827 € d'une provision pour titres annulés sur exercices antérieurs ainsi que la subvention au comité d'action sociale pour permettre aux agents de bénéficier des prestations proposées.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 4 300 € de la dotation aux amortissements et d'un virement à la section d'investissement d'un peu plus de 8 107 € pour permettre l'équilibre de cette section.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 909 303,64 €, dont 890 € d'opérations d'ordre et 908 413,64 € d'opérations réelles.

Ordre / réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	890,00 €	890,00 €	890,00 €
<b>Total O</b>		<b>890,00 €</b>	<b>890,00 €</b>	<b>890,00 €</b>
R	002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	436 059,41 €	497 085,67 €	559 413,64 €
	013-ATTENUATIONS DE CHARGES		0,00 €	
	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	242 350,00 €	306 710,00 €	300 000,00 €
	74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	47 520,00 €	49 000,00 €	49 000,00 €
	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	
	78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00 €	
<b>Total R</b>		<b>725 929,41 €</b>	<b>852 795,67 €</b>	<b>908 413,64 €</b>
		<b>726 819,41 €</b>	<b>853 685,67 €</b>	<b>909 303,64 €</b>

Les opérations d'ordre concernent les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes sont constituées :

- des redevances d'assainissement non collectif, des contrôles de conception / réalisation et des contrôles pour vente notaires pour 300 K€
- des aides versées par l'Agence de l'Eau pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif pour 49 K€
- de la reprise par anticipation de l'excédent antérieur reporté, soit 559 413,64 €.

Ce montant est lié à la reprise des excédents de l'ensemble des budgets assainissement non collectif des 4 ex-EPCI fusionnés et notamment de l'excédent de la Vallée de l'Echelle (227,8 K€).

A titre exceptionnel, l'article R 221-90 3ème alinéa du CGCT prévoit la possibilité de reverser tout ou partie de l'excédent à la collectivité de rattachement, si cet excédent revêt un caractère exceptionnel et si cet excédent n'est pas nécessaire au financement des dépenses d'exploitation ou d'investissement à court terme du SPIC.

Il conviendra donc lors du vote du compte administratif de s'interroger sur les possibilités de reversement de tout ou partie de cet excédent vers le budget principal afin de rééquilibrer ce budget annexe.

### ➤ Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement s'établissent à 22 890 €, dont 890 € d'opérations d'ordre et 22 000 € de dépenses réelles.**

Ordre / réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	890,00 €	890,00 €	890,00 €
<b>Total O</b>		<b>890,00 €</b>	<b>890,00 €</b>	<b>890,00 €</b>
R	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 000,00 €	15 000,00 €
	21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 440,00 €	8 768,00 €	
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS			7 000,00 €
<b>Total R</b>		<b>33 440,00 €</b>	<b>11 768,00 €</b>	<b>22 000,00 €</b>
		<b>34 330,00 €</b>	<b>12 658,00 €</b>	<b>22 890,00 €</b>

Les dépenses d'ordre correspondent à la reprise des subventions transférables au compte de résultat (voir recettes de fonctionnement).

Les dépenses réelles sont constituées pour 15 K€ des crédits pour l'acquisition d'un orthophotoplan, nécessaire à la mise à jour du système d'information géographique et pour 7 000 € de menus travaux d'aménagement du bâtiment d'accueil du service.

A ces dépenses, il convient de rajouter 16 760,81 € de crédits de reports, correspondant à des restes à réaliser de l'exercice 2018.

**Les recettes d'investissement s'établissent à 39 650,81 €, dont 12 407,01 € d'opérations d'ordre (amortissement des dépenses) et 27 243,80 €, correspondant à la reprise par anticipation du résultat antérieur reporté d'investissement.**

Ordre / réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 741,29 €	1 590,00 €	8 107,01 €
	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 300,00 €	4 300,00 €	4 300,00 €
<b>Total O</b>		<b>10 041,29 €</b>	<b>5 890,00 €</b>	<b>12 407,01 €</b>
R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	24 288,71 €	23 528,81 €	27 243,80 €
	10-DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES		0,00 €	
<b>Total R</b>		<b>24 288,71 €</b>	<b>23 528,81 €</b>	<b>27 243,80 €</b>
		<b>34 330,00 €</b>	<b>29 418,81 €</b>	<b>39 650,81 €</b>

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION POLITIQUES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES AU SPORT**

Rapporteur : Monsieur DEZIER

Il est proposé d'examiner les crédits inscrits au BP 2019 relatifs à la **compétence Sport et équipements sportif**.

#### **1. Les actions en faveur du sport**

##### - **Politique sportive de GrandAngoulême – données de cadrage :**

- 64 agents / 7 équipements / 1 service / 1 événement majeur organisé en direct
- Un projet de budget de fonctionnement 2019 : **4 837 301 € en 2019** (4,747 M€ en 2018)

qui concernent essentiellement :

- **NAUTILIS : 3 605 506 €** (3 583 K€ en 2018) dont 1,2 M€ de dépenses contractuelles ou fixes (fluides et sécurité) et 2,1 M€ sur le poste RH
- **Stade d'athlétisme : 535 020 €** (508,2 K€ en 2018) dont 310,7 K€ de contrat PPP en fct
- Recettes de fonctionnement : 1 481 501 € en 2019 (1 461 000 M€ en 2018)

##### - **Soutien aux associations sportives et fonds de concours :**

- Soutien aux associations : **95 000 €** (93 500 k€ en 2018)
- Fonds de concours : 126 000 € + 50 000 € de reports + 535 000 € Stade Chanzy
- Accompagnement du SA XV sous 2 formes : 60 500 € convention sur des missions d'intérêt général et 88 000 € marketing territorial (148 500 € en 2018)
- Une dizaine de manifestations sportives d'intérêt communautaire soutenues
- En 2018, soutien à 11 clubs de haut niveau amateur (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau)
- En 2018, soutien à 13 athlètes de haut niveau inscrits sur liste ministérielle + 2 sportifs amateurs (championnat du monde).

##### - **Forum Sport Santé Environnement :**

- 14 000 visiteurs sur 2 jours soit 10 % de la population du territoire, 1 900 bénévoles, 138 associations, une vingtaine de partenaires publics et privés. Ce forum permet la mise en valeur du monde associatif du territoire.
- **BP 2019 : 55 000 €** hors valorisation des temps d'agents (et 1 stagiaire pendant 6 mois) et des espaces (55 000 € en 2018), qui concernent : animation, communication, gardiennage, achat de fournitures, locations mobilières, réception, nettoyage, prestations diverses.

Une réflexion est à engager sur l'évolution du format du FSSE au regard de ses 10 années d'existence, de son ampleur et du temps important de mobilisation des agents de GrandAngoulême.

Le groupe de travail « sport » devra s'emparer de ce sujet en 2019 pour le forum 2020.

## 2. Les équipements sportifs NAUTILIS

### BP 2019 Fonctionnement:

- Dépenses : **3 605 506 € dont 2 134 058 € poste RH** (3 582 618 € dont 2 151 468 € poste RH en 2018),
- Recettes : **1 373 000 €** : (1 325 000 € en 2018)

**BP 2019 : Investissement : 1 598 972 €** de crédits nouveaux + 190 593,16€ de reports

- o 37 agents / 370 000 entrées en 2018

**Les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** notamment

- le remplacement de la surfaceuse de la patinoire,
- le remplacement du déchloramineur des bassins sportifs,
- le remplacement d'une centrale d'air
- les charges de fonctionnement correspondant à la maintenance des bâtiments, leur entretien et leur conduite et aux consommations de fluides : eau, gaz et électricité.

Pour rappel les deux autorisations de programme en cours pour Nautilus :

Intitulé	Opération N°	Somme de OP/AP/AE	REALISATIONS AU 31/12/2018	RESTE A REALISER	CP 2019	CP 2020
AP 36 - NAUTILIS - PHOTOVOLTAIQUE	10201718	1 070 000,00 €	43 008,00 €	1 026 992,00 €	759 852,00 €	267 140,00 €
AP 37 - NAUTILIS - TOITURE	10201719	2 510 400,00 €	39 702,50 €	2 470 697,50 €	136 720,00 €	2 333 977,50 €

Un travail d'optimisation est engagé depuis 2010 avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement). 6 postes ont été supprimés, des réorganisations de service sont régulièrement menées, des tâches redéployées. Une partie de l'équipe a assuré la prise en compte de nouveaux équipements sportifs communautaires à effectif constant (baignades de Vindelle et Marsac, gymnase de Dirac et centre sportif de Champniers). L'optimisation sur les heures d'ouverture a déjà été effectuée.

L'agglomération a mis en place un tarif CE plus avantageux qui permet de développer le préachat et d'augmenter les recettes depuis 2016, les tarifs sont ajustés au mieux.

Des efforts importants en investissement sont réalisés sur le volet économies d'énergie afin de réduire l'impact de l'augmentation du coût de l'énergie (-30% de conso d'électricité depuis 2009).

Plus globalement Nautilus est un équipement vieillissant (17 ans) qui nécessite de s'interroger dans le cadre d'un « plan piscine territorial » intégrant la piscine de La Couronne sur l'évolution de l'offre de service à proposer dans les 15 prochaines années aux habitants du territoire.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services. La colonne intitulée RCCE correspond aux crédits de reports (restes à réaliser de l'exercice 2018 repris au BP 2019).

SECTION	S	CHA	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	ATELIER MECANIQUE	4 000,00 €	4 000,00 €	1 067,61 €	4 400,00 €	
			COMMUNICATION	20 800,00 €	20 965,00 €	21 385,43 €	16 500,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	33 400,00 €	33 719,43 €	30 230,45 €	44 075,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	3 400,00 €	4 659,00 €	3 792,42 €	3 323,00 €	
			FINANCES	3 850,00 €	4 057,58 €	4 238,22 €	3 700,00 €	
			NAUTILIS	1 312 900,00 €	1 312 412,00 €	1 289 877,58 €	1 349 600,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	10 600,00 €	10 600,00 €	10 286,46 €	15 700,00 €	
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	5 895,75 €	5 924,40 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	35 000,00 €	36 464,34 €	29 329,97 €	32 000,00 €	
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 423 950,00 €</b>	<b>1 432 773,10 €</b>	<b>1 396 132,54 €</b>	<b>1 469 298,00 €</b>	
		01	RESSOURCES HUMAINES	2 122 510,00 €	2 122 510,00 €	2 065 482,04 €	2 100 000,00 €	
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>2 122 510,00 €</b>	<b>2 122 510,00 €</b>	<b>2 065 482,04 €</b>	<b>2 100 000,00 €</b>	
		65	NAUTILIS	17 800,00 €	19 800,00 €	0,00 €	17 850,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	18 358,00 €	18 358,00 €	18 358,00 €	18 358,00 €	
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>36 158,00 €</b>	<b>38 158,00 €</b>	<b>18 358,00 €</b>	<b>36 208,00 €</b>	
		67	FINANCES	0,00 €	406,10 €	406,10 €		
			<b>Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>406,10 €</b>	<b>406,10 €</b>		
			<b>Total D</b>	<b>3 582 618,00 €</b>	<b>3 593 847,20 €</b>	<b>3 480 378,68 €</b>	<b>3 605 506,00 €</b>	
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 187,79 €	
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>10 187,79 €</b>		
		70	NAUTILIS	1 325 000,00 €	1 327 000,00 €	1 306 959,15 €	1 373 000,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	3 144,00 €		
			<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN</b>	<b>1 325 000,00 €</b>	<b>1 327 000,00 €</b>	<b>1 310 103,15 €</b>	<b>1 373 000,00 €</b>	
		75	NAUTILIS	0,00 €	0,00 €	14 458,21 €		
			<b>Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>14 458,21 €</b>		
		77	CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €	0,00 €	13 366,64 €		
			NAUTILIS	0,00 €	0,00 €	244,07 €		
			<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>13 610,71 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>1 325 000,00 €</b>	<b>1 327 000,00 €</b>	<b>1 348 359,86 €</b>	<b>1 373 000,00 €</b>	
I	D	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				30 000,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	16 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €	19 000,00 €	
			<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>16 000,00 €</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>49 000,00 €</b>	
		21	ATELIER MECANIQUE	0,00 €	10 022,71 €	0,00 €	25 000,00 €	10 022,71 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	5 000,00 €	5 620,00 €	619,20 €	40 000,00 €	
			NAUTILIS	62 000,00 €	84 625,72 €	65 676,92 €	82 000,00 €	18 883,96 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	1 798,50 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	32 300,00 €	34 596,99 €	24 407,72 €	69 400,00 €	5 085,78 €
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>99 300,00 €</b>	<b>134 865,42 €</b>	<b>92 502,34 €</b>	<b>216 400,00 €</b>	<b>33 992,45 €</b>
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	292 000,00 €	326 937,13 €	135 821,95 €	433 000,00 €	156 600,71 €
			ESPACES PAYSAGERS	0,00 €	15 390,48 €	15 390,48 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	4 000,00 €	52 074,40 €	50 324,93 €	4 000,00 €	
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>296 000,00 €</b>	<b>394 402,01 €</b>	<b>201 537,36 €</b>	<b>437 000,00 €</b>	<b>156 600,71 €</b>
		A	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	807 480,00 €	279 560,00 €	43 008,00 €	759 852,00 €	
			<b>Total AP 36-NAUTILIS - PHOTOVOLTAÏQUE</b>	<b>807 480,00 €</b>	<b>279 560,00 €</b>	<b>43 008,00 €</b>	<b>759 852,00 €</b>	
		A	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	50 000,00 €	50 000,00 €	1 462,50 €	136 720,00 €	
			<b>Total AP 37-NAUTILIS - TOITURE</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>1 462,50 €</b>	<b>136 720,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>1 268 780,00 €</b>	<b>864 827,43 €</b>	<b>338 510,20 €</b>	<b>1 598 972,00 €</b>	<b>190 593,16 €</b>
	R	13	NAUTILIS	26 940,00 €	26 940,00 €	0,00 €		
			<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE</b>	<b>26 940,00 €</b>	<b>26 940,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>26 940,00 €</b>	<b>26 940,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		

## STADE D'ATHLETISME

4 agents / 1 200 licenciés et usagers pratiquants en 2018

**BP 2019 fonctionnement: 535 020 € dont 291 200 € pour le PPP et 161 490 € poste RH (508 000 € en 2018 dont 292 000 € pour le PPP), recettes 2019 : 4 000 € (4 000 € en 2018)**

**BP 2019 investissements : 239 000 € (179 000 € emprunt) de crédits nouveaux + 13 009,02 € de reports.**

**Les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :** l'entretien des pelouses et des bâtiments (en dehors de l'entretien et gros renouvellement (EGR) confié au partenaire ASP), la consommation des fluides.

Un travail d'optimisation est engagé depuis 2015 sur les principaux leviers :

- Optimisation des consommations énergétiques
- Optimisation du budget de fonctionnement (stabilité)
- Stabilisation de la masse salariale : transfert d'un agent de NAUTILIS pour la prise de poste de responsable (sans remplacement à NAUTILIS)
- Emploi de CAE, puis EAV jusqu'en 2018 (recette)

SECTION	S	CHA	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	ATELIER MECANIQUE	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	1 700,00 €	2 288,97 €	2 030,87 €	1 200,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	19 430,00 €	29 916,00 €	31 826,18 €	37 930,00 €	
			FINANCES	40,00 €	82,00 €	5,65 €	100,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	2 300,00 €	2 300,00 €	0,00 €	2 300,00 €	
			STADE D ATHLETISME	139 300,00 €	139 300,00 €	124 029,07 €	134 000,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	3 550,00 €	3 292,87 €	2 811,48 €	3 800,00 €	
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>167 820,00 €</b>	<b>178 679,84 €</b>	<b>160 703,25 €</b>	<b>180 830,00 €</b>	
		01	RESSOURCES HUMAINES	146 200,00 €	146 200,00 €	152 054,93 €	160 000,00 €	
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>146 200,00 €</b>	<b>146 200,00 €</b>	<b>152 054,93 €</b>	<b>160 000,00 €</b>	
		65	RESSOURCES HUMAINES	1 490,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €	1 490,00 €	
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>1 490,00 €</b>	<b>1 490,00 €</b>	<b>1 490,00 €</b>	<b>1 490,00 €</b>	
		66	STADE D ATHLETISME	192 700,00 €	192 700,00 €	192 428,86 €	192 700,00 €	
			<b>Total 66-CHARGES FINANCIERES</b>	<b>192 700,00 €</b>	<b>192 700,00 €</b>	<b>192 428,86 €</b>	<b>192 700,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>508 210,00 €</b>	<b>519 069,84 €</b>	<b>506 677,04 €</b>	<b>535 020,00 €</b>	
		R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	5 966,57 €	
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 966,57 €</b>		
		74	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	5 581,79 €		
			<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5 581,79 €</b>		
		75	STADE D ATHLETISME	4 000,00 €	4 000,00 €	2 525,80 €	4 000,00 €	
			<b>Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>2 525,80 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	
			<b>Total R</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>14 074,16 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	
I	D	16	STADE D ATHLETISME	179 000,00 €	179 000,00 €	174 502,73 €	179 000,00 €	
			<b>Total 16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES</b>	<b>179 000,00 €</b>	<b>179 000,00 €</b>	<b>174 502,73 €</b>	<b>179 000,00 €</b>	
		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	20 000,00 €	16 000,00 €	2 388,00 €	20 000,00 €	
			STADE D ATHLETISME	25 000,00 €	31 989,06 €	27 622,70 €	3 000,00 €	3 230,22 €
			SYSTEMES D INFORMATION	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	21 000,00 €	
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>65 000,00 €</b>	<b>47 989,06 €</b>	<b>30 010,70 €</b>	<b>44 000,00 €</b>	<b>3 230,22 €</b>
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	96 000,00 €	26 871,00 €	17 091,60 €	16 000,00 €	9 778,80 €
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>96 000,00 €</b>	<b>26 871,00 €</b>	<b>17 091,60 €</b>	<b>16 000,00 €</b>	<b>9 778,80 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>340 000,00 €</b>	<b>253 860,06 €</b>	<b>221 605,03 €</b>	<b>239 000,00 €</b>	<b>13 009,02 €</b>
		R	13	STADE D ATHLETISME	125 000,00 €	125 000,00 €	0,00 €	
			<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT R</b>	<b>125 000,00 €</b>	<b>125 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>125 000,00 €</b>	<b>125 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		

## CENTRE SPORTIF DES MONTAGNES

Il s'agit du seul équipement de l'agglomération à accueillir à la fois des pratiquants sur 4 terrains de tennis, 3 terrains de squash et 3 courts de badminton, une salle de remise en forme, une salle de tennis de table, une salle de danse.

4 agents / 136 cartes d'abonnement / 6 964 séances toutes disciplines confondues

**BP 2019 Fonctionnement : 252 550 € dont 158 500 € poste RH** (223 000 € en 2018),  
recettes 2019 : 78 000 € (78 000 € en 2018)

**BP 2019 Investissement : 220 900 € de crédits nouveaux et 150 K€ de reports.**

**Les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :** la maintenance des bâtiments et les travaux de réparation et de remise aux normes.

Un travail d'optimisation est à engager en 2019 sur l'attractivité de l'équipement et le développement de son activité commerciale.

Un montant de 10 k€ est proposé au BP 2019 afin d'avoir recours à un bureau d'études spécialisé permettant la réalisation d'un diagnostic général du site sportif qui sera établi dans la perspective :

- D'actualiser les potentialités du site au regard des exigences nouvelles des administrés,
- D'identifier les axes de progrès en matière d'infrastructures, d'équipements et de service,
- D'évaluer leurs incidences sur les investissements à consentir pour y parvenir,
- D'estimer les incidences sur le compte de résultat.
- De s'interroger sur les modalités de gestion de cet équipement

Dans le même temps une étude technique sur l'état de la structure est en cours de réalisation par la direction du patrimoine.

Dans le cadre des optimisations financières, cet équipement pourrait avoir une marge de progression certaine sur son chiffre d'affaires et ses recettes en augmentant notamment le taux d'occupation, en engageant un travail avec les comités d'entreprises, en questionnant l'utilisation des salles, en proposant des animations.



Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01 CENTRE SPORTIF	2 800,00 €	2 747,00 €	2 249,95 €	12 683,00 €	
		COMMUNICATION	500,00 €	500,00 €	394,80 €	500,00 €	
		CONSEIL JURIDIQUE	24 000,00 €	18 238,96 €	238,96 €	22 300,00 €	
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	33 674,00 €	40 160,00 €	40 480,77 €	47 727,00 €	
		FINANCES	0,00 €	103,00 €	108,75 €	50,00 €	
		RESSOURCES HUMAINES	1 240,00 €	8 414,45 €	7 263,14 €	1 440,00 €	
		SYSTEMES D INFORMATION	5 200,00 €	6 149,60 €	1 844,79 €	7 850,00 €	
		<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>67 414,00 €</b>	<b>76 313,01 €</b>	<b>52 581,16 €</b>	<b>92 550,00 €</b>	
		01 RESSOURCES HUMAINES	154 000,00 €	154 000,00 €	140 154,22 €	158 500,00 €	
		<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>154 000,00 €</b>	<b>154 000,00 €</b>	<b>140 154,22 €</b>	<b>158 500,00 €</b>	
		65 RESSOURCES HUMAINES	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
		<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	
	<b>Total D</b>		<b>222 914,00 €</b>	<b>231 813,01 €</b>	<b>194 235,38 €</b>	<b>252 550,00 €</b>	
	R	01 RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	4 495,40 €		
		<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 495,40 €</b>		
		70 CENTRE SPORTIF	55 640,00 €	55 640,00 €	53 708,80 €	55 000,00 €	
		<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN</b>	<b>55 640,00 €</b>	<b>55 640,00 €</b>	<b>53 708,80 €</b>	<b>55 000,00 €</b>	
		74 RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	19 376,03 €		
		<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>19 376,03 €</b>		
		75 CENTRE SPORTIF	23 000,00 €	23 000,00 €	38 069,86 €	23 000,00 €	
		POLITIQUE SPORTIVE	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €		
		<b>Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>63 000,00 €</b>	<b>38 069,86 €</b>	<b>23 000,00 €</b>	
	<b>Total R</b>		<b>78 640,00 €</b>	<b>118 640,00 €</b>	<b>115 650,09 €</b>	<b>78 000,00 €</b>	
I	D	20 SYSTEMES D INFORMATION				13 000,00 €	
		<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				<b>13 000,00 €</b>	
		21 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	10 000,00 €	14 000,00 €	13 197,53 €	2 900,00 €	
		SYSTEMES D INFORMATION	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	2 500,00 €	
		<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 000,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>13 197,53 €</b>	<b>5 400,00 €</b>	
		23 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 500,00 €	238 536,85 €	31 901,19 €	202 500,00 €	149 997,06 €
		SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	1 356,00 €	1 336,78 €		
		<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>9 500,00 €</b>	<b>239 892,85 €</b>	<b>33 237,97 €</b>	<b>202 500,00 €</b>	<b>149 997,06 €</b>
		01 CENTRE SPORTIF	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €		
		<b>Total OP CENTRE SPORTIF</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
	<b>Total D</b>		<b>23 000,00 €</b>	<b>257 392,85 €</b>	<b>46 435,50 €</b>	<b>220 900,00 €</b>	<b>149 997,06 €</b>
	R	13 FINANCES	0,00 €	0,00 €	68 621,93 €		
		<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT R</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>68 621,93 €</b>		
	<b>Total R</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>68 621,93 €</b>		

## BAIGNADES de MARSAC et VINDELLE

Ces sites sont gérés par l'équipe de NAUTILIS sans personnel dédié (0,5 ETP à l'époque de la gestion par la CdC Braconnie Charente) avec l'équipe régie et espaces verts pour l'entretien du site.

8 070 personnes en moyenne chaque été

**BP 2019 fonctionnement: 32 207 € dont 15 000 € poste RH (28 000 € en 2018),**  
recettes 2019: 5 100 € (3 600 € en 2018)

**BP 2019 investissement : 74 800 € de crédits nouveaux + 116 K€ de reports**

**Les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** essentiellement la reprise des berges de Marsac.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	BAIGNADES	10 000,00 €	10 000,00 €	8 593,56 €	10 000,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €	0,00 €	490,00 €		
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	903,00 €	818,87 €	7 107,00 €	
			ESPACES PAYSAGERS	105,00 €	546,00 €	545,34 €		
			POLITIQUE SPORTIVE	0,00 €	0,00 €	-111,33 €		
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>10 105,00 €</b>	<b>11 449,00 €</b>	<b>10 336,44 €</b>	<b>17 107,00 €</b>	
		01	RESSOURCES HUMAINES	17 000,00 €	17 000,00 €	13 656,83 €	15 000,00 €	
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>13 656,83 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	
		67	BAIGNADES	100,00 €	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
			<b>Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>100,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>27 205,00 €</b>	<b>28 549,00 €</b>	<b>23 993,27 €</b>	<b>32 207,00 €</b>	
	R	70	BAIGNADES	0,00 €	0,00 €	2 850,00 €	3 600,00 €	
			POLITIQUE SPORTIVE	0,00 €	0,00 €	900,00 €	1 500,00 €	
			<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 750,00 €</b>	<b>5 100,00 €</b>	
		75	BAIGNADES	3 600,00 €	3 600,00 €	0,00 €		
			<b>Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUP</b>	<b>3 600,00 €</b>	<b>3 600,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
		77	BAIGNADES	0,00 €	0,00 €	32,06 €		
			<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>32,06 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>3 600,00 €</b>	<b>3 600,00 €</b>	<b>3 782,06 €</b>	<b>5 100,00 €</b>	
I	D	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €		
			<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	11 448,08 €	186,24 €	2 000,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION				8 000,00 €	
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 448,08 €</b>	<b>186,24 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 500,00 €	234 255,60 €	116 417,81 €	19 500,00 €	116 181,67 €
			ESPACES PAYSAGERS				45 300,00 €	
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>9 500,00 €</b>	<b>234 255,60 €</b>	<b>116 417,81 €</b>	<b>64 800,00 €</b>	<b>116 181,67 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>34 500,00 €</b>	<b>245 703,68 €</b>	<b>116 604,05 €</b>	<b>74 800,00 €</b>	<b>116 181,67 €</b>
	R	13	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	170 000,00 €	0,00 €		
			<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>170 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>0,00 €</b>	<b>170 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		

## CENTRE EQUESTRE – LA TOURETTE

Ce site est confié en délégation de service public à l'association l'Etrier Charentais depuis 7 années. Actuellement la pratique du sport équestre connaît des difficultés sur le territoire national (baisse d'activités car la pratique est onéreuse en ces temps de crise économique ; offre équestre abondante, concurrentielle et très diversifiée; équipement mal desservi par les transports en commun ; problème de renouvellement de clientèle; forte baisse de la pratique du poney ; fin des contrats aidés)

390 cavaliers, 32 compétitions

**BP 2019 fonctionnement : 148 298 € dont 122 500 € DSP** (120 000 € en 2018)

**BP 2019 investissement: 55 000 € de crédits nouveaux + 2 421,36€ de reports**

**Les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** : la garantie de ressources versée dans le cadre de la DSP, la subvention de fonctionnement pour la sécurisation du FESTI JUMP FESTI PRO, et des investissements concernant les installations du centre équestre (accès différencié dans le manège, réfection des vestiaires du personnel...)

Un bilan de fin de DSP est à prévoir pour l'année 2019 pour permettre de dégager les perspectives pour les années à venir.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01 CONSEIL JURIDIQUE	3 200,00 €	3 182,67 €	982,67 €	2 940,00 €	
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	18 480,00 €	8 763,00 €	7 358,24 €	12 858,00 €	
		ESPACES PAYSAGERS	8 500,00 €	13 871,00 €	13 866,35 €	10 000,00 €	
		<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>30 180,00 €</b>	<b>25 816,67 €</b>	<b>22 207,26 €</b>	<b>25 798,00 €</b>	
		65 FINANCES	4 435,00 €	0,00 €	0,00 €		
		POLITIQUE SPORTIVE	120 000,00 €	120 000,00 €	119 927,00 €	122 500,00 €	
		<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR.</b>	<b>124 435,00 €</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>119 927,00 €</b>	<b>122 500,00 €</b>	
		<b>Total D</b>	<b>154 615,00 €</b>	<b>145 816,67 €</b>	<b>142 134,26 €</b>	<b>148 298,00 €</b>	
	R	73 FINANCES				2 600,00 €	
		POLITIQUE SPORTIVE	4 435,00 €	4 435,00 €	2 599,32 €		
		<b>Total 73-IMPOTS ET TAXES</b>	<b>4 435,00 €</b>	<b>4 435,00 €</b>	<b>2 599,32 €</b>	<b>2 600,00 €</b>	
		75 POLITIQUE SPORTIVE	10 970,00 €	10 970,00 €	11 080,33 €	11 301,00 €	
		<b>Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR.</b>	<b>10 970,00 €</b>	<b>10 970,00 €</b>	<b>11 080,33 €</b>	<b>11 301,00 €</b>	
		<b>Total R</b>	<b>15 405,00 €</b>	<b>15 405,00 €</b>	<b>13 679,65 €</b>	<b>13 901,00 €</b>	
I	D	21 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	1 000,00 €	844,80 €		
		<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>844,80 €</b>		
		23 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	31 000,00 €	38 643,30 €	32 243,75 €	55 000,00 €	2 421,36 €
		<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>31 000,00 €</b>	<b>38 643,30 €</b>	<b>32 243,75 €</b>	<b>55 000,00 €</b>	<b>2 421,36 €</b>
		<b>Total D</b>	<b>31 000,00 €</b>	<b>39 643,30 €</b>	<b>33 088,55 €</b>	<b>55 000,00 €</b>	<b>2 421,36 €</b>

## GYMNASE DE DIRAC

**BP 2019 fonctionnement : 21 450 €**

**BP 2019 investissement: 6 657 €** de crédits nouveaux (35 000 € en 2018) et 473 € de reports

**Les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent** l'entretien et la maintenance du bâtiment.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION		CHA SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
⇒F	⇒D	⇒01	CONSEIL JURIDIQUE	550,00 €	506,44 €	506,44 €	400,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	10 233,00 €	20 501,05 €	19 133,30 €	20 150,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	300,00 €	840,00 €	431,75 €	900,00 €
			Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 083,00 €	21 847,49 €	20 071,49 €	21 450,00 €
			<b>Total D</b>	<b>11 083,00 €</b>	<b>21 847,49 €</b>	<b>20 071,49 €</b>	<b>21 450,00 €</b>
⇒I	⇒D	⇒21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	4 200,00 €	4 200,00 €	2 816,46 €	
			Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 200,00 €	4 200,00 €	2 816,46 €	
		⇒23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	474,00 €	0,00 €	5 000,00 €
			Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	474,00 €	0,00 €	5 000,00 €
		⇒01	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 800,00 €	8 655,83 €	6 998,53 €	1 657,30 €
			Total OP GYMNASE DIRAC	1 800,00 €	8 655,83 €	6 998,53 €	1 657,30 €
			<b>Total D</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>13 329,83 €</b>	<b>9 814,99 €</b>	<b>473,80 €</b>

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION POLITIQUES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA COLLECTE ET AU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS**

Rapporteur : Monsieur PERONNET

Au titre du budget primitif 2019 pour le **budget annexe des déchets ménagers**, les différentes propositions d'inscription de crédit sont les suivantes :

Le budget primitif 2019 des déchets ménagers s'établit à **34 551 000 € dont 22 570 000 € au titre de la section de fonctionnement et 11 981 000 € au titre de la section d'investissement.**

#### **I – La section de fonctionnement**

##### A – Les dépenses

**Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 16 312 885 € et sont en hausse de 9,3% par rapport au BP 2018.**

- *Les charges à caractère général* : 4 069 421 € (contre 4 049 848 € soit + 0.48% par rapport au BP 2018).

Les dépenses liées au fonctionnement et à l'entretien des véhicules et matériels s'établissent à 1 879 K€ et sont en progression de 11,4% en raison principalement de la hausse prévue du poste carburant qui tient compte à la fois des hausses de prix mais également de l'augmentation du nombre de tournées et de l'harmonisation des fréquences en mode hebdomadaire.

La dotation en bacs jaunes se poursuit sur le premier semestre 2019, avec un coût estimatif d'exploitation de 200 k€ environ. Quelques coûts annexes non prévus initialement dans la délibération viennent augmenter ce coût initial, notamment les frais de gardiennage (+ 50 k€).

Le passage au bac jaune évite l'achat de 3 000 000 de sacs jaunes, soit environ 190 K€. 1 000 000 sont cependant encore nécessaires en 2019 pour la desserte des secteurs de centre bourg où la dotation en bacs est impossible. Ce montant sera affiné fin 2019, après la première dotation à « périmètre réduit » depuis l'année 2000.

La collecte en bacs jaunes au lieu des sacs (temps de collecte plus long, mais plus sécuritaire) ainsi que l'harmonisation des fréquences en mode hebdomadaire (équité, adaptation au flux dorénavant plus odorant, gains sur sacs à terme) entraîne un effort de collecte supplémentaire de l'ordre de + 6 tournées en début d'année. A la fin de l'année, cet effort devrait être réduit à environ + 2 tournées en raison de plusieurs optimisations engagées en parallèle (bennes « monoripeur », optimisation poursuivie sur collectes OMR et CS).

Le surcoût global sur l'année 2019 est évalué, tout compris (RH, gasoil, ...) à environ 650 k€.

En 2020, ce montant sera réduit par rapport à la base 2018, puisque seules 2 tournées supplémentaires subsisteront (environ 250 k€).

En 2022, (date probable d'anticipation, en Charente, de la Directive Déchets du 30 mai 2018 (article 22), qui fixe au 31/12/2023 au plus tard l'interdiction des bio déchets dans le bac noir), avec l'arrêt des biodéchets dans les bacs noirs et le passage à des collectes OMR tous les 15 jours sur la majorité du territoire, les coûts de collecte reviendront à leur base initiale de 2018, voire seront probablement inférieurs.

Cette baisse des coûts de collecte sera, logiquement, accompagnée de baisses des coûts de traitement consécutives à la diversion des biodéchets hors des bacs noirs, au travail de prévention en général, et en particulier sur les flux de déchèteries.

Pour cette raison, « l'investissement » dans la prévention, certes en fonctionnement, est aujourd'hui un enjeu majeur des coûts pérennes de demain.

- *Les dépenses de personnel* : 7 579 000 € (contre 6 946 000 € soit + 10,55% par rapport à 2018)

Outre les augmentations liées au GVT (Glissement, vieillesse, technicité) et aux mesures gouvernementales (fin des dispositifs emplois aidés et pérennisation de 4 emplois avenir), le budget RH est impacté par les postes temporaires créés pour la distribution des bacs jaunes.

Par ailleurs, le budget prévoit les crédits nécessaires à la couverture :

- o du poste créé l'an dernier pour accompagner les entreprises (métiers de bouche, restaurants, EHPAD, fleuristes,...) à respecter leurs obligations en matière de tri à la source des biodéchets.
  - o de deux médiateurs en charge d'une communication permanente sur le secteur « cœur d'agglomération » dans le cadre de la prestation de service complémentaire pour maintenir l'attractivité touristique du plateau d'Angoulême.
  - o D'un poste à mi-temps de chef de projet informatique (le logiciel métiers de gestion des déchets doit être renouvelé en 2019).
  - o D'un nouveau poste de maître composteur pour le déploiement des sites de compostage publics
- *Les autres charges de gestion courantes* : 4 323 450 € (contre 3 498 450 € soit + 23,58%)

L'augmentation de ce poste provient essentiellement de l'augmentation de l'adhésion à CALITOM pour le traitement des déchets (+505 K€) soit 3 624 K€.

L'augmentation est liée :

- au tarif spécifique pour le traitement des OMR (99 € HT/tonne en 2019 au lieu de 90 € HT/tonne. En 2020, le tarif pour ce traitement deviendra le tarif mutualisé de Calitom, le marché d'exploitation de l'UIOM ne fonctionnant plus.
- à la création de deux tarifs prévention (avec ou sans service interne de prévention) distincts des tarifs administration générale suivant les souhaits du Comité – 20%. Dans notre cas, il s'agit du tarif « AVEC » service interne, fixé à 2,50 €HT/habitant. Cet effort de financement est essentiel au lancement des actions ambitieuses et innovantes en matière de prévention des déchets.

## B – Les recettes de fonctionnement

**Les recettes réelles s'élèvent à 22 448 500 € contre 22 798 500 € au BP 2018 soit une baisse de 1,54%.**

Elles se composent :

- De produits des services pour 1 202 K€ qui concernent exclusivement la redevance spéciale dont la prévision est maintenue à son niveau de 2018.
- De dotations et subventions pour 91 K€ (contre 131,8 K€), poste en baisse suite au désengagement de l'Etat pour le financement des emplois aidés.
- Du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, évalué pour 2019 à 16 288 000 € (contre 16.1 M€ en 2018).  
La prévision a été établie sur la base d'une progression des bases de +2.2% et l'hypothèse d'une harmonisation au taux à 10,30% en 2020 (cf. rapport particulier).
- De la reprise de l'excédent antérieur reporté pour 4 804 906.68 €

## II – La section d'investissement

### A – Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 9 202 363.95 € (contre 10 109 500 € au BP 2019).

- Les dépenses liées à la programmation pluriannuelle des investissements : 3 011 K€ et ventilés comme suit :

Intitulé	Somme de OP/AP/AE	REALISATIONS AU 31/12/2018	RESTE A REALISER	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022 et s.
AP 3 - COLONNES ENTERREES	3 000 000,00 €	2 502 014,75 €	497 985,25 €	155 815,00 €	130 000,00 €	112 000,00 €	100 170,25 €
AP 4 - DECHETTERIE DE BREBONZAT	3 740 000,00 €	620 364,22 €	3 119 635,78 €	2 360 603,37 €	759 032,41 €		0,00 €
AP 7 - CENTRE TECHNIQUE DE FREGENEUIL	834 000,00 €	676 082,69 €	157 917,31 €	157 917,31 €			0,00 €
AP 9 - BACS INDIVIDUELS COLLECTE SELECTIVE	1 480 000,00 €	1 143 251,71 €	336 748,29 €	336 748,29 €			0,00 €
<b>Total APCP</b>	<b>9 054 000,00 €</b>	<b>4 941 713,37 €</b>	<b>4 112 286,63 €</b>	<b>3 011 083,97 €</b>	<b>889 032,41 €</b>	<b>112 000,00 €</b>	<b>100 170,25 €</b>
<b>Total BADECHETS MENAGERS</b>	<b>9 054 000,00 €</b>	<b>4 941 713,37 €</b>	<b>4 112 286,63 €</b>	<b>3 011 083,97 €</b>	<b>889 032,41 €</b>	<b>112 000,00 €</b>	<b>100 170,25 €</b>

- Les dotations annuelles : 5 044 K€ auxquels s'ajoutent 2 347 K€ dépenses 2018 reportées sur l'exercice.
  - o Au titre du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : 70 K€ dont 5 K€ de frais d'insertion et 65 K€ d'acquisition de logiciels (15 000 € pour l'acquisition d'un référentiel précis Orthophotoplan et le remplacement du logiciel métier de gestion des déchets pour 50 K€).
  - o Au titre du chapitre 21 « acquisitions » pour 2 421 090 € dont 1 360 K€ d'acquisition de véhicules (renouvellement de 2 BCD, 2 porteurs remorqueurs 26 T pour les déchèteries), 780 K€ de matériels (poursuite de la dotation pour les bacs individuels OMR sur les 22 communes (250 K€), renouvellement classique des bacs (100 K€), acquisition de bennes amovibles pour les déchèteries (250 K€), colonnes aériennes à verre (72 K€).
  - o Au titre du chapitre 23 : 2 552 863.95 € au titre de provision pour travaux futurs.
- Le remboursement en capital de la dette : au titre de l'annuité 2019, 375 K€ sont inscrits au projet de BP 2019.

### B – Les recettes

Les recettes réelles, hors reprise des excédents antérieurs s'élèvent à 2 294 000 € contre 145 000 € en 2018. Elles comprennent le FCTVA pour 950 000 € et les subventions d'équipement attendues pour 1 343 411 € pour les travaux de la déchèterie de Brebonzat.

## III – Les conditions de réalisation de l'équilibre

### A – La reprise des excédents antérieurs

Au titre de l'exercice 2018, il est possible de reprendre :

- En section de fonctionnement
  - o En recette, une somme de 4 804 906.68 €
- En section d'investissement :
  - o En recettes, une somme de 3 119 561.33 €
  - o En dépenses, une somme de 772 425.28 €

Par ailleurs, 2 347 136,05 € de dépenses de l'exercice 2018 ont été reportés sur 2019.

## B – L'équilibre général du budget

DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
		BP 2018	BP 2019			BP 2018	BP 2019
					Résultat reporté (002)	5 310	4 805
011	Charges à caractère général	4 050	4 069	013	Atténuation charges	40	53
012	Charges de personnel	6 856	7 579	70	Produits des services	1 215	1 202
014	Atténuation produits	118	95	73	Fiscalité	16 100	16 288
65	Autre charges gestion courante	3 498	4 323	74	Dotations	132	91
66	Charges financières	30	21	76	Produits financiers		0
67	Charges exceptionnelles	67	225	77	Produits exceptionnels	1	10
68	Dotation aux provisions	300	0	78	Reprise de provisions		
<b>Sous/total opérations réelles</b>		<b>14 919</b>	<b>16 313</b>	<b>Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur)</b>		<b>17 488</b>	<b>17 644</b>
	<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 310</i>	<i>1 523</i>		<i>Opérations ordre</i>	<i>1</i>	<i>122</i>
	<i>Virement</i>	<i>6 570</i>	<i>4 735</i>				
<b>Sous/total opérations ordre</b>		<b>7 880</b>	<b>6 257</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>		<b>1</b>	<b>122</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>22 799</b>	<b>22 570</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>22 799</b>	<b>22 570</b>
<b>Résultat fonctionnement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>				
INVESTISSEMENT							
		BP 2018	BP 2019			BP 2018	BP 2019
	Reports	912	2 347		Résultat reporté (001)	2 085	
	Résultat reporté (001)		772		Excédents capitalisés (1068)	0	3 120
	AP/CP	3 515	3 011	10	FCTVA	120	950
20	Immobilisations incorporelles	75	70	16	Autorisation emprunt	1	1
204	Subventions équipement		0	13	Subv investissement reçues	24	1 343
21	Immobilisations corporelles	3 531	2 421	204	Subventions équipement		0
23	Immobilisations en cours	1 661	2 553	23	Immobilisations en cours		
16	Remboursement dette	415	375	26	Participations et créances		
<b>Sous/total opérations réelles (hors résul</b>		<b>9 197</b>	<b>8 430</b>	<b>Sous/total opérations réelles (hors résultat antérieur)</b>		<b>145</b>	<b>2 294</b>
					<i>Virement</i>	<i>6 570</i>	<i>4 735</i>
	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>310</i>	<i>510</i>		<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>310</i>	<i>510</i>
	<i>Autres opérations</i>	<i>1</i>	<i>122</i>		<i>Amortissements</i>	<i>1 310</i>	<i>1 523</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>		<b>311</b>	<b>632</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>		<b>8 190</b>	<b>6 767</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>10 420</b>	<b>12 181</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>10 420</b>	<b>12 181</b>



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION POLITIQUES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE**

Rapporteur : Monsieur ELIE

Au titre de **l'aménagement et du développement du numérique**, les crédits proposés au budget primitif 2019 sont les suivantes :

Lors de sa séance du 11 décembre dernier, GrandAngoulême a validé les orientations de sa mission projet numérique 2019-2021 qui se décline en 3 axes :

Axe 1 : Accompagner la transition numérique de la collectivité en anticipant les cadres réglementaires de transformation des administrations publiques, en accompagnant le développement de nouveaux services à destination des usagers dans un souci d'accès des services à tous les publics et en soutenant une action d'animation du territoire

Axe 2 : Finaliser le déploiement d'infrastructures de réseaux qui permettra d'assurer une offre qualitative de services pour l'ensemble des habitants et des acteurs socio-économiques de l'agglomération. Dans ce cadre, la mission numérique aura un rôle de coordination des différentes interventions sur le territoire en lien avec la délégation de service public (DSP) Solstice, Charente numérique, la zone AMII, et les opérateurs mobiles.

Axe 3 : Développer les usages numériques sur le territoire en lien avec les politiques menées par la collectivité. Dans ce sens, un travail spécifique sera à mener sur le développement des objets connectés (mobiliers urbains, télé-relève assainissement-eau, patrimoine, vidéo-protection, bornes wifi publiques...) pour améliorer la gestion des services, diminuer les coûts de gestion, développer l'offre de services et former aux nouveaux usages. De plus, une orientation particulière sera prise en direction de l'accompagnement des publics pour une meilleure inclusion numérique des publics fragiles et des acteurs économiques dont les commerces de centralités.

Afin d'accompagner l'établissement dans la définition de sa stratégie et d'établir son plan de développement des usages et des services numériques, il a été acté d'engager un accompagnement sous forme d'AMO. Une somme de 40 K€ est ainsi prévue au BP 2019. 10 K€ sont également inscrits pour l'organisation d'une rencontre territoriale des acteurs du numérique et 7 K€ permettront de cotiser à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et à l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA).

En ce qui concerne le déploiement d'infrastructures de réseaux, est inscrite au BP 2019 la participation financière à Charente Numérique via le SDEG pour une somme de 220 000 € :

- Au titre de l'opération initiale de montée en débit des 3 ex-communautés de communes : 100 000 € au titre du solde de l'opération et 41 000 € au titre de la participation de GrandAngoulême aux charges d'exploitation 2019
- Au titre du plan de rattrapage (déploiement du FTTH -Fiber To the Home- sur le territoire des 3 ex-communautés de communes) : 54 000 € au titre de l'annuité 2019 du plan de rattrapage, 25 000 € au titre de la contribution annuelle à Charente Numérique couvrant les charges d'exploitation 2019

Sont également prévus, 50 K€ au titre de divers travaux de création de réseaux de communication électronique que GrandAngoulême pourrait être amené à réaliser sur le territoire.

En recettes, une somme de 30 K€ est prévue correspondant à la participation versée par SOLSTICE dans le cadre du contrat de concession de service public pour le réseau de télécommunication à très haut débit afin de répondre aux besoins de la mission numérique du délégant pour cofinancer des études liées aux usages.

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOMIS A L'AVIS : COMMISSION POLITIQUES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DU 20 MARS 2019

## BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ESPACE CARAT

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

Le parc des expositions de GrandAngoulême, dénommé Espace Carat, en tant que service public industriel et commercial (SPIC), fait l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe géré sous la nomenclature M4.

Pour 2019, l'équilibre de ce budget annexe se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2019 CARAT							
en K€				en K€			
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
				Résultat reporté (002)	7		
Réinscriptions crédits 2016	48			Crédits nouveaux	1 070	1 159	1 301
Crédits nouveaux	1 250	1 418	1 372	Subv Budget principal	514	452	419
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>1 298</b>	<b>1 418</b>	<b>1 372</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>1 591</b>	<b>1 611</b>	<b>1 720</b>
Dotation aux amortissements	655	560	573	Opérations ordre	362	367	380
Virement			155				
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>655</b>	<b>560</b>	<b>728</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>362</b>	<b>367</b>	<b>380</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 953</b>	<b>1 978</b>	<b>2 100</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 953</b>	<b>1 978</b>	<b>2 100</b>
INVESTISSEMENT							
	BP 2017	BP 2018	OB 2019		BP 2017	BP 2018	OB 2019
Reports	36	69	117	Résultat reporté (001)	299	696	667
Provision dépenses	266	527	526	Excédents capitalisés (1068)			
Autres dépenses	300	293	375	Autres	10		3
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>602</b>	<b>889</b>	<b>1 018</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>309</b>	<b>696</b>	<b>670</b>
				Virement			155
Opérations patrimoniales	2	2	2	Opérations patrimoniales	2	2	2
Autres opérations	362	367	380	Amortissements	655	560	573
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>364</b>	<b>369</b>	<b>382</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>657</b>	<b>562</b>	<b>730</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>966</b>	<b>1 258</b>	<b>1 400</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>966</b>	<b>1 258</b>	<b>1 400</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 100 K€ et la section d'investissement à 1 400 K€.

### ➤ Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 100 K€, dont 728 K€ d'écritures d'ordre et 1 372 K€ d'écritures réelles.

Si Se ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
F D O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			155 000,00 €
	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	655 000,00 €	560 000,00 €	573 000,00 €
	<b>Total O</b>	<b>655 000,00 €</b>	<b>560 000,00 €</b>	<b>728 000,00 €</b>
R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	779 034,00 €	879 478,00 €	838 240,00 €
	012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	514 520,00 €	530 237,00 €	529 500,00 €
	65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 446,00 €	7 285,00 €	3 260,00 €
	<b>Total R</b>	<b>1 298 000,00 €</b>	<b>1 418 000,00 €</b>	<b>1 372 000,00 €</b>
Total D		1 953 000,00 €	1 978 000,00 €	2 100 000,00 €

Les dépenses d'ordre se composent de 573 K€ de dotations aux amortissements (pour mémoire, en M4, tous les investissements sont amortissables), et d'un virement de 155 K€ vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles s'élèvent à 1 372 K€, en diminution de 3,2 % par rapport au BP 2018.

Grâce à une maîtrise des charges de gestion, tous les chapitres de dépenses sont en diminution.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 100 K€, dont 380 K€ de recettes d'ordre et 1 720 K€ de recettes réelles.

S	Se	ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
R	O		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	362 000,00 €	367 000,00 €	380 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>362 000,00 €</b>	<b>367 000,00 €</b>	<b>380 000,00 €</b>
R			002-RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	6 750,32 €		
			013-ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	
			70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	996 657,68 €	1 131 278,00 €	1 114 000,00 €
			74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	73 592,00 €	7 500,00 €	
			77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	514 000,00 €	472 222,00 €	606 000,00 €
			<i>dont subvention budget principal</i>	<i>514 000,00 €</i>	<i>452 000,00 €</i>	<i>419 000,00 €</i>
			<b>Total R</b>	<b>1 591 000,00 €</b>	<b>1 611 000,00 €</b>	<b>1 720 000,00 €</b>
			<b>Total R</b>	<b>1 953 000,00 €</b>	<b>1 978 000,00 €</b>	<b>2 100 000,00 €</b>

Les recettes d'ordre sont constituées par les reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles se composent :

- du produit des locations de salles pour 1 000 K€, des ventes de spectacle pour 77 K€ et des recettes du bar pour 37 K€
- d'une subvention du budget principal de 419 K€, dont 55 K€ au titre de l'organisation du Forum sport santé environnement (FSSE). A noter également que le programme 2019 inclut d'ores et déjà des gratuités à hauteur de plus de 68 K€ (vœux au personnel et aux acteurs économiques, forum des métiers, gala de danse, FFA, ...). Il conviendra de rester vigilant quant à l'équilibre de ce budget annexe et de veiller à la justification des subventions au SPIC au regard des possibilités de dérogation offertes par l'article L2224-2 du Code général des collectivités territoriales.
- d'une recette exceptionnelle de 32 K€ d'annulation de mandat sur exercice antérieur liée à un dégrèvement de CFE
- d'une recette exceptionnelle de 155 K€ constituée de la soulte à verser par l'entreprise Reden Solar, au terme du bail emphytéotique de mise à disposition des volumes des parkings pour l'installation d'ombrières photovoltaïques. Cette soulte sert, par l'intermédiaire du virement à la section d'investissement, au financement de la réalisation de travaux générateurs d'économies d'énergie pour le parc des expositions.

#### ➤ Section d'investissement

**Les dépenses d'investissement nouvelles s'élèvent à 1 283 179,74 €** dont 382 K€ de dépenses d'ordre et 901 179,74 € de dépenses réelles.

S	Se	ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019	
I	D	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
			<b>Total I</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	
			O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	362 000,00 €	367 000,00 €	380 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>362 000,00 €</b>	<b>367 000,00 €</b>	<b>380 000,00 €</b>	
			R	20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 250,00 €	6 650,00 €	11 650,00 €
				21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 200,00 €	57 500,00 €	17 500,00 €
				23-IMMOBILISATIONS EN COURS	464 351,53 €	756 068,11 €	795 029,74 €
				27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 000,00 €	133,18 €	27 000,00 €
				AP 1-MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT			50 000,00 €
			<b>Total R</b>	<b>565 801,53 €</b>	<b>820 351,29 €</b>	<b>901 179,74 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>929 801,53 €</b>	<b>1 189 351,29 €</b>	<b>1 283 179,74 €</b>	

Les principales dépenses sont les suivantes :

- 25 K€ d'achat d'obligations au titre de la part de financement participatif apportée par GrandAngoulême dans le projet d'ombrières photovoltaïques (voir également rapport à la même session)
- 191 K€ de travaux de remplacement de projecteurs par des LED basse consommation
- 20 K€ pour la création de passages de câbles sur dallage dans la grande salle
- 38 K€ pour divers travaux de mise aux normes
- 20 K€ pour le remplacement d'un automate
- 20 K€ pour divers travaux d'amélioration

A noter qu'une provision pour travaux de près de 526,2 K€ permet l'équilibre de la section d'investissement.

Il est également proposé la création d'une autorisation de programme d'amorce de 50 K€ avec un montant équivalent en crédits de paiement pour 2019, afin d'étudier la faisabilité d'une

réorganisation des espaces au sein de Carat pour permettre une optimisation de la location des salles Rubis et Carat. Il s'agirait de voir comment créer un espace de restauration dédié aux équipes techniques lors des locations et envisager l'accès à la salle Rubis via la création d'un espace d'accueil dédié. Une fois la préfiguration arrêtée et le montant des travaux déterminés, le montant de l'AP aura vocation à être réévalué.

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020	CP 2021
AP 5 - MODULATION SPATIALE DE L'ESPACE CARAT	15201901	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00		

A ces montants de dépenses nouvelles, il convient d'ajouter 116 820,26 € de crédits de reports, correspondant à des restes à réaliser de 2018.

**Les recettes d'investissement s'établissent à 1 400 K€, dont 730 K€ d'écritures d'ordre et 670 K€ d'écritures réelles.**

S/Se	ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
R	I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
		<b>Total I</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>
	O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			155 000,00 €
		040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	655 000,00 €	560 000,00 €	573 000,00 €
		<b>Total O</b>	<b>655 000,00 €</b>	<b>560 000,00 €</b>	<b>728 000,00 €</b>
	R	001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	299 278,42 €	695 866,82 €	667 286,60 €
		13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €		
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 721,58 €	133,18 €	2 713,40 €
		<b>Total R</b>	<b>309 000,00 €</b>	<b>696 000,00 €</b>	<b>670 000,00 €</b>
		<b>Total R</b>	<b>966 000,00 €</b>	<b>1 258 000,00 €</b>	<b>1 400 000,00 €</b>

Les recettes d'ordre correspondent pour 573 K€ aux amortissements, pour 2 K€ aux opérations patrimoniales (intégration des frais d'étude aux travaux) et pour 155 K€ au virement de la section de fonctionnement.

Les recettes réelles sont constituées pour 677 286,60 € par la reprise par anticipation du résultat d'investissement reporté et pour 2 713,40 € par des reversements de cautions.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOUMIS A L'AVIS : COMMISSION POLITIQUES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA CULTURE**

Rapporteur : Monsieur DEZIER

La compétence Culture menée par l'agglomération de GrandAngoulême peut s'examiner au travers de ses actions en faveur du soutien à la vie culturelle et de la gestion de ses équipements culturels.

#### **Politique Culturelle – données de cadrage**

- 140 agents/4 équipements/1 service/2 événements en direct (Les soirs bleus et Mars en Braconne)
- **Un projet de budget 2019** (fonctionnement + investissements) à hauteur de **10 668 171,19 € TTC** (10 432 202,28 M€ en 2018).

#### **I - Les actions en faveur de la culture**

##### **Pôle CULTURE**

**Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :**

- les Soirs Bleus
- le festival Mars en Braconne
- l'éducation artistique et Culturelle
- les subventions culturelles
- et en investissement, les fonds de concours aux communes sur leurs équipements culturels.

#### **Parcours d'éducation artistique et culturel :**

**En deux années scolaires, 5 000 enfants ont suivi 4 000 heures d'interventions d'artistes dans les écoles.**

**En 2018 - 2019 : 2 960 jeunes touchés – 1 988h d'intervention artistiques),**

- 6 conférences grand public.
- 1 journée de formation à destination des enseignants et animateurs du territoire.
- Un livret de référence.
- Un forum « éducation et culture ».
- Subvention demandée à hauteur de 50 000 € à la DRAC

#### **Attributions de subventions culturelles :**

54 projets ont été soutenus

## **Les principales évolutions constatées au budget 2019 :**

- Suppression de la subvention à Via Patrimoine convertie en budget de fonctionnement : 146 000€
- Transfert de la subvention Effervescentre dans les attributions de compensation : 100 000 €
- Subvention au FFA : 65 000 € soit + 27 000€ (alignement sur la subvention de la Ville d'Angoulême et +20 000€ déduits de la subvention Magelis).
- Les Soirs bleus 2019 : 75 000€ soit + 25 000€ (Subvention augmentée afin de permettre à toutes les communes de pouvoir être soutenues dans le cadre des Soirs bleus).
- Maintien de l'enveloppe de soutien aux associations du territoire : 81 700 €

## **Evénements :**

- Festival Mars en Braconne : budget proposé en 2019 : 75 529,41 €, (67 067,73 € en 2018)  
12 communes, 34 propositions artistiques en 2019,  
(8 communes, 32 propositions artistiques, 3 000 spectateurs en 2018)
- Soirs Bleus : Budget 2019 : 75 000 €  
(50 000 € en 2018 + co-financement des communes) programmation 2019 en cours.  
(26 communes / 32 spectacles / 10 000 spectateurs en 2018)

## **Pays d'art et d'Histoire**

**BP 2019 : 264 081 € dont 202 700 €** poste RH (BP 2017: 394 637 € dont 267 529 € poste RH)  
– en 2017, 146 000€ subvention versés par G.A.

**Recettes : 169 500 € en 2019** (65 147 € en 2017 hors subventions)

**Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :**

- Création d'un nouveau service au 1er juillet 2018.
- Fin de l'étude sur l'histoire des monuments aux morts du territoire.
- Visite du trésor de la cathédrale.
- Signature d'une convention de valorisation des fouilles archéologiques du territoire avec l'INRAP.
- Organisation de l'université en Angoumois.
- Elaboration d'une nouvelle grille tarifaire.
- Renégociation et extension du label Pays d'art et d'histoire à l'échelle des 38 communes.
- Développement d'un outil numérique en 2019 dans le nouvel accueil de l'OTPA.
- Le Département ne donne pas d'indication sur son niveau de soutien. Risque de désengagement important (environ 79 500 €).

## **II - Les équipements culturels**

ALPHA

**BP fonctionnement 2019 : 2 258 421 €** dont 1 504 626 € poste RH, (en 2018 : 2 499 333 € dont 1 746 760 € poste RH)

**BP investissement 2019: 622 700€** de crédits nouveaux et 77 136,70€ de reports (en 2018, 818 783€)

### Recettes prévisionnelles :

- **2019 : 1 003 228 €** dont 968 228 € d'AC de la Ville Angoulême, 35 000 € de recettes directes (Café et subvention actions parentalité et enfance « Premières Pages », mise à disposition espaces).

- **2018 : 989 728 €** dont 968 228 € d'AC de la Ville Angoulême.

### Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :

#### Fonctionnement

- Fluides, Entretien, Maintenance, Sécurité
- Acquisitions de fonds documentaires et abonnements, action culturelle
- Cout RH

#### Investissement

- Mobilier ergonomique
- Travaux
- Pour rappel le projet de délibération relatif à l'AP de la Médiathèque :

Intitulé	Opération N°	Somme de OP/AP/AE	REALISATIONS AU 31/12/2018	RESTE A REALISER	CP 2019	CP 2020
AP 02 - MEDIATHEQUE	10199804	32 195 000,00 €	31 614 222,02 €	580 777,98 €	480 000,00 €	100 777,98 €

#### *Chiffres clés :*

- Effectif cible RH : 40.5 ETP + 1 apprenti / 5 500 m<sup>2</sup> / 190 000 documents
- 45 261 adhérents sur le réseau intercommunal / **26 244 à l'Alpha** (+29% en 2 ans)
- **569 264 prêts** (+1% / 2017)
- **185 102 passages** (+8,5% / 2017)

**L'Alpha est médiatiquement exposé** : Passerelle / rénovation et mutation du quartier jusqu'à fin 2020, Alpha Pavillon d'honneur du Festival BD en 2019 (16 000 visiteurs). Au niveau national, il se situe dans le contexte d'extension des horaires d'ouverture. Ce dossier n'est pas engagé en 2019 sachant que l'équipement est ouvert 40h (au-dessus de la moyenne nationale)

**L'Alpha a d'excellents chiffres de fréquentation** : +36% par rapport à la moyenne nationale.

Un travail d'optimisation est engagé depuis 2017 avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement).

L'enjeu en 2019 est de consolider 3 postes service public et 1 poste de chargé de communication, nécessaires à son fonctionnement « de base ». Pour mémoire, ces dernières années, il y a eu une réduction du nombre de cadre A : 3 actuellement pour 5 à l'ouverture. La prospective RH prend en compte les prochains départs à la retraite (2019 à 2021).



Vous trouverez ci-dessous le tableau des dépenses et recettes de l'ALPHA pour 2019. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHAPITRE	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	ATELIER MECANIQUE	2 500,00 €	2 500,00 €	57,60 €	3 000,00 €	
			COMMUNICATION	28 000,00 €	27 300,00 €	24 377,12 €	21 500,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	18 600,00 €	15 198,19 €	13 660,44 €	13 550,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	145 173,00 €	165 199,61 €	172 135,08 €	169 745,00 €	
			ESPACES PAYSAGERS	900,00 €	2 795,79 €	2 794,92 €	1 000,00 €	
			FINANCES	8 900,00 €	8 764,89 €	7 812,44 €	8 000,00 €	
			L ALPHA	501 200,00 €	494 650,00 €	483 772,68 €	493 200,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	20 500,00 €	29 500,00 €	17 253,80 €	10 500,00 €	
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	970,21 €	970,21 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	45 800,00 €	39 216,41 €	30 294,53 €	43 800,00 €	
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>771 573,00 €</b>	<b>786 095,10 €</b>	<b>753 128,82 €</b>	<b>764 295,00 €</b>	
		01	L ALPHA	1 500,00 €	4 000,00 €	3 625,30 €	1 500,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	1 707 900,00 €	1 652 070,00 €	1 699 642,52 €	1 474 266,00 €	
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>1 709 400,00 €</b>	<b>1 656 070,00 €</b>	<b>1 703 267,82 €</b>	<b>1 475 766,00 €</b>	
		65	RESSOURCES HUMAINES	18 360,00 €	18 360,00 €	18 360,00 €	18 360,00 €	
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>18 360,00 €</b>	<b>18 360,00 €</b>	<b>18 360,00 €</b>	<b>18 360,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>2 499 333,00 €</b>	<b>2 460 525,10 €</b>	<b>2 474 756,64 €</b>	<b>2 258 421,00 €</b>	
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	577,79 €		
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>577,79 €</b>		
		74	L ALPHA	8 000,00 €	8 000,00 €	7 095,00 €	12 000,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	13 500,00 €	13 500,00 €	3 694,90 €		
			<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTI</b>	<b>21 500,00 €</b>	<b>21 500,00 €</b>	<b>10 789,90 €</b>	<b>12 000,00 €</b>	
		75	L ALPHA	0,00 €	0,00 €	16 222,66 €	23 000,00 €	
			<b>Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>16 222,66 €</b>	<b>23 000,00 €</b>	
		77	CONSEIL JURIDIQUE	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €		
			L ALPHA	0,00 €	0,00 €	34,57 €		
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	1 322,92 €		
			<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 857,49 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>21 500,00 €</b>	<b>21 500,00 €</b>	<b>30 447,84 €</b>	<b>35 000,00 €</b>	
I	D	20	SYSTEMES D INFORMATION	4 500,00 €	7 400,00 €	7 369,20 €	4 500,00 €	
			<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4 500,00 €</b>	<b>7 400,00 €</b>	<b>7 369,20 €</b>	<b>4 500,00 €</b>	
		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	47 230,00 €	30 770,00 €	804,00 €	20 000,00 €	20 342,77 €
			L ALPHA	5 000,00 €	4 520,49 €	1 451,12 €	6 000,00 €	2 041,99 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	3 256,31 €	7 738,30 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	43 700,00 €	37 600,00 €	5 576,24 €	10 000,00 €	25 777,00 €
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>95 930,00 €</b>	<b>76 146,80 €</b>	<b>15 569,66 €</b>	<b>36 000,00 €</b>	<b>48 161,76 €</b>
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	104 880,00 €	127 417,89 €	102 459,34 €	102 200,00 €	23 857,66 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	920,00 €	0,00 €		917,28 €
			SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	4 200,00 €	0,00 €		4 200,00 €
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>104 880,00 €</b>	<b>132 537,89 €</b>	<b>102 459,34 €</b>	<b>102 200,00 €</b>	<b>28 974,94 €</b>
		AP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	613 473,28 €	90 295,30 €	85 795,30 €	480 000,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €		
			<b>Total AP 02-MEDIATHEQUE</b>	<b>613 473,28 €</b>	<b>90 295,30 €</b>	<b>90 295,30 €</b>	<b>480 000,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>818 783,28 €</b>	<b>306 379,99 €</b>	<b>215 693,50 €</b>	<b>622 700,00 €</b>	<b>77 136,70 €</b>

## RILP et RILP PAPILLON

Deux réseaux de lecture sont présents sur l'agglomération : le RILP et le RILP Papillon.

Le RILP Papillon est un réseau de lecture publique sur le territoire de l'ex-CdC Charente Boême Charraud. 1 médiathèque (Mouthiers sur Boême) et 5 bibliothèques, 4 agents (3,5 ETP)

1 679 adhérents, 30 000 documents

**BP fonctionnement 2019** : 141 450 € dont 50 800 € poste RH (BP 2018 : 140 060 € dont 50 860 € poste RH), 1,5 ETP

**BP investissement 2019**: 40 000 € de crédits nouveaux et 19 244,18€ de reports (en 2018, 40 800€)

- Les frais d'acquisition à hauteur de 47 789 € dont 40 000 € en investissement.
- Les frais de programmation pour le réseau à hauteur de 3 731 €
- Un poste à temps plein à hauteur de 32 000 €
- 50% du poste de la directrice et de ses frais de déplacement

Au regard de la croissance de l'activité, une demande de prise en charge par GrandAngoulême des frais inhérent au réseau a été formulé par la commune de Mouthiers.

**Cette prise en charge complémentaire n'est pas intégrée dans le projet de budget 2019.**

Le tableau ci-dessous présente les dépenses et recettes des RILP. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	L ALPHA	42 000,00 €	42 000,00 €	44 302,73 €	40 000,00 €	
			POLITIQUE CULTURELLE	8 700,00 €	9 381,80 €	5 872,76 €	12 150,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	500,00 €	500,00 €	18,56 €	500,00 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	38 500,00 €	38 070,00 €	24 556,57 €	38 500,00 €	
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>89 700,00 €</b>	<b>89 951,80 €</b>	<b>74 750,62 €</b>	<b>91 150,00 €</b>	
		01	RESSOURCES HUMAINES	50 060,00 €	50 060,00 €	45 223,27 €	50 000,00 €	
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>50 060,00 €</b>	<b>50 060,00 €</b>	<b>45 223,27 €</b>	<b>50 000,00 €</b>	
		65	RESSOURCES HUMAINES	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>140 060,00 €</b>	<b>140 311,80 €</b>	<b>120 273,89 €</b>	<b>141 450,00 €</b>	
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	5,71 €	6 300,00 €	
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>5,71 €</b>	<b>6 300,00 €</b>	
		70	RESSOURCES HUMAINES	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €		
			<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
		77	FINANCES	0,00 €	0,00 €	269,78 €		
			<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>269,78 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>275,49 €</b>	<b>6 300,00 €</b>	
I	D	20	SYSTEMES D INFORMATION	0,00 €	1 080,00 €	1 080,00 €		
			<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 080,00 €</b>	<b>1 080,00 €</b>		
		21	POLITIQUE CULTURELLE	30 000,00 €	42 783,94 €	39 840,55 €	40 000,00 €	2 376,98 €
			SYSTEMES D INFORMATION	10 800,00 €	19 196,61 €	2 296,61 €		16 867,20 €
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>40 800,00 €</b>	<b>61 980,55 €</b>	<b>42 137,16 €</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>19 244,18 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>40 800,00 €</b>	<b>63 060,55 €</b>	<b>43 217,16 €</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>19 244,18 €</b>

## CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE

**BP fonctionnement 2019** : 3 470 603 € dont 3 223 430 € au titre du poste RH (BP 2018 : 3 494 406 € dont 3 243 930 € poste RH)

**BP investissement 2019**: 216 860 € de crédits nouveaux et 33 233,58€ de reports (en 2018, 146 287€)

**Recettes BP2019** : 361 500 € ; Recettes 2018 : 380 500 € (liées à l'arrêt prématuré des comptes en 2017 avant fusion).

**Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :**

- En investissement:
  - o L'achat d'un piano
  - o L'achat d'instruments courants
  - o La mise en place de climatisation dans certaines salles exposées aux intempéries

Pour rappel le projet de délibération relatif à l'AP d'amorce du conservatoire :

Intitulé	Opération N°	Somme de OP°/AP/AE	REALISATIONS AU 31/12/2018	RESTE A REALISER	CP 2019
AP.13 - CONSERVATOIRE	10.201801	70 000.00 €	14 640.00 €	55 360.00 €	55 360.00 €

- En fonctionnement:
  - o Coûts du personnel
  - o Coûts du bâtiment
  - o 967 élèves
  - o 4 Orchestres à l'école / 138 élèves
  - o PEAC :
    - Dispositif Viens voir la musique, la danse et le théâtre (VVMDT): 19 écoles sur 12 communes. 44 classes de la grande section maternelle au CM2; 1 077 élèves
    - "Rêver le Monde" – Projet interclasse de théâtre. 2 classes de CM2 sur une année scolaire
    - 10 séances de travail de 45min pour 38 élèves. Georges Sand (Angoulême) et Jean Moulin (Isle d'Espagnac)
    - o 108 représentations / 11 130 spectateurs / 10 communes
    - o Inscription dans les réseaux nationaux, régionaux et départementaux

Un travail d'optimisation a été engagé depuis 2018 avec la mise en place d'une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement). Une atténuation de la masse salariale pourrait être envisagée à partir de 2020 au fur et à mesure des départs en retraite.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des dépenses et recettes du conservatoire pour 2019. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION SENS			CHA SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	ATELIER MECANIQUE	3 000,00 €	3 000,00 €	493,25 €	3 000,00 €	
			COMMUNICATION	6 000,00 €	6 540,00 €	6 320,94 €	6 500,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	10 450,00 €	8 419,56 €	8 329,43 €	7 000,00 €	
			CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	71 250,00 €	107 655,26 €	81 426,64 €	83 950,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	134 176,00 €	80 544,54 €	77 970,55 €	122 423,00 €	
			FINANCES	7 400,00 €	7 546,86 €	7 469,39 €	7 400,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	8 700,00 €	15 700,00 €	20 335,88 €	21 200,00 €	
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	1 590,42 €	1 590,42 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	10 200,00 €	10 712,94 €	7 640,08 €	12 900,00 €	
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>251 176,00 €</b>	<b>241 709,58 €</b>	<b>211 576,58 €</b>	<b>264 373,00 €</b>	
		01	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	8 000,00 €	8 000,00 €	4 546,49 €	4 000,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	3 200 000,00 €	3 193 000,00 €	3 117 440,64 €	3 167 000,00 €	
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>3 208 000,00 €</b>	<b>3 201 000,00 €</b>	<b>3 121 987,13 €</b>	<b>3 171 000,00 €</b>	
		65	RESSOURCES HUMAINES	35 230,00 €	35 230,00 €	35 230,00 €	35 230,00 €	
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>35 230,00 €</b>	<b>35 230,00 €</b>	<b>35 230,00 €</b>	<b>35 230,00 €</b>	
		67	FINANCES	0,00 €	451,60 €	451,60 €		
			<b>Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>451,60 €</b>	<b>451,60 €</b>		
			<b>Total D</b>	<b>3 494 406,00 €</b>	<b>3 478 391,18 €</b>	<b>3 369 245,31 €</b>	<b>3 470 603,00 €</b>	
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	20 000,00 €	20 000,00 €	33 163,54 €	20 000,00 €	
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>33 163,54 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	
		70	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	304 700,00 €	304 700,00 €	288 458,37 €	286 000,00 €	
			<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN</b>	<b>304 700,00 €</b>	<b>304 700,00 €</b>	<b>288 458,37 €</b>	<b>286 000,00 €</b>	
		74	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	54 500,00 €	54 500,00 €	80 165,00 €	54 500,00 €	
			<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART</b>	<b>54 500,00 €</b>	<b>54 500,00 €</b>	<b>80 165,00 €</b>	<b>54 500,00 €</b>	
		75	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	1 300,00 €	1 300,00 €	619,00 €	1 000,00 €	
			<b>Total 75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COUR</b>	<b>1 300,00 €</b>	<b>1 300,00 €</b>	<b>619,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	
			<b>Total R</b>	<b>380 500,00 €</b>	<b>380 500,00 €</b>	<b>402 405,91 €</b>	<b>361 500,00 €</b>	
I	D	20	SYSTEMES D INFORMATION	5 700,00 €	9 500,00 €	4 063,20 €	11 000,00 €	5 390,00 €
			<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 700,00 €</b>	<b>9 500,00 €</b>	<b>4 063,20 €</b>	<b>11 000,00 €</b>	<b>5 390,00 €</b>
		21	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	40 000,00 €	49 829,40 €	45 918,64 €	40 000,00 €	3 910,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	10 587,00 €	13 663,77 €	6 480,19 €	20 000,00 €	4 151,66 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	641,69 €	641,69 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	23 300,00 €	25 528,18 €	21 645,04 €	6 500,00 €	3 877,50 €
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>73 887,00 €</b>	<b>89 663,04 €</b>	<b>74 685,56 €</b>	<b>66 500,00 €</b>	<b>11 939,16 €</b>
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	16 700,00 €	106 951,58 €	89 525,41 €	84 000,00 €	15 894,42 €
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>16 700,00 €</b>	<b>106 951,58 €</b>	<b>89 525,41 €</b>	<b>84 000,00 €</b>	<b>15 894,42 €</b>
		AR	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	50 000,00 €	14 640,00 €	14 640,00 €	55 360,00 €	
			<b>Total AP 43-CONSERVATOIRE</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>14 640,00 €</b>	<b>14 640,00 €</b>	<b>55 360,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>146 287,00 €</b>	<b>220 754,62 €</b>	<b>182 914,17 €</b>	<b>216 860,00 €</b>	<b>33 223,58 €</b>
	R	13	CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE	0,00 €	0,00 €	2 490,00 €		
			<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 490,00 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 490,00 €</b>		

ECOLE D'ART (y compris EPIPHYTE)

**BP fonctionnement 2019 : 660 629 € dont 525 460 € poste RH** (en 2018, 678 553 € dont 509 660 € poste RH)

**BP investissement 2019: 77 167,85€** de crédits nouveaux et 42 335,10€ de reports (en 2018, 83 900€)

**Recettes : 96 000 €** (120 000 € en 2018)

En 2018 a eu lieu la fusion des 2 établissements en 1 seul avec 3 antennes. L'école d'art se déploie désormais sur 3 sites : le Plateau, le Labo et l'Epiphyte. (Centre-ville, quartier prioritaire de la Ville : Angoulême, milieu rural : Dirac)

*Chiffres clés :*

- 8 professeurs, 6 vacataires et 1 poste mutualisé avec le conservatoire
- 5 agents administratifs
- 741 places d'ateliers
- 445 inscrits (265 adultes/adolescents +180 enfants (- 18 ans)) 85% de GrandAngoulême, 9% du département et 5.40% hors du département.
- 145 heures d'ateliers

- 46 ateliers hebdomadaires dont 17 ateliers jeunes publics et 29 ateliers pratiques amateurs.
- 29 ateliers sous forme de workshop pendant les vacances scolaires
- 2 openLAB (plateau : lino/litho et épiphyte: céramique)
- Atelier afterwork, ateliers découverte pendant la fête de science et autres événements, ateliers sensibilisation parents/enfants le weekend.
- 1 cursus post bac, la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art et de design, agréée par le ministère de la culture (20 étudiants)
- 25 classes bénéficient des interventions artistiques trimestrielles dans le cadre de la politique d'éducation culturelle et artistique. De la maternelle au lycée.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses et recettes de l'école d'art pour l'année 2019. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	SENS	CHA	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	COMMUNICATION	11 280,00 €	13 027,00 €	11 328,97 €	8 000,00 €	
			CONSEIL JURIDIQUE	3 200,00 €	3 734,94 €	3 734,94 €	2 200,00 €	
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	37 963,00 €	44 477,11 €	42 434,84 €	53 199,00 €	
			ECOLE D ARTS	13 700,00 €	11 993,00 €	11 476,78 €	59 220,00 €	
			EPIPHYTE	81 400,00 €	77 574,00 €	69 691,21 €		
			ESPACES PAYSAGERS	1 500,00 €	1 050,00 €	700,00 €	1 500,00 €	
			FINANCES	1 200,00 €	1 778,43 €	1 539,05 €	1 850,00 €	
			RESSOURCES HUMAINES	7 200,00 €	7 200,00 €	3 150,05 €	7 200,00 €	
			SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	1 063,52 €	1 063,52 €		
			SYSTEMES D INFORMATION	11 450,00 €	10 439,13 €	6 023,49 €	9 200,00 €	
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>168 893,00 €</b>	<b>172 337,13 €</b>	<b>151 142,85 €</b>	<b>142 369,00 €</b>	
		01	RESSOURCES HUMAINES	503 600,00 €	507 200,00 €	520 714,71 €	512 200,00 €	
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRA</b>	<b>503 600,00 €</b>	<b>507 200,00 €</b>	<b>520 714,71 €</b>	<b>512 200,00 €</b>	
		65	RESSOURCES HUMAINES	6 060,00 €	6 060,00 €	6 060,00 €	6 060,00 €	
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION CC</b>	<b>6 060,00 €</b>	<b>6 060,00 €</b>	<b>6 060,00 €</b>	<b>6 060,00 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>678 553,00 €</b>	<b>685 597,13 €</b>	<b>677 917,56 €</b>	<b>660 629,00 €</b>	
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	631,84 €		
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>631,84 €</b>		
		70	ECOLE D ARTS	76 000,00 €	76 000,00 €	94 390,67 €	93 000,00 €	
			EPIPHYTE	15 000,00 €	15 000,00 €	12 500,00 €		
			<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOM</b>	<b>91 000,00 €</b>	<b>91 000,00 €</b>	<b>106 895,67 €</b>	<b>93 000,00 €</b>	
		74	ECOLE D ARTS	2 000,00 €	2 000,00 €	2 400,00 €	3 000,00 €	
			EPIPHYTE	27 000,00 €	27 000,00 €	24 500,00 €		
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	100,00 €		
			<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PA</b>	<b>29 000,00 €</b>	<b>29 000,00 €</b>	<b>27 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	
		77	FINANCES	0,00 €	0,00 €	4 731,00 €		
			<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 731,00 €</b>		
			<b>Total R</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>120 000,00 €</b>	<b>139 258,51 €</b>	<b>96 000,00 €</b>	
I	D	13	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	8 700,00 €	8 700,00 €	0,00 €		8 700,00 €
			<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMEN</b>	<b>8 700,00 €</b>	<b>8 700,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		<b>8 700,00 €</b>
		20	SYSTEMES D INFORMATION	11 700,00 €	26 800,00 €	13 124,54 €	12 400,00 €	12 612,88 €
			<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELL</b>	<b>11 700,00 €</b>	<b>26 800,00 €</b>	<b>13 124,54 €</b>	<b>12 400,00 €</b>	<b>12 612,88 €</b>
		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	7 300,00 €	5 136,00 €	609,17 €	9 100,00 €	
			ECOLE D ARTS	2 600,00 €	1 748,00 €	0,00 €	6 600,00 €	1 529,80 €
			SYSTEMES D INFORMATION	4 000,00 €	11 235,31 €	6 545,81 €	4 200,00 €	2 545,20 €
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>13 900,00 €</b>	<b>18 119,31 €</b>	<b>7 154,98 €</b>	<b>19 900,00 €</b>	<b>4 075,00 €</b>
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	32 300,00 €	79 066,49 €	60 513,84 €	36 000,00 €	16 195,68 €
			SYSTEMES D INFORMATION	1 500,00 €	2 282,00 €	781,68 €	2 500,00 €	
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>33 800,00 €</b>	<b>81 348,49 €</b>	<b>61 295,52 €</b>	<b>38 500,00 €</b>	<b>16 195,68 €</b>
		AP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	6 236,81 €	0,00 €	6 236,81 €	
			<b>Total AP 06-ORU - HABITAT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 236,81 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>6 236,81 €</b>	
		OP	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	162,16 €	162,16 €		
			EPIPHYTE	4 000,00 €	4 678,85 €	3 784,83 €		751,54 €
			SYSTEMES D INFORMATION	11 800,00 €	11 800,00 €	0,00 €	131,04 €	
			<b>Total OP EPIPHYTE</b>	<b>15 800,00 €</b>	<b>16 641,01 €</b>	<b>3 946,99 €</b>	<b>131,04 €</b>	<b>751,54 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>83 900,00 €</b>	<b>157 845,62 €</b>	<b>85 522,03 €</b>	<b>77 167,85 €</b>	<b>42 335,10 €</b>

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION PROXIMITE, EQUILIBRE ET IDENTITE TERRITORIALE DU 21 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET LE SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES**

Rapporteur : Monsieur DUROCHER

Les crédits consacrés à la politique **d'aide aux commerce et aux services marchands** au budget 2019 sont de :

- **50 600 € en dépenses de fonctionnement,**
- **220 000 € en dépenses d'investissement et 10 000 € en recettes d'investissement.** A noter également 18 944,92 € de crédits de reports (restes à réaliser de l'exercice 2018) pour la signalisation de la zone des Montagnes.

Après l'approbation en 2018 du schéma directeur du commerce, l'année 2019 se structurera autour de la mise en œuvre d'actions ou de démarches opérationnelles. Dans ce cadre, une réflexion particulière sera menée sur la question du commerce et du digital.

En section de fonctionnement, les crédits serviront notamment au financement d'une pré étude pour un plan d'action lié au schéma directeur commercial ainsi qu'au financement d'actions dans le cadre du schéma directeur et du commerce : promotion du e-commerce, actions collectives commerçants, prestations d'un observatoire, ainsi que l'accompagnement collectif sur des projets innovants.

En section d'investissement, les crédits concernent :

- en lien avec la politique de soutien aux entreprises, un complément de 50 000 € au dispositif ADEL TPE en direction des commerces et artisans de proximité.
- un fonds de concours de 50 000 € vers les communes pour la création d'un dispositif d'aide aux communes en faveur des commerces et de l'artisanat de proximité dans les centres bourgs (cf. rapport présenté lors de la même session)
- une étude relative à la zone commerciale de Chantemerle ainsi que des panneaux directionnels dans les zones commerciales

Enfin, dans le cadre de la poursuite du plan pluriannuel d'investissement, et en lien avec la compétence urbanisme, l'année sera marquée par la poursuite de l'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi), avec un crédit de paiement de 80 000 € en dépenses et une recette de 10 000 € de cofinancement en provenance de l'Etat.

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020
AP 47 - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	10201809	150 000,00	0,00	150 000,00	80 000,00	70 000,00

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION PROXIMITE, EQUILIBRE ET IDENTITE TERRITORIALE DU 21 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA STRATEGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE**

Rapporteur : Monsieur YOU

Au titre de la **stratégie agricole et alimentaire**, les crédits proposés au budget primitif 2019 sont les suivants :

Dans ce domaine, l'année 2019 va permettre la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'actions triennal engagé en 2018. Ainsi, l'année sera marquée par des dispositions incitatives sur la conversion des pratiques, le développement de la filière bio, la poursuite du programme Bien Manger à l'Ecole.

**A ce titre, 312 500 € sont inscrits au projet de BP 2019 dont :**

- 43 500 € au titre de l'action Bien Manger à l'école
- 62 000 € au titre du développement de l'agriculture biologique sur les territoires, pour la protection de l'eau et le développement durable
- 28 592 € au titre de la veille foncière et de l'accompagnement
- 30 000 € pour le soutien au festival Gastronomades complétés par 12 000 € pour l'édition des livrets sur l'alimentation.
- 12 000 € pour le soutien à l'association Champs du partage pour l'animation et le fonctionnement du lieu test agricole. 10 K€ sont également inscrits pour l'acquisition de matériels pour l'espace test.
- 40 000 € pour diverses études sur les filières agricoles (études sur les circuits courts, la filière Proxi bio ou l'étude d'une plateforme de transformation).
- 60 000 € pour l'acquisition de terrains nus à destination du maraichage pour faciliter l'installation de maraichers dans la suite de l'espace test et dans le cadre du maintien d'activité agricole et développement de circuits courts.



# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION PROXIMITE, EQUILIBRE ET IDENTITE TERRITORIALE DU 21 MARS 2019

## BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ENFANCE JEUNESSE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Les crédits inscrits au budget primitif 2019 au titre de la compétence **Enfance – Enfance/Jeunesse** sont présentés ci-après.

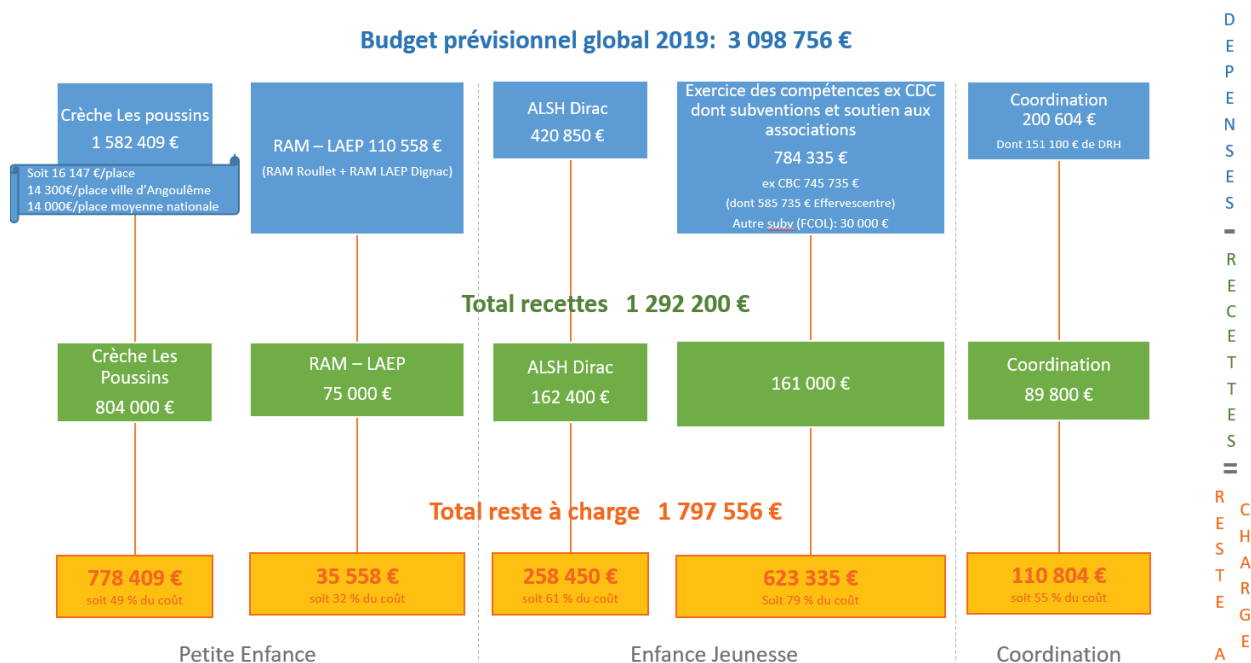
### POLITIQUE PETITE ENFANCE-ENFANCE JEUNESSE DE GRANDANGOULEME

Données de cadrage :

- 52 agents (48,8 ETP) / 4 équipements /1 service
- Un projet de budget de fonctionnement 2019 de 3 098 756 € (3 258 210 € en 2018 / 1,77% des dépenses de fonctionnement de GA) qui concernent essentiellement :
  - o Le Multi-accueil Les Poussins : 1 582 409 € (1,533 M€ en 2018) dont 1 453 220 € sur le poste RH
  - o Soutien aux associations: 615 735 € en 2019, dont 585 735 € pour Effervescentre (780 935 € en 2018)
- Recettes de fonctionnement : 1 292 200 € en 2019 (1,387 M€ en 2018)  
 (NB : les recettes de la CAF sont versées sur 2 exercices : les augmentations éventuelles ne sont pas immédiatement visibles)

→ Alors que la prévision des recettes est prudente (notamment pour la crèche), l'estimation du **reste à charge pour GA en 2019 est largement inférieure à 2018**

**A titre d'information le budget global 2019 se décompose comme suit :**



## MULTI-ACCUEILS – LES POUSSINS

- **BP 2019 : 1 582 409 € en fonctionnement** dont 1 453 220 € poste RH (1 536 320 € dont 1 405 820 € poste RH en 2018), recettes 2019: 804 000 € : (804 000 € en 2018)

Un travail d'optimisation est engagé depuis 2018 avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement). Le nombre d'agents est stabilisé depuis 4 ans.

Un travail avec la CAF a permis d'augmenter les recettes à la création du service en 2017 (+ 53 712 € de PSU par rapport à 2016).

- 36 agents / 1 700 m<sup>2</sup> / 98 berceaux / 168 enfants inscrits / 115 familles en 2018
- **Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement concernent** les RH (92%), la construction-patrimoine (dont 20 500 énergie/fluides), l'alimentation (35 000 €) les produits (couches, hygiène, jouets) 16 100 €.
- **En investissement : 327 405 €** dont 48 K€ de reports = 2<sup>ème</sup> tranche des travaux sur la charpente/verrière/plafonds coupe-feu (210 000 €), étude Maître d'œuvre pour restructuration (10 000 €) et réfection du cheminement arrière (5 200€)

Un état des lieux de l'offre d'accueil Petite Enfance est en cours d'élaboration et sera livré courant juin 2019, afin de permettre d'évaluer les besoins en matière d'accueil collectif sur le territoire de GrandAngoulême, permettant à la fois de dimensionner le nouvel établissement et d'en proposer des implantations géographiques pertinentes.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION		CHAPITRE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01	CONSEIL JURIDIQUE	4 000,00 €	3 521,46 €	3 521,46 €	2 800,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	61 630,00 €	52 847,69 €	46 420,31 €	64 549,00 €
			CRECHE LES POUSSINS	53 600,00 €	53 600,00 €	50 701,15 €	53 600,00 €
			ESPACES PAYSAGERS	2 800,00 €	2 362,00 €	2 287,58 €	2 450,00 €
			FINANCES	670,00 €	557,14 €	404,04 €	490,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	19 350,00 €	19 435,00 €	10 747,19 €	11 850,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	7 800,00 €	6 903,40 €	4 072,06 €	5 300,00 €
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>149 850,00 €</b>	<b>139 226,69 €</b>	<b>118 153,79 €</b>	<b>141 039,00 €</b>
		01	RESSOURCES HUMAINES	1 369 100,00 €	1 369 100,00 €	1 355 432,86 €	1 424 000,00 €
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>1 369 100,00 €</b>	<b>1 369 100,00 €</b>	<b>1 355 432,86 €</b>	<b>1 424 000,00 €</b>
		65	RESSOURCES HUMAINES	17 370,00 €	17 370,00 €	17 370,00 €	17 370,00 €
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>17 370,00 €</b>	<b>17 370,00 €</b>	<b>17 370,00 €</b>	<b>17 370,00 €</b>
		67	FINANCES	0,00 €	4 260,99 €	4 260,99 €	
			<b>Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 260,99 €</b>	<b>4 260,99 €</b>	
			<b>Total D</b>	<b>1 536 320,00 €</b>	<b>1 529 957,68 €</b>	<b>1 495 217,64 €</b>	<b>1 582 409,00 €</b>
	R	01	RESSOURCES HUMAINES	15 000,00 €	15 000,00 €	37 214,45 €	15 000,00 €
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>37 214,45 €</b>	<b>15 000,00 €</b>
		70	CRECHE LES POUSSINS	200 000,00 €	200 000,00 €	213 148,06 €	200 000,00 €
			<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>213 148,06 €</b>	<b>200 000,00 €</b>
		74	CRECHE LES POUSSINS	589 000,00 €	589 000,00 €	584 324,30 €	589 000,00 €
			<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART</b>	<b>589 000,00 €</b>	<b>589 000,00 €</b>	<b>584 324,30 €</b>	<b>589 000,00 €</b>
		77	CRECHE LES POUSSINS	0,00 €	0,00 €	11,25 €	
			<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11,25 €</b>	
			<b>Total R</b>	<b>804 000,00 €</b>	<b>804 000,00 €</b>	<b>834 698,06 €</b>	<b>804 000,00 €</b>
I	D	20	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				30 000,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
			<b>Total 20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>32 000,00 €</b>
		21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	12 500,00 €	12 346,00 €	7 227,47 €	10 000,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	154,00 €	1 221,40 €	
			SYSTEMES D INFORMATION	3 000,00 €	7 084,00 €	793,50 €	3 800,00 €
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 500,00 €</b>	<b>19 584,00 €</b>	<b>9 242,37 €</b>	<b>13 800,00 €</b>
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	256 400,00 €	293 784,08 €	57 322,48 €	215 200,00 €
			ESPACES PAYSAGERS	0,00 €	20 350,30 €	20 350,30 €	15 000,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	3 500,00 €	12 891,81 €	9 391,81 €	3 500,00 €
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>259 900,00 €</b>	<b>327 026,19 €</b>	<b>87 064,59 €</b>	<b>37 310,68 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>277 400,00 €</b>	<b>348 610,19 €</b>	<b>96 306,96 €</b>	<b>47 905,13 €</b>

## RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES de ROULLET et DIGNAC et LAEP de DIGNAC

○ **BP 2019** (pour les 3 structures) : **110 558 €** en fonctionnement dont 87 700 € poste RH (106 268 € dont 82 800 € poste RH en 2018), recettes 2019: 75 000 € : (76 000 € en 2018)

▪ **RAM PETITS PAPILLONS (Roulet) :**

1 EJE à Temps plein / 40 Ass.Mat. au RAM sur les 59 du territoire/

141 enfants différents fréquentant le RAM /Itinérance sur 4 des 8 communes du territoire

▪ **RAM Petit à PETIT (Dignac):**

2 EJE à temps partiel pour 0,8 ETP / 40 Ass.Mat. au RAM sur les 51 du territoire

109 enfants différents fréquentant le RAM

▪ **LAEP Petit à PETIT (Dignac):**

1 EJE et 1 CAP PE 4h/semaine - Ouverture 1 matinée/semaine hors vacances scolaires

41 enfants accueillis soit 31 familles / 109 enfants différents fréquentant le RAM

**Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement** concernent les prestations pour des intervenants/spectacles ; les loyers (RAM Dignac)

**En investissement : 44 500 €** dont achat machine à laver ; projet d'extension du RAM de Roulet, dans l'attente de la confirmation de la subvention CAF demandée.

Un travail d'optimisation va être engagé en 2019 dans le cadre du renouvellement des contrats de projet des RAM/LAEP. Compte tenu du mode de financement de la CAF, un développement de service du RAM de Dignac engendrerait une optimisation des subventions.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION	CHA/SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019		
F	D	01	ATELIER MECANIQUE	1 500,00 €	1 500,00 €	577,21 €	1 500,00 €
			CONSEIL JURIDIQUE	90,00 €	220,74 €	220,74 €	60,00 €
			CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	6 723,00 €	6 293,00 €	3 458,03 €	6 723,00 €
			ESPACES PAYSAGERS	225,00 €	370,76 €	369,36 €	275,00 €
			FINANCES	500,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
			POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	11 280,00 €	12 360,00 €	10 607,30 €	12 200,00 €
			RESSOURCES HUMAINES	500,00 €	500,00 €	68,90 €	600,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	3 150,00 €	1 888,86 €	1 196,74 €	2 100,00 €
			<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>23 968,00 €</b>	<b>23 633,36 €</b>	<b>16 498,28 €</b>	<b>23 458,00 €</b>
		01	RESSOURCES HUMAINES	81 400,00 €	81 400,00 €	77 702,01 €	86 200,00 €
			<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>81 400,00 €</b>	<b>81 400,00 €</b>	<b>77 702,01 €</b>	<b>86 200,00 €</b>
		65	RESSOURCES HUMAINES	900,00 €	900,00 €	900,00 €	900,00 €
			<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>900,00 €</b>	<b>900,00 €</b>	<b>900,00 €</b>	<b>900,00 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>106 268,00 €</b>	<b>105 933,36 €</b>	<b>95 100,29 €</b>	<b>110 558,00 €</b>
		R	01	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	266,34 €
			<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>266,34 €</b>	
		74	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	76 000,00 €	76 000,00 €	46 598,59 €	75 000,00 €
			<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART</b>	<b>76 000,00 €</b>	<b>76 000,00 €</b>	<b>46 598,59 €</b>	<b>75 000,00 €</b>
			<b>Total R</b>	<b>76 000,00 €</b>	<b>76 000,00 €</b>	<b>46 864,93 €</b>	<b>75 000,00 €</b>
I	D	21	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				3 000,00 €
			SYSTEMES D INFORMATION	1 500,00 €	711,00 €	577,20 €	
			<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>711,00 €</b>	<b>577,20 €</b>	<b>3 000,00 €</b>
		23	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				40 000,00 €
			<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				<b>40 000,00 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>711,00 €</b>	<b>577,20 €</b>	<b>43 000,00 €</b>

## ALSH – DIRAC et MULTI-SITES

### - ALSH de Dirac :

- **BP 2019 : 420 850 €** dont 315 700 € poste RH (388 000 € dont 272 114 € poste RH en 2018), recettes 2019: 162 400 € (**160 763 €** en 2018)
- 10 agents (en ETP) / 436 enfants inscrits / 309 familles en 2018

**Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses en fonctionnement** concernent les RH (augmentation des heures d'ouvertures, donc du volume horaire des animateurs, liés au changement de rythmes scolaires), les achats et prestations pour les animations, le transport **Peu d'investissement**, car le bâtiment est neuf.

Un travail d'optimisation sera engagé en 2019 avec une prospective financière à 3 ans (plan pluriannuel de fonctionnement).

### - ALSH – TAP – Périscolaire (territoire ex-CBC) :

- **BP 2019 : 745 335€** (839 735 € en 2018), recettes 2019: 143 000 € (dans le cadre du BP, ne sont pas inscrites pour 2019, les recettes liées au fonds de soutien qui seront perçues par GA - estimé à 39 900 €...). (205 000 € en 2018).

Ces sommes concernent :

- Les missions ALSH extrascolaire, périscolaire et TAP (**585 735 €**) + les mises à disposition (MAD) **de 28 personnels communaux**, pour animation des temps TAP et périscolaires (**105 000 €** + 8 600€ pour 2 contractuelles) + Facturation aux communes/ALSH : **55 000 €** (*budget EJ au 011*)

Evolution des missions entre 2018 et 2019, du fait des restitutions de compétences, seules les compétences Enfance Jeunesse sont conservées (les compétences liées au pôle « animation, vie associative, culturelle et sportive » et au pôle « famille » ont été restituées aux communes à partir du 01/01/2019)

Les compétences concernant les TAP et le périscolaire seront restituées aux communes à partir du 06/07/2019, à la fin de l'année scolaire : fin du financement des mises à disposition de personnels communaux.

A partir de juillet 2019, Grand Angoulême confiera à Effervescentre uniquement la gestion de l'ALSH (3-17 ans) pendant les mercredis et les vacances.

Une nouvelle convention d'objectifs triennale sera signée en juin 2019, qui précisera les actions confiées à Effervescentre et leurs modalités de financement.

Le tableau ci-dessous résulte d'une extraction des saisies budgétaires. Il est présenté par section F= Fonctionnement/I= Investissements, sens D= Dépenses/ R= Recettes, Chapitres et services.

SECTION		CHA SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
F	D	01 ATELIER MECANIQUE	4 500,00 €	4 500,00 €	1 129,66 €	4 500,00 €	
		CONSEIL JURIDIQUE	1 800,00 €	2 350,69 €	2 350,69 €	1 200,00 €	
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	14 500,00 €	12 500,00 €	10 967,24 €	17 500,00 €	
		ESPACES PAYSAGERS	1 700,00 €	2 100,00 €	1 400,00 €	5 750,00 €	
		FINANCES	1 100,00 €	1 300,00 €	888,52 €	1 100,00 €	
		POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	132 650,00 €	142 970,00 €	139 630,06 €	126 000,00 €	
		RESSOURCES HUMAINES	2 300,00 €	4 300,00 €	1 825,90 €	1 300,00 €	
		SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	718,29 €	718,29 €		
		SYSTEMES D INFORMATION	3 900,00 €	4 544,00 €	3 255,77 €	4 100,00 €	
		<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>162 450,00 €</b>	<b>175 282,98 €</b>	<b>162 166,13 €</b>	<b>161 450,00 €</b>	
		01 RESSOURCES HUMAINES	476 436,00 €	476 436,00 €	414 177,95 €	416 700,00 €	
		<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS A</b>	<b>476 436,00 €</b>	<b>476 436,00 €</b>	<b>414 177,95 €</b>	<b>416 700,00 €</b>	
		65 POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	612 605,00 €	613 405,00 €	613 405,00 €	585 735,00 €	
		RESSOURCES HUMAINES	2 700,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	
		<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COUR</b>	<b>615 305,00 €</b>	<b>616 105,00 €</b>	<b>616 105,00 €</b>	<b>588 435,00 €</b>	
		67 FINANCES	0,00 €	455,00 €	455,00 €		
		<b>Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>455,00 €</b>	<b>455,00 €</b>		
		<b>Total D</b>	<b>1 254 191,00 €</b>	<b>1 268 278,98 €</b>	<b>1 192 904,08 €</b>	<b>1 166 585,00 €</b>	
	R	01 RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	1 252,64 €		
		<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 252,64 €</b>		
		70 POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	122 000,00 €	122 000,00 €	138 910,87 €	127 000,00 €	
		<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN</b>	<b>122 000,00 €</b>	<b>122 000,00 €</b>	<b>138 910,87 €</b>	<b>127 000,00 €</b>	
		74 POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	237 500,00 €	237 500,00 €	291 773,94 €	177 400,00 €	
		RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	14 479,01 €		
		<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PART</b>	<b>237 500,00 €</b>	<b>237 500,00 €</b>	<b>306 252,95 €</b>	<b>177 400,00 €</b>	
		77 FINANCES	0,00 €	0,00 €	4 165,00 €		
		POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0,00 €	0,00 €	126,43 €		
		<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 291,43 €</b>		
		<b>Total R</b>	<b>359 500,00 €</b>	<b>359 500,00 €</b>	<b>450 707,89 €</b>	<b>304 400,00 €</b>	
I	D	21 ATELIER MECANIQUE	0,00 €	21 000,00 €	20 314,49 €		
		CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	410,00 €	408,56 €	500,00 €	
		SYSTEMES D INFORMATION	6 700,00 €	6 700,00 €	0,00 €	4 500,00 €	
		<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 700,00 €</b>	<b>28 110,00 €</b>	<b>20 723,05 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	
		23 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 400,00 €	9 400,00 €	1 805,30 €		105,00 €
		<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>9 400,00 €</b>	<b>9 400,00 €</b>	<b>1 805,30 €</b>		<b>105,00 €</b>
		A4 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 297 144,21 €	1 092 144,21 €	1 047 288,67 €	416 436,77 €	
		<b>Total AP 33-ALSH</b>	<b>1 297 144,21 €</b>	<b>1 092 144,21 €</b>	<b>1 047 288,67 €</b>	<b>416 436,77 €</b>	
		<b>Total D</b>	<b>1 313 244,21 €</b>	<b>1 129 654,21 €</b>	<b>1 069 817,02 €</b>	<b>421 436,77 €</b>	<b>105,00 €</b>
	R	13 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	125 000,00 €	125 000,00 €	0,00 €		
		POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	550 000,00 €	550 000,00 €	48 836,86 €		
		<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE</b>	<b>675 000,00 €</b>	<b>675 000,00 €</b>	<b>48 836,86 €</b>		
		A4 CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				634 163,00 €	
		<b>Total AP 33-ALSH</b>				<b>634 163,00 €</b>	
		<b>Total R</b>	<b>675 000,00 €</b>	<b>675 000,00 €</b>	<b>48 836,86 €</b>	<b>634 163,00 €</b>	

La séparation entre les ALSH n'existait pas en 2018, elle a été demandée pour 2019 (remarque : pas de distinction en matière de RH), voici donc la répartition entre ALSH tel qu'elle existe à ce jour :

FONCTION	SECT SEN	CHAPITRE	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019	RCCE 2018
ALSH ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT	F	D	011-CH	ATELIER MECANIQUE	4 500,00 €	4 500,00 €	1 129,66 €	4 500,00 €
				CONSEIL JURIDIQUE	1 800,00 €	2 350,69 €	2 350,69 €	1 200,00 €
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	14 500,00 €	12 500,00 €	10 967,24 €	17 500,00 €
				ESPACES PAYSAGERS	1 700,00 €	2 100,00 €	1 400,00 €	5 750,00 €
				FINANCES	1 100,00 €	1 300,00 €	888,52 €	1 100,00 €
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	132 650,00 €	142 970,00 €	139 630,06 €	71 000,00 €
				RESSOURCES HUMAINES	2 300,00 €	4 300,00 €	1 825,90 €	1 300,00 €
				SECRETARIAT DIRECTION GENERALE	0,00 €	718,29 €	718,29 €	
				SYSTEMES D INFORMATION	3 900,00 €	4 544,00 €	3 255,77 €	4 100,00 €
				<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>162 450,00 €</b>	<b>175 282,98 €</b>	<b>162 166,13 €</b>	<b>106 450,00 €</b>
			012-CH	RESSOURCES HUMAINES	476 436,00 €	476 436,00 €	414 177,95 €	416 700,00 €
				<b>Total 012-CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS AS</b>	<b>476 436,00 €</b>	<b>476 436,00 €</b>	<b>414 177,95 €</b>	<b>416 700,00 €</b>
			65-AUT	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	612 605,00 €	613 405,00 €	613 405,00 €	
				RESSOURCES HUMAINES	2 700,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €
				<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>615 305,00 €</b>	<b>616 105,00 €</b>	<b>616 105,00 €</b>	<b>2 700,00 €</b>
			67-CH	FINANCES	0,00 €	455,00 €	455,00 €	
				<b>Total 67-CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>455,00 €</b>	<b>455,00 €</b>	
			Total D		1 254 191,00 €	1 268 278,98 €	1 192 904,08 €	525 850,00 €
			R	013-AT	RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	1 252,64 €
				<b>Total 013-ATTENUATIONS DE CHARGES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 252,64 €</b>	
			70-PRC	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	122 000,00 €	122 000,00 €	138 910,87 €	72 000,00 €
				<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE</b>	<b>122 000,00 €</b>	<b>122 000,00 €</b>	<b>138 910,87 €</b>	<b>72 000,00 €</b>
			74-DOT	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	237 500,00 €	237 500,00 €	291 773,94 €	177 400,00 €
				RESSOURCES HUMAINES	0,00 €	0,00 €	14 479,01 €	
				<b>Total 74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>237 500,00 €</b>	<b>237 500,00 €</b>	<b>306 252,95 €</b>	<b>177 400,00 €</b>
			77-PRC	FINANCES	0,00 €	0,00 €	4 165,00 €	
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	0,00 €	0,00 €	126,43 €	
				<b>Total 77-PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 291,43 €</b>	
			Total R		359 500,00 €	359 500,00 €	450 707,89 €	249 400,00 €
			I	21-IMM	ATELIER MECANIQUE	0,00 €	21 000,00 €	20 314,49 €
				CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,00 €	410,00 €	408,56 €	500,00 €
				SYSTEMES D INFORMATION	6 700,00 €	6 700,00 €	0,00 €	4 500,00 €
				<b>Total 21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 700,00 €</b>	<b>28 110,00 €</b>	<b>20 723,05 €</b>	<b>5 000,00 €</b>
			23-IMM	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	9 400,00 €	9 400,00 €	1 805,30 €	105,00 €
				<b>Total 23-IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>9 400,00 €</b>	<b>9 400,00 €</b>	<b>1 805,30 €</b>	<b>105,00 €</b>
			AP 33-	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	1 297 144,21 €	1 092 144,21 €	1 047 288,67 €	416 436,77 €
				<b>Total AP 33-ALSH</b>	<b>1 297 144,21 €</b>	<b>1 092 144,21 €</b>	<b>1 047 288,67 €</b>	<b>416 436,77 €</b>
			Total D		1 313 244,21 €	1 129 654,21 €	1 069 817,02 €	421 436,77 €
			R	13-SUB	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	125 000,00 €	125 000,00 €	0,00 €
				POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE	550 000,00 €	550 000,00 €	48 836,86 €	
				<b>Total 13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RE</b>	<b>675 000,00 €</b>	<b>675 000,00 €</b>	<b>48 836,86 €</b>	
			AP 33-	CONSTRUCTION ET PATRIMOINE				634 163,00 €
				<b>Total AP 33-ALSH</b>				<b>634 163,00 €</b>
			Total R		675 000,00 €	675 000,00 €	48 836,86 €	634 163,00 €

FONCTION	SECT SEN	CHAPITRE	SERVICE	BP 2018	BTV 2018	CA 2018	BP 2019
ALSH-MULTI SITES CBC	F	D	011-CH	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE			55 000,00 €
				<b>Total 011-CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>			<b>55 000,00 €</b>
			65-AUT	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE			585 735,00 €
				<b>Total 65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			<b>585 735,00 €</b>
			Total D				640 735,00 €
			R	70-PRC	POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE		55 000,00 €
				<b>Total 70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE &amp; VENTES DIVERSES</b>			<b>55 000,00 €</b>
			Total R				55 000,00 €

Pour rappel fin de l'AP 33 ALSH dont le montant a été augmenté de 159 081,23 € :

Intitulé	Opération N°	Somme de OP/AP/AE	REALISATIONS AU 31/12/2018	RESTE A REALISER	CP 2019
AP 33 - ALSH	10201662	1 837 543,23 €	1 421 106,46 €	416 436,77 €	416 436,77 €

- **Coordination communautaire et de proximité :**

- **BP 2019 : 200 604 €** dont 151 100 € poste RH (3 ETP) (216 640 € en 2018), recettes 2019 : **101 600 €** : (**101 652 €** en 2018)

Deux niveaux de coordination :

- Coordination de proximité, conservée sur le secteur Braconne Charente, qui comprend :
  - Les animations InterALSH et la régie ludique (16 720 €) ; les conventions partenariales pour la carte Pass Jeunes (10 000 €) ; achats et prestations diverses (4730 €)
  - Les outils de communication EJ pour les actions et les structures, ALSH et RAM compris (12 000 €).
- Coordination communautaire : mise en place et animation d'un réseau de coordinateurs Enfance-Jeunesse de proximité (communaux/associatifs) ; réalisation d'un état des lieux sur l'offre d'accueil petite Enfance ; travail sur la CTG (convention Territoriale Globale) avec la CAF, réflexion sur la couverture territoriale des RAM...



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOUMIS A L'AVIS : COMMISSION PROXIMITE, EQUILIBRE ET IDENTITE TERRITORIALE DU 21 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, GrandAngoulême exerce la compétence obligatoire « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil », émanation de la loi Egalité Citoyenneté du 27 janvier 2017, sur l'ensemble de son territoire. Les crédits prévus au budget primitif 2019 sont les suivants :

#### **A - Fonctionnement**

1/ Cette compétence s'exerce tout d'abord au travers de l'adhésion au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente (SMAGVC) notamment pour gérer la création, l'aménagement, l'entretien, la gestion des aires d'accueil permanentes de GrandAngoulême et la participation au suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Le SMAGVC est composé de GrandAngoulême, Grand Cognac, et des communautés de communes de Charente Limousine et des 4B Sud Charente.

La participation financière des membres du syndicat mixte est répartie comme suit :

- 70% de la participation financière répartie proportionnellement au nombre d'emplacements des aires d'accueil présents sur le territoire des Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ;
- 30% de la participation financière répartie proportionnellement au nombre d'habitants des EPCI

Cette participation est proposée à la hausse de 1% pour 2019 passant de 178 K€ à 180 K€.

Des recettes prévisionnelles pour 2 000 € sont inscrites, les tarifs 2019 devront être délibérés. La dernière délibération 2018.06.224 en cours fixe en 2018 à 15 € le prix / semaine par caravane double essieu.

2/ Des crédits complémentaires sont prévus pour 2019 à hauteur de 12 K€ pour des interventions directes de GrandAngoulême notamment sur les terrains (à noter qu'en 2018 les dépenses de fonctionnement avec l'aire d'accueil provisoire à Roulet étaient d'environ 47 K€).

3/ En complément, GrandAngoulême pourrait être amené à verser une subvention pour favoriser l'accompagnement des gens du voyage au Centre Social Culturel et Sportif Les Alliers selon les projets présentés.

#### **B - Investissements**

1/ Une somme importante est inscrite en reports pour la réalisation de **l'aire de grand passage** de Roulet (931 K€). Des réinscriptions de crédits pour 100 152 € sont également proposées.

2/ 18 000 € de travaux a minima de mise aux normes électriques ou sanitaires sont proposés pour **l'aire d'accueil de Champniers** tout juste acquise.

3/ Une subvention d'équipement prévisionnelle de 18 000 € est inscrite à destination du SMAGVC pour la mise en place de **colonnes enterrées**.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION PROXIMITE, EQUILIBRE ET IDENTITE TERRITORIALE DU 21 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA COOPERATION INTERCOMMUNALE**

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

Les crédits inscrits au BP 2019 au titre de la **coopération intercommunale** relèvent d'actions au titre de la mutualisation des services d'une part et de la mission santé-offre de soins d'autre part.

#### - **Mutualisation des services**

- Missions du service :
  - Animation et développement de la coopération intercommunale à l'échelle de l'agglomération, coordination de la mise en œuvre du schéma de mutualisation des services entre la communauté d'agglomération et les communes
  - Portage administratif et développement de l'Entente Val de Charentes Océan.

**BP 2019 : 81 000 €** (98 000 € en 2018), recettes 2019 : 30 000 € : (20 000 € en 2018) provenant des communautés d'agglomérations de l'Entente Val de Charente Océan.

#### **Les principales dépenses en fonctionnement et investissement concernent :**

- L'adhésion à l'ATD 16
- L'adhésion à l'A'urba et prestation de conseil de l'A'urba pour accompagner le développement, la structuration et le programme d'actions de l'Entente Val de Charente.

#### - **Mission Santé – offre de soins**

Il s'agit de mettre en œuvre le plan d'actions « Offre de soins de 1<sup>er</sup> recours » voté par le conseil communautaire

- **BP 2019 : 13 000 € (0 € en 2018)** qui correspond au plan d'aide aux associations de professionnels de santé du territoire en vue d'un exercice professionnel coordonné (appel à projet).

#### - **Mission Santé – Environnement**

L'agglomération de GrandAngoulême souhaite s'inscrire dans une démarche de coordination des actions locales en matière de santé-environnement. Cette démarche est la conséquence d'une enquête réalisée auprès des 38 communes fin 2017 et de la présentation des résultats et des actions à mettre en œuvre au bureau communautaire du 14 juin 2018.

Le constat est le suivant : la santé environnementale est un sujet d'actualité, qui est traité par de nombreux acteurs, dont GrandAngoulême, sans qu'il ne soit véritablement valorisé sous l'angle de la santé de nos concitoyens. Les actions portées par GrandAngoulême au titre de la protection de la ressource en eau, de l'énergie, de l'éducation à l'environnement, de l'agriculture, du PLUi sont autant de sujets qui résonnent avec la santé. L'ARS n'est pas ou très peu associée à la mise en œuvre de ces actions, souvent perçue dans son rôle régalién, mais pas en partenaire ou soutien des actions.

Après un travail de benchmark et des points d'étapes réalisés en interne avec les services en charge de cette thématique (environnement, agriculture, santé-offre de soins de 1<sup>er</sup> recours, urbanisme, eau potable etc.) il s'avère qu'un besoin de coordination est nécessaire afin de consolider les dispositifs en place, les rendre plus lisibles, cohérents et efficaces.

Ces éléments ont été transcrits en un plan d'actions qui résonne avec le travail présenté par le Conseil de Développement saisi sur ce sujet. Ils reposent sur 3 objectifs :

- OBJECTIF n°1 : Accentuer les actions de partenariat et de coopération territoriale,
- OBJECTIF n°2 : Coordonner les actions sur les thèmes Santé – environnement – agriculture – ressource en eau,
- OBJECTIF n°3 : Mener sur le territoire une politique en infusant la santé dans les domaines de l'éducation - alimentation - restauration collective publique.

Après analyse des pratiques, il s'avère que cette demande est plutôt innovante à l'échelle d'une agglomération, selon l'ARS régionale. Cette mission ne peut être externalisée, aucun bureau d'études n'intervient dans ces domaines de compétences aussi transversaux.

Afin de répondre à cette volonté politique exprimée, il est proposé de lancer le recrutement d'un chargé de mission qui assurerait pour le territoire (communes et communauté) une mission de coordination de ces actions, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'un an, qui pourrait être renouvelé ou pas au regard de l'atteinte des objectifs et de la volonté politique. Ce poste ne peut bénéficier de financements de la Région ni de l'ARS.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION PROXIMITE, EQUILIBRE ET IDENTITE TERRITORIALE DU 21 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

Rapporteur : Monsieur VEAUX

La compétence **Aménagement de l'espace** s'exerce principalement au travers des actions menées en matière de planification et d'urbanisme, de schéma de cohérence territoriale (SCoT), ainsi que par l'intermédiaire du service commun d'administration du droit des sols (ADS).

Au titre de cette compétence, les crédits suivants sont proposés en 2019 :

- schéma de cohérence territoriale (SCoT) : 11 450 € en dépenses de fonctionnement et 60 000 € en dépenses d'investissement
- planification / urbanisme : 54 800 € en dépenses de fonctionnement et en 334 660 € dépenses d'investissement
- service commun administration du droit des sols : 597 021 € (dont 546 680 € RH) en dépenses et 637 500 € en recettes

➤ **Au titre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) : 71 450€**

Le SCoT, approuvé en 2013 et document de référence pour préparer le futur PLUI à 38 (dont le démarrage sera effectif à partir de janvier 2020), va être évalué cette année. Des crédits sont inscrits à hauteur de 60 000 € en section d'investissement pour la réalisation de cette évaluation et à hauteur de 11 450 € pour en assurer la diffusion et la communication.

➤ **Au titre de la planification et de l'urbanisme : 459 460 €**

L'année 2019 va être marquée par la finalisation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à 16 et l'engagement de nouvelles actions ou démarches au regard de la compétence planification de la collectivité.

A cet effet et afin de poursuivre le travail d'optimisation foncière, la démarche Bimby va être relancée (36 000 €). Des études complémentaires au PLUi doivent également être menées (15 000 €).

L'adhésion au CAUE sera également renouvelée (800 €).

Enfin la production de documents d'urbanisme génère divers frais de reprographie, publication, communication et envoi.

En investissement, les crédits relatifs à la production des documents d'urbanisme sont regroupés au sein de 3 autorisations de programme, pour un montant total de crédits de paiement en 2019 de 334 660 € qui se ventilent entre le PLUI à 16 (93 660 €), l'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal (80 000 €) et l'élaboration de documents d'urbanisme (161 000 €).

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020
AP 29 - PLUI	10201705	428 113,00	242 469,87	185 643,13	93 660,00	91 983,13
AP 30 - DOC D'URBANISME	10201706	400 000,00	210 498,42	189 501,58	161 000,00	28 501,58
AP 47 - REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL	10201809	150 000,00	0,00	150 000,00	80 000,00	70 000,00
Sous/total		<b>978 113,00</b>	<b>452 968,29</b>	<b>525 144,71</b>	<b>334 660,00</b>	<b>190 484,71</b>

➤ **Au titre de l'administration du droit des sols (ADS) : 597 021 € en dépenses et 637 500 € en recettes**

Un service commun d'instruction des différents permis et autorisations en matière d'urbanisme a été constitué entre 36 communes de l'agglomération. GrandAngoulême en est la collectivité support pour les communes.

Les dépenses supportées par l'agglomération pour ce service (masse salariale, hébergement physique du service, coût administratif, dépenses directes du service ...) sont ainsi refacturées entre les communes adhérentes sur la base d'une clé de répartition déterminée par la convention d'adhésion (moyenne pondérée des actes sur les 5 dernières années). A ce titre, une recette de 637 500 € est inscrite au budget qui tient compte, en sus des dépenses directes exposées ci-dessus, d'une quote-part de charges indirectes supportées par la collectivité qui héberge le service.

En dépenses, des crédits d'investissement sont inscrits à hauteur de 41 750 €, dont 20 000 € pour le renouvellement d'un logiciel et 21 250 € pour le renouvellement du matériel informatique et du matériel de bureau.

En fonctionnement, outre les frais liés aux ressources humaines, pour 546 680 €, le service bénéficie comme chaque année d'un crédit de 3 000 € pour ses dépenses directes d'acquisition de petit matériel ou fournitures.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION PROXIMITE, EQUILIBRE ET IDENTITE TERRITORIALE DU 21 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'HABITAT ET AU LOGEMENT**

Rapporteur : Monsieur VEAUX

Au titre de la **politique habitat-logement**, les crédits proposés au budget primitif 2019 sont les suivants :

#### I – La section de fonctionnement

Au titre de la politique en faveur du logement et de l'habitat, **98 835 €** sont inscrits au projet de BP 2019 dont :

- 15 000 € au titre de la participation au GIP Charente SolidaritéS dans le cadre de sa mission de lutte contre l'habitat indigne et 5 000 € qui pourraient être orientés sur les contrôles de décence
- 15 000 € pour poursuivre le soutien à l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL)
- 54 835 € au titre de la participation à l'ingénierie de suivi de l'animation de l'OPAH RU dans le cadre de la convention passée avec la ville d'Angoulême.

#### II – la section d'investissement

L'inscription d'une somme totale de **3 275 687 €** est proposée au budget primitif 2019.

Au titre du plan local de l'Habitat 2014-2020, une somme de 2 622 008 € est inscrite pour financer les opérations lancées jusqu'en 2018 :

- 150 K€ au titre de l'AP n°18 « public spécifique » (financement des opérations de logements et d'hébergement, en dehors du logement public de droit commun, pour les personnes en difficulté de logement dans leur diversité : les jeunes, les seniors, les sans-abris... )
- 260 K€ au titre de l'AP n°19 « réhabilitation du parc public existant » (financement, sur la durée du PLH 2014-2020, de la requalification du parc de logements publics dégradés et énergivores, non concernés par les trois opérations de renouvellement urbain en vigueur)
- 400 K€ au titre de l'AP n°20 « lutte contre l'habitat indigne » (financement de la requalification du parc privé ancien et dégradé, sur la durée du PLH 2014-2020, en complément des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et des aides des collectivités (Ville d'Angoulême, Conseil Général), au travers de dispositifs type OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat) ou PIG (Programme d'Intérêt Général)
- 1 496 K€ au titre de l'AP n°21 « production nouvelle parc public » (financement de la production de logements publics, hors reconstitution de l'offre de logements démolis dans le cadre des Opérations de renouvellement Urbain, c'est-à-dire l'offre nouvelle de logements accessibles)
- 316 K€ au titre de l'AP n°22 « accession à la propriété » (financement de l'accession sociale à la propriété sur l'Agglomération, en quartiers en reconversion urbaine (location-accession – prêt social location-accession (PSLA) – et accession sociale directe en quartiers en ORU) et hors ORU (PASS'ACCESSION).

Au titre du programme Coup de pouce, sortie de vacance, une somme de 90 000 € est prévue.

Afin de tenir compte de l'évolution territoriale, du nouveau règlement général d'intervention pour la période 2019/2020 et l'appel à projets lancé en ce début d'année, il est proposé au BP 2019 la création de deux nouvelles autorisations de programme :

- Une première AP de 1,4 M€ concernant la production nouvelle de logements locatifs sociaux pour la période 2019/2020 avec une ventilation de crédits de paiement prévue comme suit :

<b>Montant total AP</b>	CP 2019	CP 2020	CP 2021
<b>1 400 000,00 €</b>	350 000,00 €	700 000,00 €	350 000,00 €

- Une seconde AP de 388 M€ concernant la réhabilitation du parc public existant (hors ORU) sur la période 2019/2020 avec une ventilation de crédits de paiement prévue comme suit :

<b>Montant total AP</b>	CP 2019	CP 2020	CP 2021
<b>388 000,00 €</b>	116 400 €	194 000 €	77 600,00 €

Enfin, 97 279 € sont sollicités pour l'étude (81 K€) à engager pour l'élaboration d'un nouveau PLH couvrant l'ensemble du territoire sur la période 2020-2026 et le solde à verser pour la mission d'AMO du bureau d'études ENEIS pour l'élaboration de la Convention Intercommunale d'Attributions (16 279 €).



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION ATTRACTIVITE, ECONOMIE ET EMPLOI DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'EMPLOI ET L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Rapporteur : Madame PIERRE

GrandAngoulême a défini comme prioritaire le développement de nouvelles formes d'activités économiques et le soutien de l'accès à l'emploi.

A ce titre, les crédits proposés au budget primitif 2019 au titre de l'emploi, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire sont :

- le soutien à diverses structures associatives œuvrant dans le domaine de l'insertion et l'économie et de l'économie sociale et solidaire pour 407 300 € dont une action spécifique sur l'insertion des jeunes, l'accompagnement sur l'emploi des conjoints (GE16 ACCESS pour l'emploi du conjoint, Cyclofficine, Mission locale, FOFE, Chambre Régionale de l'ESS...)
- le soutien à l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi par l'intermédiaire des actions du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi menées directement par GrandAngoulême et pour lesquelles une somme de 20 000 € est prévue au BP (organisation de divers ateliers) et des concours attribués dans le cadre de l'appel à projets pour 156 000 €.
- le soutien à la création et au fonctionnement de l'école de la seconde chance (20 K€ en fonctionnement et 40 K€ en investissement).

Des subventions de la Région au titre du PLIE 2018 et 2019 sont attendues à hauteur de 28 083 €.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION ATTRACTIVITE, ECONOMIE ET EMPLOI DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES AUX COOPERATIONS TERRITORIALES ET INTERNATIONALES**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

En matière de Coopération territoriale et internationale, GrandAngoulême poursuit en 2019 les projets de coopération sur lesquels il s'est engagé et pour lesquels il bénéficie de cofinancements.

Les différents programmes européens accompagnés par GrandAngoulême sont les suivants :

- **Rehabilite** : programme visant à identifier et à utiliser des instruments financiers innovateurs pour lever les freins à l'investissement pour la rénovation du logement privé et des bâtiments publics.
- **AYCH** : Atlantic Youth Creative Hub. Ce programme, qui regroupe 13 partenaires de l'Arc Atlantique, porte sur l'innovation créative et la co-création appliquée au service de l'entrepreneuriat social et l'employabilité des jeunes
- **WOMARTS** (programme Europe Créative) : ce projet, qui regroupe 10 partenaires en Europe, porte sur la place des femmes dans les arts et les industriels culturelles et créatives, avec un focus Bande dessinée à Angoulême.

Les crédits consacrés à cette mission sont proposés à hauteur de 122 649 € en dépenses et de 72 633 € en recettes dans le projet de budget 2019. En dépenses, les crédits se répartissent de la façon suivante :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
011 Charges à caractère général	103 649,00	74 Subventions	72 633,00
<i>dont Rehabilite (A)</i>	600,00	<i>dont Rehabilite (A)</i>	42 473,00
<i>dont AYCH (B)</i>	9 500,00	<i>dont AYCH (B)</i>	30 160,00
<i>dont WOMARTS [C]</i>	13 500,00	<i>dont WOMARTS [C]</i>	
<i>dont Adhésions aux Réseaux (D)</i>	7 080,00	<i>dont Adhésions (D)</i>	
<i>dont autres Europe et International [E]</i>	25 000,00	<i>dont autres Europe et International [E]</i>	
<i>dont Autres</i>	47 969,00	<i>dont Autres</i>	
65 Autres charges de gestion courante	16 000,00		
67 Charges exceptionnelles	3 000,00		
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>122 649,00</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>72 633,00</b>

Par ailleurs, GrandAngoulême est engagé dans un projet avec le Mexique qui permettrait de mobiliser une enveloppe entre 500 et 600 000 euros sur 3 ans. Celle-ci servirait à développer le partenariat existant entre le Mexique et nos partenaires locaux (CIBDI, EESI / CNAM/EJMIN/EMCA, Technopole, Magelis...) et valoriser ainsi leur expertise. Les fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) mis à disposition permettront de financer des actions sur l'enseignement supérieur, l'innovation et la culture. Le dossier est en cours de discussion avec l'AFD et pourrait aboutir durant l'été 2019.

Le service en charge du suivi de ces différents projets assure la coordination interne, l'animation de la communauté locale des partenaires associés au projet. De plus, il assure le lien opérationnel avec le consortium de partenaires européens, le suivi de la réalisation des actions inscrites au projet, organise et participe aux manifestations et activités de communication en relation avec les différents projets.

Par ailleurs, le service en charge du suivi des contractualisations œuvre également à la recherche des financements pour les projets menés par GrandAngoulême. Les recettes ainsi mobilisées figurent dans chacun des rapports relatifs aux différentes thématiques. Ainsi, en 2019, compte tenu de l'avancement des différents projets, ce sont un peu plus de 6,5 M€ de cofinancements qui sont inscrits au projet de budget 2019 et qui permettent l'équilibre de celui-ci.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION ATTRACTIVITE, ECONOMIE ET EMPLOI DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROMOTION DE L'IMAGE ET DE LA BANDE DESSINEE**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

Dans le cadre de sa politique de promotion de l'Image et de la Bande dessinée et plus largement de soutien aux Industries Culturelles et Créatives, les orientations du GrandAngoulême prennent forme sous différentes interventions. Ainsi, des actions sont menées au titre de la politique de soutien à l'économie, l'innovation et de l'enseignement supérieur (Technopole EurekaTech, programme de recherche Numeric et Insect...), des projets de coopérations internationales mais aussi de la politique culturelle. Par ailleurs, au titre du budget primitif 2019, elle prend en charge des subventions et des participations statutaires à divers organismes :

#### **- Syndicat mixte du pôle de l'Image (SMPI) – Magelis**

La participation statutaire de GrandAngoulême au budget du SMPI est inscrite au budget primitif pour les montants suivants :

- 350 000 € en fonctionnement
- 320 000 € en investissement

Pour mémoire, les montants versés par GrandAngoulême ces dernières années ont évolué de la façon suivante :

Années en €	2015	2016	2017	2018	2019 p
Fonctionnement	350 000	340 000	340 000	340 000	320 000
Investissement	0	251 759	350 000	320 000	350 000
<b>Total</b>	350 000	591 759	690 000	660 000	670 000

A noter que la diminution de 20 000 € de la contribution en fonctionnement vient en contrepartie de l'augmentation pour un montant équivalent de la subvention versée au Festival du film francophone d'Angoulême, qui se trouve ainsi portée de 46 000 € à 66 000 € au titre de l'année 2019.

#### **- Festival International de la Bande dessinée**

Le budget 2019 du festival s'élève à 4 282 300 €, contre 3 716 000 € en 2018. Les crédits consacrés par GrandAngoulême à cet événement majeur et structurant sur notre territoire sont :

- la subvention au festival, reconduite à hauteur de 542 600 €
- la prise en charge du Magic Mirror à hauteur d'un tiers, soit 11 750 € qui est un espace dédié spécifiquement aux auteurs et autrices.

#### **A noter pour 2019 que des actions nouvelles ont été mises en œuvre :**

- l'Alpha a accueilli l'exposition « Batman 80 ans » en dédiant la totalité de la surface du monde Imaginer, situé en -1.
- Le doublement de la surface du marché international des droits.
- Création de « Manga City » espace dédié au Manga à proximité des Chais Magelis.

Enfin, le budget 2019 prévoit également le cofinancement d'une étude de faisabilité de conversion de la halle SNCF (ex SERNAM) en espace dédié à la bande dessinée. Un crédit de 19 000 €, représentant un peu plus de 32 % du coût de l'étude porté par la SCNF, est inscrit à cet effet au projet de budget 2019 en section d'investissement (cf. rapport particulier).

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION ATTRACTIVITE, ECONOMIE ET EMPLOI DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A L'ECONOMIE, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE SOUTIEN A L'INNOVATION**

Rapporteur : Monsieur FOURNIE

Les crédits proposés au budget primitif 2019 au titre de **l'économie, l'enseignement supérieur et le soutien à l'innovation** sont présentés ci-après.

2019 va permettre de poursuivre et d'amplifier les actions initiées sur le soutien à l'animation des réseaux économiques, à l'innovation à travers la Technopole EurekaTech, l'appel à projets innovation-entrepreneuriat. Par ailleurs, le soutien à l'enseignement supérieur sera renforcé par une dernière année d'augmentation du soutien à l'EESI, une convention de partenariat avec l'Université de Poitiers en particulier sur la formation et la recherche et le lancement de l'élaboration du Schéma Territorial de l'Enseignement Supérieur.

#### **I – Le soutien à l'entrepreneuriat**

119 000 € sont inscrits au BP 2019 et concernent :

- 20 K€ au titre du programme d'incubation « l'inKubateur », 20 K€ au titre de la formation à l'entrepreneuriat (nouvelle action avec le CIFOP) et 32 K€ au titre du projet européen Atlantic Youth Créative Hubs (AYCH).
- 47 K€ pour le soutien à diverses associations et partenaires pour le pilotage d'actions en faveur de l'entrepreneuriat (Association pour le Droit à l'Initiative Economique ADIE, Entreprendre aux Féminins avec les « Premières », soutien au jeu vidéo avec la Compagnie des Martingales)

#### **II - Le soutien aux filières et réseaux**

Une somme totale de 85 800 € est inscrite. Elle tient compte de l'adhésion à l'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) de Nouvelle Aquitaine (14 K€) et permet de poursuivre le partenariat avec le réSeau des Professionnels du Numérique (SPN), l'association AUZONE et Alliance Entreprises ou le pôle éco industries. Par ailleurs, 25 000 € sont orientés pour amplifier le soutien au circuit des remparts et la filière véhicule ancien.

#### **III – Le soutien à l'innovation**

216 750 € sont prévus pour l'Appel à projet Innovation et Entrepreneuriat (session 2018 et session 2019), le soutien la Technopole EurekaTech (69 K€) et le programme « Accélération » pour 20 K€.

#### **IV - Les dispositifs d'aides apportées aux entreprises**

- Programme Aide à l'immobilier d'entreprise : Une AP de 250 000 € est proposée au BP 2019 avec un crédit de paiement de 100 K€ dès l'année 2019. 10 K€ sont également prévus pour les prestations de diagnostic immobilier.
- Dispositif ADEL TPE 16 : 179 K€ (avec une participation du FISAC à hauteur de 66,8 K€) dont une bonification sur les commerces et artisans de proximité
- Fonds de croissance : 50 K€
- Adhésion à Initiative Charente au titre de l'accompagnement des porteurs de projets du territoire en création et en reprise (7,5 K€) et pour la gestion du fonds de croissance (11K€)
- Soutien à la démarche CAP CHARENTE (union patronale) : 10 K€

## **V – Le développement de l'enseignement supérieur**

Les actions menées porteront sur plusieurs axes :

- Le soutien aux offres de formation dont la dernière année d'augmentation du soutien à l'EESI (210 K€) et la participation à l'université de Poitiers pour la première année commune aux études de santé (7500 €), le DU Electro Acoustique (3 750 €)
- Le soutien à la recherche et aux transferts de technologies par le soutien à des colloques scientifiques (3K€), une allocation doctorale (6.7K€) et le financement (122.5 K€) pour les programmes de recherches INSECT et NUMERIC qui ont permis l'émergence du Fabricc (groupe de recherche interdisciplinaire dédié aux industries culturelles et créatives).
- Au niveau de la vie étudiante, des budgets spécifiques sont dédiés à l'amélioration de l'animation des campus et de la vie étudiante ainsi qu'à la poursuite du partenariat avec le centre d'information jeunesse (112 K€) pour l'organisation de nombreux événements lors du mois d'accueil « Angou'Mois Etudiants » ou à l'association Sport Culture Campus Universitaire pour soutenir son programme d'action 2019-2020.

## **VI – Le marketing économique**

Une somme de 132 K€ est inscrite au BP 2019 : elle permettra de réaliser plusieurs campagnes de presse et e-presse, de participer à divers salons professionnels (salon des entrepreneurs, de l'immobilier d'entreprises, du travail et de la mobilité professionnelle...), d'organiser des rencontres et événements professionnels ainsi que de réaliser et d'éditer des outils de communication. Par ailleurs, 14 000 € sont inscrits pour l'adhésion à la Maison Nouvelle Aquitaine à Paris (8 K€) et divers frais d'annonces et de communication.

## **VII - L'entretien et du développement des zones d'activités (sur le budget principal) :**

Sur le budget principal, figurent les crédits nécessaires à l'entretien des zones d'activité dont la commercialisation est achevée.

- *En fonctionnement* : 417 700 € sont inscrits pour l'éclairage et l'entretien des voies et des espaces verts des zones d'activités. Par ailleurs, 260 000 € sont prévus au titre de la contribution au syndicat mixte l'aéroport.
- *En investissement* : 923 000 € de crédits de paiement sont inscrits :
  - Une AP de 2 000 000 € est proposée à l'inscription pour la réfection des voies des zones d'activité les plus dégradées. Un programme sera établi sur 5 ans et 300 K€ sont inscrits au titre de 2019.
  - 40 K€ sont inscrits afin de réaliser une étude de requalification des zones d'activités et 51K€ au titre des études urbaines de requalification des friches Lafarge.
  - Pour le Parc d'Activités des Montagnes, deux nouvelles AP sont proposées :
    - Une AP de 559 K€ pour la liaison hôtels avec un CP de 108 K€
    - Une AP de 1 430 K€ pour la liaison rond-point Croix Blanche. Un crédit de 30 K€ est prévu au BP 2019.
    - Des CP sont également inscrits au titre des AP antérieures : 120 K€ pour la rue de l'Arêtiers.
    - 25 K€ sont prévus pour une étude de circulation directionnelle
  - 300 K€ sont inscrits au titre de l'AP 48 pour l'aménagement du barreau Nord Les Montagnes.

De même, le budget principal prévoit la subvention d'équilibre au budget annexe d'aménagement de zones et de gestion immobilière (cf. rapport particulier) qui s'établit pour 2019 à 1 302 782 €.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION ATTRACTIVITE, ECONOMIE ET EMPLOI DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES AU TOURISME**

Rapporteur : Monsieur ETIENNE

La politique du **Tourisme** au sein de GrandAngoulême se décline selon 3 axes principaux :

- la subvention à l'office du tourisme du pays d'Angoulême (OTPA)
- des actions portées en direct par GrandAngoulême, dont la gestion des haltes fluviales et de Port L'Houmeau
- la gestion du camping intercommunal du plan d'eau, faisant l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe séparé.

**Au budget principal**, le montant total des crédits inscrits en dépenses de fonctionnement au titre de l'exercice 2019 s'élève à 809 782 €, contre 719 901 € en 2018 et qui concernent essentiellement :

- La subvention au budget annexe du Camping du plan d'eau de Saint Yrieix sur Charente, d'un montant de 181 137 € contre 191 000 € en 2018
- Le financement de l'OTPA : 377 000 €, montant équivalent au montant total alloué en 2018,
- Des actions portées par GrandAngoulême dans le cadre de l'appel à projet NOTT (nouvelle organisation des territoires touristiques) : 70 280 € en 2019 contre 20 355 € en 2018
- La gestion du Port l'Houmeau : 39 290 €, contre 44 029 € en 2018.

Le montant des recettes est de 164 000 €, dont 160 000 € de taxe de séjour et 4 000 € de redevance de gestion du Port l'Houmeau. A noter également cette année une recette de 18 750 € de la Région correspondant à la moitié du coût du poste supplémentaire de chargé de projet NOTT.

#### - **Au titre de la politique Touristique**

Le projet de budget 2019 prévoit entre autres :

- Le recrutement d'un chargé de mission afin de coordonner la politique touristique du territoire, dans le cadre de l'appel à projet régional Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques. Cet agent sera financé à 50% par la Région pendant 3 ans. Cela apportera une ingénierie supplémentaire à notre territoire.
- Un budget d'actions en augmentation de 49 925 € en raison de l'appel à projets NOTT (financées partiellement par la Région), les actions liées au schéma de la randonnée et à la valorisation du fleuve Charente.
- Les crédits proposés intègrent cette année une animation le long du fleuve Charente, la Fête du Fleuve, prévue tout au long du mois de mai 2019 en partenariat avec les territoires de Cognac, Saintes et Rochefort avec une contribution de 15 000 € pour GrandAngoulême.
- L'intégration de crédits pour la Flow vélo©, itinéraire cycliste de randonnée tout le long du fleuve ainsi que des actions de coopération dans le cadre de l'Entente Val de Charente Océan ;
- Une légère diminution de la subvention d'équilibre du camping qui s'inscrit dans une nouvelle dynamique commerciale sur un plan à 3-5 ans afin de tendre vers l'équilibre. La stratégie étant de diminuer d'année en année la subvention d'équilibre du budget général et d'affecter tout ou partie de cette diminution aux actions de développement touristique du territoire ;



- Une nouvelle feuille de route à l'OTPA notamment sur le tourisme d'affaire, avec la création d'un « bureau des congrès », l'inscription dans une dynamique numérique, une augmentation de son autofinancement via notamment la boutique, la réalisation de circuits de visite, d'actions de promotion du territoire et le développement de nouvelles actions dans le cadre des coopérations, la finalisation des circuits de randonnées.
- 13 000 € de subvention d'investissement (6 500 € en 2018 et 6 500 € en 2019 sous forme de restes à réaliser) pour le matériel informatique, logiciel et de caisse
- Les crédits 2019 comprennent également 4 000 € de crédits d'investissement pour achever l'équipement en mobilier du bureau d'information municipal (BIM) assurant un accueil déporté de l'Office du tourisme.

- **Port l'Houmeau :**

**Au titre de la gestion du Port l'Houmeau, le projet de budget 2019 comprend :**

○ **En section de fonctionnement :**

39 290 € en dépenses de fonctionnement (contre 44 029 € en 2018) et 4 000 € en recettes de fonctionnement (contre 2 000 € en 2018)

La gestion du port (régie) était déléguée à l'entreprise les Bateaux Rouges, qui a cessé son activité fin 2018. Une nouvelle consultation est en cours afin de trouver un gestionnaire.

Les principales dépenses de fonctionnement comprennent la régie du port (prévision de 18 000 €), la redevance versée au Département, concédant, pour 14 000 € ainsi que la location de toilettes pour le port (en saison) pour 5 000 €.

Les recettes, à hauteur de 4 000 €, sont exclusivement liées aux redevances d'amarrage des bateaux, activité gérée en régie.

○ **En section d'investissement :**

Les crédits d'investissement, à hauteur de 43 000 €, concernent la création de bornes d'eaux usées pour les 3 haltes fluviales (L'Houmeau-Fléac-Sireuil) et l'équipement.

- **Le camping du plan d'eau de Saint Yrieix :**

En tant que service public industriel et commercial (SPIC), le camping du plan d'eau de Saint Yrieix sur Charente fait l'objet d'une gestion dans un budget annexe soumis à la nomenclature M4 et en gestion de TVA directe.

Le budget annexe 2019 pour le Camping se présente ainsi de la façon suivante :

Proposition BP 2019 CAMPING							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
Résultat reporté (002)	3			Résultat reporté (002)			0
				Crédits nouveaux	230	237	237
Crédits nouveaux	313	313	303	Subv Budget principal	201	191	181
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>316</b>	<b>313</b>	<b>303</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>431</b>	<b>428</b>	<b>418</b>
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>45</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>160</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>476</b>	<b>473</b>	<b>463</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>476</b>	<b>473</b>	<b>463</b>
INVESTISSEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
Reports	54	59	16	Résultat reporté (001)	443	506	539
Autres dépenses	115	115	234	Excédents capitalisés (1068)			
Provision	390	447	405	Autres	1	1	1
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>559</b>	<b>621</b>	<b>655</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>444</b>	<b>506</b>	<b>540</b>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>15</i>
<i>Autres opérations</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>45</i>	<i>Amortissements</i>	<i>160</i>	<i>160</i>	<i>160</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>175</b>	<b>175</b>	<b>175</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>619</b>	<b>681</b>	<b>715</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>619</b>	<b>681</b>	<b>715</b>

Il s'équilibre à 463 270 € en section de fonctionnement et à 715 000 € en section d'investissement. (pour mémoire, 472 000 € en 2018 pour la section de fonctionnement et 681 200 € en section d'investissement).

Les recettes propres du camping s'élèvent à 237 000 € et la subvention du budget principal à 181 137 €, contre 191 000 € en 2018. Cette subvention correspond pour 115 000 € à l'amortissement des dépenses d'investissement et à l'équipement initial du site. Toutefois, en tant que service public industriel et commercial (SPIC), cet équipement doit tendre à s'auto équilibrer sans recours à une subvention du budget principal.

Les principales données de cadrage de cet équipement sont les suivantes :

- 2 agents permanents et 5 saisonniers / 749 contrats de location en 2018 (hausse de 18 %)
- Une augmentation de + 23,6 % des nuitées entre 2017 et 2018
- Une augmentation de + 16 % de chiffre d'affaires entre 2017 et 2018

**Dans le cadre du BP 2019 les principales dépenses réelles en fonctionnement et investissement concernent :**

En fonctionnement, à hauteur de 303 270 € :

- Les dépenses de personnel pour 127 000 €, montant équivalent à 2018
- Les charges d'entretien général pour 172 570 € (180 886 € au BP 2018) comprenant les dépenses de fluides (30 000 €), d'entretien-maintenance (60 000 €), de gardiennage du site.
- Autres charges de gestion courante pour 2 200 € (3 379 € au BP 2018)
- Charges exceptionnelles à hauteur de 1 500 € (contre 1 535 € au BP 2018)

En investissement, à hauteur de 234 300 € :

- Equipement du restaurant (salle, cuisine et terrasse) ; Acquisition de mobiles home (HLL) et d'un tivoli, pour un montant total de 70 800 €
- Aménagements suite à l'étude de faisabilité et aménagement paysagers : 30 000 €

- Mises aux normes ; remplacements terrasses des habitations légères de loisirs ; renouvellement matériel de piscine, diverses réparations et travaux d'accessibilité pour 129 500 €
- Matériel informatique et de bureau (renouvellement) pour 3 000 €
- Remboursement cautions : 1 000 €

Un travail d'optimisation et de nouvelle dynamique commerciale est engagé depuis la saison 2018.

Un cabinet spécialisé a été retenu fin 2018 afin d'accompagner la mutation du site.

Dans la configuration actuelle, des investissements de rapport (hébergements) seront certainement à prévoir sur les 5 prochaines années, afin de diminuer la subvention d'équilibre du budget général voire à la supprimer.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019

SOU MIS A L'AVIS : COMMISSION ATTRACTIVITE, ECONOMIE ET EMPLOI DU 20 MARS 2019

### **BUDGET PRIMITIF 2019 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AMENAGEMENT DES ZONES (BUDGET ANNEXE)**

Rapporteur : Monsieur BONICHON

Les zones d'activité en cours d'aménagement font obligatoirement l'objet d'une gestion sous forme d'un budget annexe.

Par ailleurs, l'activité de loueur de bâtiments industriels et commerciaux dans le cadre de la compétence de GrandAngoulême en matière d'immobilier d'entreprise est considérée comme un service public industriel et commercial obligatoirement assujéti à TVA et qui peut être gérée dans un budget annexe.

Aussi, les deux activités sont regroupées dans un seul et même budget annexe, dénommé jusqu'à présent « Développement économique », source de confusion avec la compétence détenue par GrandAngoulême dans ce domaine et dont l'exercice n'est pas circonscrit à ce seul budget annexe. Aussi, il est proposé de renommé ce budget annexe « Aménagement de zones / Gestion immobilière » à compter de l'année 2019.

Bien que regroupées dans un seul et même budget, chacune des deux activités fait l'objet d'une gestion distincte.

Pour l'année 2019, l'équilibre général de ce budget se présente de la façon suivante :

Proposition BP 2019 GESTION IMMOBILIERE & ZONES A AMENAGER							
en K€							
DEPENSES				RECETTES			
FONCTIONNEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
Résultat reporté (002)				Résultat reporté (002)	0		
Réinscriptions crédits 2016	31			Crédits nouveaux	1 644	1 400	1 256
Crédits nouveaux	2 266	1 622	1 653	Subv Budget principal	1 355	1 410	1 461
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>2 297</b>	<b>1 622</b>	<b>1 653</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>2 999</b>	<b>2 810</b>	<b>2 717</b>
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>Opérations ordre</i>	<i>182</i>	<i>190</i>	<i>255</i>
<i>Opérations Stock</i>	<i>12 392</i>	<i>10 632</i>	<i>10 632</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>13 140</i>	<i>10 894</i>	<i>11 038</i>
<i>Virement</i>	<i>632</i>	<i>640</i>	<i>725</i>				
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>14 024</b>	<b>12 272</b>	<b>12 357</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>13 322</b>	<b>11 084</b>	<b>11 293</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 321</b>	<b>13 894</b>	<b>14 010</b>	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 321</b>	<b>13 894</b>	<b>14 010</b>
INVESTISSEMENT							
	BP 2017	BP 2018	BP 2019		BP 2017	BP 2018	BP 2019
Reports	76	68	51	Reports	190		
Résultat reporté (001)	4 650	3 373	3 758	Excédents capitalisés (1068)	1 026	726	495
AP/CP	1 112	2 864	2 332				0
Autres dépenses	1 220	414	605	Autorisation emprunt	6 556	5 975	6 138
Remboursement dette	1 450	1 480	1 480	Autres	35	310	531
<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>8 509</b>	<b>8 199</b>	<b>8 227</b>	<b>Sous/total opérations réelles</b>	<b>7 807</b>	<b>7 011</b>	<b>7 164</b>
<i>Opérations Stock</i>	<i>13 140</i>	<i>10 894</i>	<i>11 038</i>	<i>Opérations Stock</i>	<i>12 392</i>	<i>10 632</i>	<i>10 632</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>60</i>	<i>400</i>	<i>1 400</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>60</i>	<i>400</i>	<i>1 400</i>
<i>Amortissements</i>	<i>182</i>	<i>190</i>	<i>255</i>	<i>Amortissements</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>
				<i>Virement</i>	<i>632</i>	<i>640</i>	<i>725</i>
<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>13 382</b>	<b>11 484</b>	<b>12 693</b>	<b>Sous/total opérations ordre</b>	<b>14 084</b>	<b>12 672</b>	<b>13 757</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>21 891</b>	<b>19 683</b>	<b>20 920</b>	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>21 891</b>	<b>19 683</b>	<b>20 920</b>

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 14 010 K€ et la section d'investissement à hauteur de 20 920 K€.

## I - Aménagement de zones d'activités.

Parmi les 38 zones d'activités gérées par GrandAngoulême, seules les zones comprenant des parcelles restant à commercialiser figurent dans ce budget annexe, à savoir :

- Angoulême - Les Molines sud
- Fléac / Saint Yrieix – Euratlantic
- L'Isle d'Espagnac – Bel Air
- L'Isle d'Espagnac / Gond-Pontouvre - ZI n°3 (pour son extension)
- Mouthiers – Les Rentes

A compter de 2019, vient se rajouter la zone « Chez Nadaud » à Dignac, qui doit faire l'objet d'aménagements de parcelles.

Le budget annexe enregistre les acquisitions de parcelles de terrains à aménager et le coût des travaux d'aménagement, qui permettent de déterminer un prix de revient au m<sup>2</sup> et constituent le stock de terrain à commercialiser.

Les cessions sont comptabilisées sur ce budget et viennent se déduire de la valeur du stock final.

L'équilibre propre à l'action d'aménagement de zones se présente de la façon suivante :

Se	Sens	ordre/réel	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
F	D	O	042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 000 000,00 €	10 632 000,00 €	10 632 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>12 000 000,00 €</b>	<b>10 632 000,00 €</b>	<b>10 632 000,00 €</b>
		R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	280 200,00 €	261 500,00 €	406 000,00 €
			<b>Total R</b>	<b>280 200,00 €</b>	<b>261 500,00 €</b>	<b>406 000,00 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>12 280 200,00 €</b>	<b>10 893 500,00 €</b>	<b>11 038 000,00 €</b>
R	O		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 280 200,00 €	10 893 500,00 €	11 038 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>12 280 200,00 €</b>	<b>10 893 500,00 €</b>	<b>11 038 000,00 €</b>
		R	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	20 000,00 €	0,00 €	
			74-DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		0,00 €	
			<b>Total R</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	
			<b>Total R</b>	<b>12 300 200,00 €</b>	<b>10 893 500,00 €</b>	<b>11 038 000,00 €</b>
I	D	O	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 280 200,00 €	10 893 500,00 €	11 038 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>12 280 200,00 €</b>	<b>10 893 500,00 €</b>	<b>11 038 000,00 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>12 280 200,00 €</b>	<b>10 893 500,00 €</b>	<b>11 038 000,00 €</b>
		R	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	12 000 000,00 €	10 632 000,00 €	10 632 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>12 000 000,00 €</b>	<b>10 632 000,00 €</b>	<b>10 632 000,00 €</b>
			<b>Total R</b>	<b>12 000 000,00 €</b>	<b>10 632 000,00 €</b>	<b>10 632 000,00 €</b>

Le stock initial de terrains aménagés est de 10 632 K€ et se décompose ainsi :

- Euratlantic : 4 366 K€ (1 366 K€ tranche 1 et 3 000 K€ tranches 2 et 3)
- Bel Air : 4 600 K€
- Les Molines sud : 1 158 K€
- ZI n°3 : 100 K€
- Les Rentes : 344 K€
- Chez Nadaud : 64 K€

Les crédits inscrits en dépenses pour des travaux d'aménagement en 2019 sont de 406 K€, dont 150 K€ pour Euratlantic 1 & 2, 116 K€ pour Euratlantic 3, 40 K€ pour Bel Air, 20 K€ pour la ZI n°3, 80 K€ pour Chez Nadaud.

On retrouve ensuite en stock de sortie, la valeur de stock de départ augmentée du coût des travaux.

Au stade du budget primitif et par mesure de prudence, aucune recette de cession n'est inscrite, bien qu'un certain nombre de terrains soient en cours de vente. En effet, les transactions, les délais de réservation et les actes de cession peuvent nécessiter un certain délai. La valeur réelle de stock est constatée au compte administratif.

## II - Gestion Immobilière

En matière de gestion immobilière, **la section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 810 K€.**

Se Se ordre/		CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019	
F	D	O	023-VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	632 000,00 €	640 000,00 €	724 800,00 €
			042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>1 632 000,00 €</b>	<b>1 640 000,00 €</b>	<b>1 724 800,00 €</b>
		R	011-CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 137 784,00 €	1 156 954,00 €	937 982,00 €
			65-AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 000,00 €	21 000,00 €	18 000,00 €
			66-CHARGES FINANCIERES	313 500,00 €	170 000,00 €	110 000,00 €
			67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 814,00 €	12 046,00 €	19 318,00 €
			68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 €		
			<b>Total R</b>	<b>1 497 098,00 €</b>	<b>1 360 000,00 €</b>	<b>1 085 300,00 €</b>
			<b>Total D</b>	<b>3 129 098,00 €</b>	<b>3 000 000,00 €</b>	<b>2 810 100,00 €</b>
R	O		042-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	182 000,00 €	190 000,00 €	255 000,00 €
			<b>Total O</b>	<b>182 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>255 000,00 €</b>
		R	70-PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		20 000,00 €	20 000,00 €
			75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 775 643,00 €	2 790 000,00 €	2 535 100,00 €
			77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	
			78-REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	
			<b>Total R</b>	<b>2 775 643,00 €</b>	<b>2 810 000,00 €</b>	<b>2 555 100,00 €</b>
			<b>Total R</b>	<b>2 957 643,00 €</b>	<b>3 000 000,00 €</b>	<b>2 810 100,00 €</b>

Les dépenses d'ordre, de 1 724,8 K€ correspondent pour 1 000 K€ aux dotations aux amortissements (pour mémoire les immeubles productifs de rapport sont amortissables) et pour 724,8 K€ au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Les dépenses réelles, à hauteur de 1 085,3 K€, présentent des inscriptions en baisse de 20 % compte tenu de :

- la diminution de l'encours de dette sur ce budget et à une proportion plus importante d'emprunts à taux variables que sur les autres budgets, taux qui continuent d'être très bas
- un effort de gestion permettant d'inscrire des crédits au plus près des réalisations. La variation du périmètre des actifs, issus de la fusion, combinée avec la réforme de la valeur locative des locaux professionnels a été sur les deux derniers exercices source d'incertitude quant au montant des taxes foncières à acquitter, qui représentent un montant de 400 K€ dans la prévision budgétaire du chapitre 011. Le restant des crédits sont essentiellement liés aux dépenses d'entretien du parc immobilier, qui représente aujourd'hui près de 40 000 m<sup>2</sup>. Le poste de dépense le plus important en suivant est celui des loyers acquittés via un BEA pour un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac ainsi que pour les locaux du Moulin de l'Abbaye à La Couronne, qui font l'objet de sous locations.

Les charges exceptionnelles représentent des provisions pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

**Les recettes de fonctionnement sont de 2 810 K€**, dont 255 K€ d'écritures d'ordre et 2 535,1 K€ d'écritures réelles.

Les écritures d'ordre correspondent à des reprises de subventions transférables au compte de résultat.

Les recettes réelles, de 2 535,1 K€, sont constituées essentiellement de :

- redevances de vente d'électricité produite par la centrale solaire photovoltaïque installée sur un bâtiment de la ZI n°3 à l'Isle d'Espagnac pour 20 K€.
- le revenu des immeubles loués pour un prévisionnel de 1 000 K€, des locations de la pépinière du Grand Girac pour 32,318 K€ et de l'hôtel d'entreprises pour 100 K€.

Le solde des recettes est constitué par la prise en charge du déficit par le budget principal, à hauteur de 1 302,8 K€ au stade du budget primitif. Le montant de cette subvention est ajusté aux besoins réels du budget annexe constaté en fin d'exercice.

## ➤ Section d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 9 830,7 K€, dont 1 655 K€ d'écritures d'ordre et de 8 175,7 K€ d'écritures réelles.

Se Se ordre/		CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
I	D	I 041-OPERATIONS PATRIMONIALES	60 000,00 €	400 000,00 €	1 400 000,00 €
		<b>Total I</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>1 400 000,00 €</b>
		O 040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	182 000,00 €	190 000,00 €	255 000,00 €
		<b>Total O</b>	<b>182 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>255 000,00 €</b>
		R 001-RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	4 650 247,50 €	3 373 192,37 €	3 758 248,84 €
		16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 485 394,23 €	1 480 000,00 €	1 480 000,00 €
		20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 000,00 €	1 000,00 €	1 984,42 €
		21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 000,00 €	61 000,00 €	93 000,00 €
		23-IMMOBILISATIONS EN COURS	1 017 600,00 €	351 613,97 €	510 131,52 €
		27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €		
		AP 1-TECHNOPARC	252 240,00 €	2 285 000,00 €	1 833 491,48 €
		AP 2-PILE A HYDROGENE	560 000,00 €	466 000,00 €	307 167,06 €
		AP 3-DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	260 000,00 €	82 900,00 €	1 696,00 €
		AP 4-TRAVAUX BAT 6 RUELLE	40 000,00 €		
		AP 5-RENOVATION DU BATIMENT RUE DU CHAT		30 000,00 €	190 000,00 €
		<b>Total R</b>	<b>8 394 481,73 €</b>	<b>8 130 706,34 €</b>	<b>8 175 719,32 €</b>
		<b>Total D</b>	<b>8 636 481,73 €</b>	<b>8 720 706,34 €</b>	<b>9 830 719,32 €</b>

Les écritures d'ordre, à hauteur de 1 655 K€, correspondent pour 255 K€ à des reprises de subventions transférables au compte de résultat et pour 1 400 K€ à des écritures patrimoniales (intégration de frais d'étude, régularisations d'avances...). Ces dernières s'équilibrent en dépenses et en recettes.

Les dépenses réelles, à hauteur de 8 175,7 K€ sont constituées principalement de :

- remboursement de capital de l'emprunt pour 1 480 K€
- divers achats de mobiliers (dont showroom) pour la pépinière d'entreprises et d'amélioration de la diffusion du réseau mobile au sein des bâtiments du Technoparc
- travaux de créations d'abris vélos ou d'aménagement de points de collecte sur le parking de la pépinière, de travaux de mise en accessibilité, de création d'un showroom ou de modernisation de la centrale d'alarme (35 K€)
- de travaux d'aménagement de locaux de l'ADAPEI dans la ZI n°3 (50 K€) et du démarrage de travaux de construction de locaux sur la zone de Chez Nadaud (50 K€)
- de travaux sur le bâtiment « Meggit » de remplacement d'huisseries et d'isolation de la façade (66 K€)
- de travaux de remplacement de l'isolant sur le bâtiment de l'îlot de la Charité, avec une procédure assurance en parallèle (60 K€)
- les travaux d'installation de brise soleil sur les façades Est sur le bâtiment des Molines nord (30 K€).

Le restant des travaux fait l'objet d'une gestion dans le cadre de la PPI :

- Les travaux sur le bâtiment Krysalid du Technoparc se poursuivent et nécessitent l'inscription de crédits de paiement à hauteur de 1 833,5 K€
- La pile à hydrogène devrait être achevée cette année : il est donc proposé d'inscrire le solde des crédits de paiement, soit 307,2 K€
- La rénovation du bâtiment rue du Chat, occupé par l'OTPA se poursuit et nécessite des crédits de paiement en 2019 à hauteur de 190 K€.
- Dans l'attente de la clôture de l'AP correspondante, il a été inscrit le solde des crédits de paiement de l'opération de déconstruction du bâtiment du Corsaire à Basseau.

Intitulé	Opération N°	Montant AP	Réalisations au 31/12/2018	Restes à réaliser	CP 2019	CP 2020	CP 2021
AP 1 - TECHNOPARC	20201501	4 300 000,00	372 344,59	3 927 655,41	1 833 491,48	2 094 163,93	
AP 2 - PILE A HYDROGENE	20201601	1 500 000,00	1 192 832,94	307 167,06	307 167,06		
AP 3 - DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	20201602	144 730,67	143 034,67	1 696,00	1 696,00		
AP 5 - RENOVATION BATIMENT RUE DU CHAT OTPA	20201801	230 000,00	968,67	229 031,33	190 000,00	39 031,33	
<b>Total AP/CP existantes</b>		<b>6 174 730,67</b>	<b>1 709 180,87</b>	<b>4 465 549,80</b>	<b>2 332 354,54</b>	<b>2 133 195,26</b>	



Enfin, la reprise par anticipation des résultats de 2018 amène à inscrire en dépenses le déficit d'investissement antérieur reporté, soit 3 758 258,84 €.

A l'ensemble de ces crédits, il convient d'ajouter les crédits de reports de 51 280,68 €, correspondant à des restes à réaliser de 2018.

## Recettes d'investissement

**Les recettes d'investissement sont de 10 288 K€,** dont 3 124,8 K€ d'opérations d'ordre et 7 163,2 K€ d'opérations réelles.

Les opérations d'ordre sont constituées pour 1 400 K€ d'opérations patrimoniales, équilibrées en section d'investissement en dépenses et en recettes, pour 1 000 K€ par les amortissements et pour 724,8 K€ par le virement de la section de fonctionnement.

Les opérations réelles, à hauteur de 7 163,2 K€ sont constituées par :

- les recettes de cofinancement, avec 500 K€ en provenance du ministère de l'Environnement dans le cadre de financement TEP CV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) pour l'opération de pile à hydrogène au sein du Technoparc.

Se Se ordre/	CHAPITRE	BP 2017	BP 2018	BP 2019
R I	041-OPERATIONS PATRIMONIALES	60 000,00 €	400 000,00 €	1 400 000,00 €
	<b>Total I</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>1 400 000,00 €</b>
O	021-VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	632 000,00 €	640 000,00 €	724 800,00 €
	040-OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
	<b>Total O</b>	<b>1 632 000,00 €</b>	<b>1 640 000,00 €</b>	<b>1 724 800,00 €</b>
R	024-PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		0,00 €	
	10-DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 025 949,44 €	725 952,25 €	494 671,43 €
	13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 €	300 000,00 €	
	16-EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 591 023,56 €	5 984 547,75 €	6 137 728,57 €
	23-IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €		
	27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	30 800,00 €
	AP 1-TECHNOPARC		0,00 €	
	AP 2-PILE A HYDROGENE			500 000,00 €
	<b>Total R</b>	<b>7 616 973,00 €</b>	<b>7 010 500,00 €</b>	<b>7 163 200,00 €</b>
	<b>Total R</b>	<b>9 308 973,00 €</b>	<b>9 050 500,00 €</b>	<b>10 288 000,00 €</b>

- le remboursement d'une créance échelonnée pour la vente d'un bâtiment, à hauteur de 30 800 €

- l'affectation de 494 671,43 € dans le cadre de la reprise anticipée du résultat 2018,

- une autorisation d'emprunt nouvelle de 6 137,7 K€. Ce montant ne fera l'objet d'un appel que dans la limite du strict nécessaire, en prenant en considération les cofinancements à venir pour les opérations en cours de réalisation et en fonction des consommations effectives de crédits.

Toutefois, l'encours de dette est amené à augmenter sur ce budget annexe, pour lequel il conviendra de veiller à ce que le niveau de recettes de gestion en provenance des locations permette de dégager un excédent suffisant pour couvrir le remboursement des emprunts.

C'est ce même budget qui évoluera dans les mois à venir avec la souscription d'un bail en l'état de futur achèvement (BEFA) à intervenir pour la location d'espaces dans le cadre du futur îlot Renaudin, dont il conviendra de bien anticiper les impacts financiers et budgétaires.